ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

TOME SECOND.

IMPRIMERIE DE P. GUEFFIER,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 31

ARCHIVES
DU
MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉES

Par M. le Baron D'HÉNIN DE CUVILLERS,

Maréchal-de-camp. Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. *Membre* non résident de la Société académique des Sciences. De la Société galvanique. Correspondant de l'Athénée et du Lycée des Arts. Associé correspondant de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts. Membre Résident et Secrétaire de la Société du Magnétisme animal. } à Paris.
Membre de la Société des Sciences et des Arts, à Nantes, etc., etc., etc.

L'ignorance des lois de la Nature
Enfanta les faux miracles.
L'AUTEUR, Tom. Ier, pag. 8.

TOME SECOND.

PREMIÈRE ANNÉE. — AOUT 1820. — N° 4.

A PARIS,

CHEZ les Libr. { BARROIS l'aîné, rue de Seine, n° 10, faubourg St-Germain.
TREUTTEL et WURTZ, rue de Bourbon, n° 17.
BELIN-LE PRIEUR, quai des Augustins, n° 55.
BATAILLE et BOUSQUET, Palais-Royal, galeries de bois.

1820.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° 4.

Première Année. — Tome II. — Août 1820.

RELATION

D'un phénomène somnambulique, faisant suite au traitement magnétique rapporté dans le n° 3 qui précède, pages 253 à 264.

Par M. de Bar**, Membre de la Société du Magnétisme animal à Paris.

Il était onze heures et demie. J'étais chez madame M...t que j'avais l'habitude de magnétiser tous les jours à midi. Elle avait en ce moment, chez elle, cette amie dont j'ai parlé, et qui très-souvent assistait à nos séances. Je m'apprêtais à remplir mon ministère journalier, lorsqu'une autre dame, également amie de ma malade, et que j'avais vue plusieurs fois chez elle, se pré-

sente, amenant avec elle une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans. J'ai parlé la semaine dernière à Monsieur, dit-elle en me montrant, d'une jeune personne malade depuis six mois, et qui se lève et parle la nuit en dormant. Elle a depuis quelques jours des convulsions très-fortes, et cette nuit même, en se débattant entre les mains de son père, de sa mère et de son oncle, elle a brisé son lit. C'est elle que je vous amène.

Nous la regardons, moi sur-tout, avec attention. Une taille moyenne, la figure ordinaire, le teint pâle, les cheveux noirs, les yeux petits, mais perçans, voilà son portrait. On la fait asseoir; je me mets auprès d'elle et je l'interroge. — Mademoiselle, connaissez-vous le Magnétisme? — Je ne sais pas, Monsieur, ce que vous voulez me dire. — Je m'explique brièvement, et je lui demande si quelquefois elle a vu faire des signes à-peu-près semblables à ceux que j'exécute devant elle? — Non, Monsieur. — Vous sentez-vous de la répugnance à me les voir répéter devant vous? — Elle sourit. Qu'est-ce que cela peut me faire? — Voulez-vous que j'essaye? — Je le veux bien. Je me place alors devant elle, en la priant de me regarder, et je me mets à la magnétiser à peu de distance. Dans ce moment, entre M. de Fav..., l'un de nos collégues de la Société du Magnétisme, jeune homme très-zélé, dont le secours me fut bientôt nécessaire.

Depuis près d'un quart d'heure cette jeune per-

sonne me regardait, et son regard immobile, fixe et comme cloué sur moi, commençait à me faire éprouver l'influence à laquelle je voulais la soumettre. Je combattis bien vîte cette impression que je n'avais jamais ressentie. Je m'armai d'une volonté forte ; et donnant à mes yeux toute l'expression de cette volonté, je vis les siens, un instant après, s'appesantir et se fermer. Je laissai passer quelques minutes, et puis je l'interrogeai. — Dormez-vous? — Oui, Monsieur. — Comment vous trouvez-vous? — Bien. — Vous paraissez gênée : voulez-vous être placée sur le canapé? — Je le veux bien. — Je priai M. de Fav..... de m'aider ; et après l'avoir mis en rapport avec elle et moi, nous la transportâmes sur le canapé. A peine y fut-elle, que sa tête se baissa insensiblement et se pencha très-bas, sur sa poitrine. J'étendis la main vers elle, à deux pieds de distance, en la levant par gradation ; et sa tête, comme aimantée, suivit le mouvement de ma main, jusqu'à ce qu'elle se fût appuyée sur le dossier. Cet effet parut bien extraordinaire à ces dames. Je lui demandai si elle ne se trouvait pas mieux. — Oui. — Quelle est votre maladie? — Une suppression. — Y a-t-il longtemps? — Six mois. J'ai besoin de dormir. — Combien de temps voulez-vous dormir? — Je ne sais pas. — Eh bien, dormez tout le temps qui vous sera nécessaire, et quand vous aurez assez dormi, vous me le direz. — Oui, Monsieur.

Ces derniers mots, comme étouffés, purent à

peine sortir de sa bouche. Nous regardâmes l'heure à la pendule. Il était midi. Je prie le lecteur de ne pas oublier cette remarque.

L'étonnement de ces dames était curieux à voir ; aucune d'elles n'était familiarisée avec de pareils phénomènes, et l'on pense bien que celui-ci devint le sujet de la conversation. Une heure sonne. Tous les yeux se portent sur la dormeuse pour voir si elle va s'éveiller. Son sommeil reste profond. On continue de causer. Le texte était inépuisable, et l'on ne s'interrompait que pour regarder. Deux heures, trois heures sonnent successivement. Toujours la même immobilité. L'inquiétude commence à se manifester ; on me le témoigne. M. de Fav..... et moi nous rassurons les esprits. On me prie d'interroger ; je m'y refuse : de faire au moins quelque geste pour voir si l'on y répondra ; je suis inexorable.

Une de ces dames sort et revient, quelques minutes après, avec le mari de madame M...t, lequel venait d'arriver. J'invite ce dernier à s'approcher ; je le prie de ne pas toucher la dormeuse, en face de laquelle j'étais debout, mais qu'il peut cependant considérer à son aise ; il l'examine, il tourne, et paraît bien étonné que le bruit qui se fait ne la réveille pas. Un coup de pistolet tiré à ses oreilles, lui dis-je, ne la tirerait pas de ce sommeil-là. C'est un peu trop fort, me répond-il en souriant ; il reste encore quelques instans, et nous quitte. M. M...t est chasseur à cheval dans

garde nationale, et la maison qu'il habite seul lui appartient. L'assurance que je lui avais donnée qu'un bruit aussi fort ne pourrait pas même réveiller cette jeune personne, m'avait attiré de la part des dames mille questions auxquelles j'étais en train de répondre, lorsque tout-à-coup une détonnation épouvantable les fait toutes sauter de dessus leur siége et pousser un cri d'effroi. M. M...t rentre comme un éclair et s'élance vers la dormeuse, qu'il examine avec un soin extrême, et sur laquelle tous les yeux viennent en même temps se fixer. Elle était dans le calme le plus profond, et son teint était vraiment alors celui de la rose. L'étonnement général ne peut se peindre, celui de M. M...t surtout. Car c'était lui qui, pour me prouver que je m'étais trop avancé, venait de tirer dans le corridor un coup de carabine, pour ainsi dire à nos oreilles. Nouveau sujet à traiter, nouvel aliment à la conversation.

Il est cinq heures. Je prie madame M...t de me donner à dîner parce que je ne puis pas m'éloigner de cette jeune fille qu'elle ne soit réveillée. Nous dînons à six heures. Je mets auprès d'elle, en sortant de la chambre, une personne à laquelle je recommande sur-tout de ne pas la toucher, et de venir me chercher au premier mouvement qu'elle lui verra faire. On nous laisse dîner bien tranquillement; nous rentrons à sept heures et demie; même calme, même position, même teint. Enfin, à huit heures et demie un léger mouvement se

manifeste ; il est suivi d'un soupir. L'attention générale se rassemble, excitée par la curiosité. Toute la mienne se concentre sur elle par un intérêt différent. J'examine sa figure et j'y vois des signes de douleur. De nouveaux mouvemens se succèdent, ses traits se mobilisent, et l'une de ses mains se porte sur son ventre ; je prends doucement l'autre entre les miennes, et je lui dis : — Vous paraissez souffrir ? — Beaucoup. — Qu'avez-vous ? — Une forte colique. — D'où vient-elle ? — De ma suppression : mon sang travaille. — Le Magnétisme peut-il vous soulager ? — Sûrement. — Je veux dire opérer le retour ? — Je vous entends bien : vous n'avez qu'à le vouloir. — Eh bien ! je le veux et vais vous magnétiser pour cela. Je me disposais à le faire, lorsqu'elle prend ma main et la dirigeant elle-même pendant quelques secondes, Continuez comme cela, me dit-elle. — A la bonne heure, cela sera-t-il long ? — Six minutes.

Tous les yeux vont à l'instant se fixer sur la pendule, et ma main, pendant ce court intervalle, suit scrupuleusement la direction qu'elle lui a donnée. La sixième minute arrive ; elle passe : elle est passée ; pas un mot. On se regarde. — Eh bien ! lui dis-je. — C'est venu ; mais je suis bien embarrassée. — De quoi ? — C'est que je ne pouvais pas prévoir cela. — Ecoutez-moi ; je vais vous mettre en rapport avec la dame chez laquelle vous êtes ; elle vous donnera ce qu'il vous faut. Vous ai-je bien comprise ? — Oui, Monsieur. —

Je joins alors sa main à celle de madame M...t, qui l'emmène, et quelques minutes après elles rentrent toutes les deux.

— Comment vous trouvez-vous à présent? — Ah! je suis bien heureuse. — Et vos convulsions? (Elle semble s'examiner pendant quelque temps.) — Je ne vois pas bien net. — Quand voulez-vous être magnétisée? — Demain, ici, à la même heure. — Voulez-vous être réveillée? — Ah! mon Dieu, il est neuf heures: oui, Monsieur; mais attendez; il faut prier madame Kl..., qui a eu la bonté de m'amener ici, de me reconduire chez nous et de prévenir maman d'être sans inquiétude, si cette nuit elle ne m'entend pas me plaindre comme à l'ordinaire. Il ne faudra pas oublier de dire à la maison qu'on ne me réveille pas pour me faire prendre quoi que ce soit, parce qu'on me ferait bien du mal. Je me coucherai à dix heures, et ne me réveillerai qu'à dix heures demain matin. Voilà tout. — Cela suffit, et je la réveille par un seul geste.

A peine a-t-elle ouvert les yeux qu'elle jette un cri d'effroi. J'étends aussitôt ma main, elle les referme subitement. — D'où vient le cri qui vous est échappé? — Des lumières que j'ai vues, me croyant encore en plein jour. — C'est de ma faute, j'aurais dû le prévoir et vous en prévenir. — Recommandez-moi d'être calme, en mettant votre main sur mon front au moment de m'éveiller.

J'exécute à la lettre ce qu'elle me prescrit, et

cette seconde fois elle se réveille en nous regardant d'un air tranquille ; mais elle parcourt avec étonnement ce qui l'environne, et ses yeux, en s'arrêtant sur les lumières et la pendule, semblent nous interroger sur tout ce qui s'est passé. Je lui dis ce qu'il fallait seulement lui dire, et lui recommandai de revenir le lendemain à midi.

Seconde et dernière Séance.

Le lendemain elle revint à midi : elle me raconta qu'elle n'avait fait qu'un somme toute la nuit, et qu'elle ne s'était réveillée qu'à dix heures du matin ; qu'à minuit sa mère ne l'entendant pas remuer, ni même soupirer, s'était levée très-agitée, malgré tout ce qu'on avait pu lui dire la veille ; qu'elle était venue près de son lit, et n'avait pu s'empêcher d'être bien étonnée, mais plus émue encore, en la voyant dormir d'un sommeil si calme et si profond. Elle ajouta qu'elle se sentait au mieux, et qu'il serait bien à désirer que sa sœur en pût dire autant. Cette sœur, à ce qu'elle m'apprit, était en ce moment à l'extrémité ; elle avait treize ans, et l'on s'attendait d'un instant à l'autre à la perdre.

Après cette courte conversation j'étends ma main vers elle. Elle s'endort aussitôt. — Comment vous sentez-vous ? — Oh ! mon sommeil d'hier et celui de cette nuit ont bien réparé mes

forces. — Vous faut-il quelques remèdes? — Il faut laisser passer quelques jours. — Je vous comprends. Eh bien ! vous m'avez parlé de votre sœur; voyez-la. Sa physionomie prend un air sombre, elle reste un long temps sans me répondre, et me dit enfin avec un soupir : — Que voulez-vous? Je veux absolument que vous la voyiez. — A l'instant même, avec la rapidité de l'éclair, elle tombe sur le tapis et tous ses mouvemens deviennent convulsifs : je la relève, je parviens avec beaucoup de peine à la calmer, et j'allais lui demander la raison de cet effet extraordinaire, lorsqu'elle me pria d'une voix touchante de la réveiller. Je ne voulus point la refuser, et un simple geste me suffit pour lui faire ouvrir les yeux.

Le lendemain elle ne vint pas, parce que sa sœur était si mal, qu'elle mourut quelques jours après.

Le surlendemain je la magnétisai, et je fus singulièrement étonné de ne pouvoir l'endormir. Les jours suivans je le tentai encore, mais sans plus de succès, quelque bonne volonté que nous y missions l'un et l'autre. Enfin j'acquis la certitude que de nouvelles tentatives étaient d'autant plus inutiles que sa santé s'était presque rétablie.

Je perdis ainsi l'espoir dont je m'étais bercé, que les soins de cette jeune personne me seraient de quelque secours pour la guérison de madame M...t.

RELATION

D'un fait magnétique concernant madame la vicomtesse de Choiseul.

Par M. le Chevalier Coustard, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

J'habitais la ville de Bremen (1) en l'année 1796, lorsque je fis connaissance de madame la vicomtesse de Choiseul, qui était malade de la maladie qu'éprouvent les femmes à un certain âge. Madame la vicomtesse me consulta plusieurs fois sur son état, et elle savait que m'étant beaucoup occupé du Magnétisme animal, j'avais par ce moyen procuré la santé à plusieurs malades. Je l'engageai à ne point faire de remèdes et à laisser agir la nature. Cependant les médecins dont elle était entourée paraissant effrayés des pertes que cette dame éprouvait, lui prescrivirent de prendre des drogues, dont l'effet fut d'empêcher l'évacuation naturelle et nécessaire dans cette maladie, et mirent madame de Choiseul dans un état déses-

(1) Bremen, ancienne ville anséatique d'Allemagne, capitale du duché de son nom, au cercle de Basse-Saxe.

péré. C'est alors qu'elle me pria de passer chez elle, en me faisant demander avec instance de lui amener une somnambule très-lucide que j'avais alors, qu'elle connaissait, et avec laquelle elle voulait se mettre dans un rapport plus intime. Madame de Choiseul avait connu le Magnétisme animal à Paris, et annonçait y mettre beaucoup de confiance. Je me transportai donc chez cette dame avec ma somnambule. Elles causèrent ensemble l'une et l'autre et se mirent dans un rapport parfait. La somnambule ne consentit pas pour l'instant à accorder une séance somnambulique; mais avant de me retirer, madame de Choiseul voulut me parler en particulier, et me pria de consulter à son sujet la somnambule, le plus tôt qu'il seroit possible, et de revenir aussitôt, n'importe à quelle heure, pour lui faire connaître la réponse que j'en obtiendrais. A peine arrivé chez moi, je magnétisai ma somnambule, et l'ayant interrogée pendant son sommeil magnétique, voici ce qu'elle me dit : — On a mal traité l'incommodité de madame de Choiseul, on a arrêté l'ordre naturel de sa maladie par des drogues contraires; cependant la nature va opérer une crise en sa faveur, et dans dix-sept jours elle rendra une grosse boule, provenant d'un amas de sang qui aurait dû sortir et qui a été arrêté. Si madame de Choiseul veut cesser toute espèce de remèdes, elle sera parfaitement guérie, trois semaines après avoir rendu cette boule; mais si, au contraire, elle persiste à

vouloir faire usage des drogues qui lui sont prescrites, elle n'en rendra pas moins la boule ; mais la malade périra environ trois semaines après.

La réponse de cette somnambule me fit d'autant plus d'impression, que j'avais toujours vu ses pressentimens s'accomplir. Je me décidai à me rendre dès le soir même chez madame de Choiseul, ainsi que j'en étais convenu avec elle, pour lui rendre la réponse qu'elle attendait avec impatience. Après avoir rempli ma mission auprès de cette dame, je l'engageai à ne plus prendre de drogues et à suivre les conseils de la somnambule. La femme de chambre de madame de Choiseul s'adressa à moi lorsque je sortais, pour être informée de la santé de sa maîtresse dont elle était fort inquiète : je ne lui cachai point tout le danger que madame la vicomtesse de Choiseul courait, si elle prenait des drogues qui devaient la tuer ; et pour lui prouver que je connaissais bien la maladie, je lui assurai, d'une manière positive, que madame la vicomtesse rendrait une boule de sang dans dix-sept jours. Cette personne parut ajouter peu de foi à ce pronostic. Il en fut de même de plusieurs personnes auxquelles je fus obligé de répondre à différentes questions sur cette maladie, et entre autres chez madame la comtesse de Sesmaisons, chez laquelle j'allais très-souvent.

Cependant le temps prescrit s'étant écoulé, je me rendis, le dix-septième jour, entre 8 et 9 heures

du matin, chez madame la vicomtesse de Choiseul ; mais avant d'entrer dans l'appartement, la femme de chambre, qui jusqu'alors avait été incrédule, accourut à moi avec un air rempli de surprise et me dit : Ah ! Monsieur, ce que vous m'aviez annoncé est arrivé à la lettre, car c'est bien aujourd'hui le dix-septième jour, qu'entre cinq et six heures du matin madame a rendu une boule de sang dont elle paraît bien soulagée ; et en ce moment elle est comme une personne qui n'a plus de maladie. J'entrai dans la chambre de madame de Choiseul, que je trouvai assise sur son lit, entourée de ses amis, tous dans la joie de l'événement qui venait d'arriver. Je profitai d'un moment pour approcher de cette dame et lui faire observer que le phénomène de clairvoyance magnétique de ma somnambule à son égard devait lui conseiller, plus que je ne pourrais le lui dire, de s'abstenir, pendant les trois semaines qui allaient suivre, de prendre aucune espèce de remèdes qui devaient lui être si nuisibles, ainsi que la somnambule l'avait prédit ; que si elle se laissait aller aux conseils des médecins qui lui ordonneraient de prendre des drogues, il y allait de sa vie. En me retirant j'en dis autant à la femme de chambre, en lui faisant sentir de quelle importance il était pour sa maîtresse de ne pas faire de remèdes, et je l'engageai à s'y opposer autant qu'elle le pourrait, et à venir m'avertir de ce qui se passerait à cet égard.

Au bout de quatre jours je revins voir madame de Choiseul. La femme-de-chambre, qui était entrée dans mes vues, ou plutôt dans les véritables intérêts de madame de Choiseul, me dit en confidence et avec un air extrêmement inquiet, que sa maîtresse avait consulté les médecins, et qu'elle avait pris les drogues qu'ils avaient ordonnées. J'en fus extrêmement peiné. M'étant ensuite présenté à cette dame, je lui dis, en lui témoignant de l'émotion : Madame, j'ai été informé que vous avez écouté des conseils qui vous seront bien funestes. Vous avez oublié ce que vous a dit la somnambule, et vous avez pris des drogues qui vous exposent au plus grand danger, qu'il est encore temps d'éviter. Je vous déclare enfin que, si vous ne voulez plus suivre le conseil salutaire qui vous a été donné, je cesserai de vous voir.

En me retirant, j'eus la douleur d'apercevoir les irrésolutions de madame de Choiseul. Elle se livra aux conseils des médecins, et malheureusement la prophétie de ma somnambule eut son accomplissement. Quinze jours s'écoulèrent à peine, et cette dame n'existait plus.

COUSTARD, *Chevalier de Saint-Louis.*

GUÉRISON

*D'une maladie de glandes, opérée en 1819 par le Magnétisme seul, sur mademoiselle Bi**, et dont le traitement a été dirigé par M. Bar**, membre de la Société du Magnétisme animal à Paris.*

Avant-Propos

Contenant une notice 1° *sur* Agnès Burguet, *dite* la Maréchale, *célèbre somnambule à Buzancy ;* 2° *sur la maladie de mademoiselle Bi**.*

Le commencement du traitement de cette maladie a été annoncé au quatrième tome de la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, dans le N° X du mois d'avril 1818, pag. 17 (1).

Voulant rendre plus complète la relation de la

(1) La *Bibliothèque du Magnétisme animal*, par MM. les Membres de la Société du Magnétisme à Paris, forme une collection de faits magnétiques les plus intéressans, imprimée en huit volumes in-8°, chez J. G. *Dentu*, imprimeur-libraire à Paris, rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan), et au Palais-Royal, galerie de bois, n°s 265 et 266. Il ne reste plus que peu d'exemplaires de cette collection.

cure magnétique qui va suivre, je crois devoir présenter ici l'extrait de ce qui en a été déjà imprimé dans un article historique sur *Agnès Burguet*, dite *la Maréchale*, à Buzancy, l'une des somnambules magnétiques la plus extraordinaire, sur laquelle M. le *marquis de Chastenet de Puységur* nous a donné une notice très-curieuse, insérée à la page 11 du même N° X que je viens de citer.

La somnambule, dite *la Maréchale*, fut consultée, au commencement du mois de... 1818, sur la maladie dont nous donnons aujourd'hui la relation. Cette consultation offrit des faits de clairvoyance somnambulique les plus remarquables. La jeune personne, âgée d'environ vingt ans, qui en fut l'objet, avait été traitée jusqu'alors, sans succès, par la médecine ordinaire, pour une humeur qu'on avait jugée scrophuleuse. Les glandes du col étaient gonflées et engorgées au point de paraître comme un goître énorme. Un an auparavant, on avait extirpé une glande du côté droit du col de la malade, sans qu'à la suite de cette douloureuse opération mademoiselle Bi** eût obtenu de l'amélioration à son état. C'est alors qu'elle eut recours au Magnétisme ; et à ladite époque du mois de.... 1818, il y avait déjà six mois qu'elle en faisait usage avec beaucoup de succès. M. Bar**, qui journellement magnétisait cette malade, jugea à propos de la conduire chez M. le marquis de Puységur, pour y consulter la somnambule

dite *la Maréchale*, dont j'ai déjà fait mention plus haut. Celle-ci étant en somnambulisme, et après avoir été mise en rapport avec mademoiselle Bi**, vint s'asseoir tout près de cette jeune personne; puis, étendant la main, elle parcourut toutes les parties du corps de la malade, sans contact et à une très-petite distance.

Quoique le siége de la maladie se trouvât placé d'une manière bien apparente, au col de Mademoiselle Bi** qui se plaignait en outre d'éprouver, dans le moment, des souffrances assez vives au côté gauche, la somnambule, cependant, n'y fit aucune attention; les assistans en éprouvaient de la surprise, lorsque, tout-à-coup, *la Maréchale* fixa enfin sa main sur le côté droit de la malade, au bas des côtes; puis en la retirant, elle s'écria : « Ah! que voilà de glandes! » M. le marquis de Puységur, qui est le magnétiseur de la Maréchale, lui adressa la parole, en lui disant: Mais ce n'est pas là où sont les glandes? — « C'est bon, c'est bon, répondit la somnambule, laissez-moi me reposer un moment. » Ce repos était nécessaire, car cette somnambule est sujette à éprouver des spasmes, lorsqu'elle porte une trop forte attention sur la maladie des personnes qui viennent la consulter. Quand elle fut revenue à elle, on lui demanda : — Que voyez-vous? — « C'est bien aisé à voir, ce sont des glandes *rengorgées*, il y en a par tout le corps; ce n'est pas d'aujourd'hui, et il y a long-temps qu'elles sont comme çà. » — On lui

observa que, cependant, les glandes du cou, avant que la malade fût magnétisée, étaient si grosses et si gonflées, qu'elles y avaient formé une espèce de goître. — Eh bien! répondit la somnambule, qu'est-ce que *ça dit ça* ? (1) il n'y est plus à présent ce goître, il est déjà fondu. Mademoiselle, ajout-t-elle, est en bonne main, son magnétiseur travaille bien; qu'il continue, qu'il ne se lasse pas, que Mademoiselle ait bonne confiance, il la guérira.— Mais comment pouvez-vous dire que le cou ne soit pas malade? — Parce qu'il ne l'est qu'à cause du côté; c'est dans le côté que les glandes ont commencé à s'engorger, que l'humeur s'est arrêtée; et ça, il y a déjà long-temps; ça vient de l'enfance; cette humeur-là n'a pas pu s'évacuer par bas; on ne l'a pas travaillée comme on le devait: il a bien fallu qu'elle remontât; alors elle s'est nouée aux glandes du cou, et les médecins ont cru que le mal n'était que là. — La malade dit à la somnambule que depuis un an environ on lui avait fait l'extirpation d'une glande au cou. — A quoi bon, répondit la somnambule, ils vous ont fait souffrir, et voilà tout. — La malade, en continuant cette interlocution avec la somnambule, lui dit: On m'a conseillé de me faire appliquer sur mon cou, des cataplasmes faits avec des nids d'hirondelles: dites-moi votre avis sur ce remède. — Des nids d'hirondelles? Eh! pourquoi faire cela? Est-ce

(1) On conservera les propres expressions de la somnambule.

que vous avez les écrouelles? — Mais, dit, en rougissant, la jeune malade, tout émue de cette brusque apostrophe, c'est ainsi qu'on a toujours considéré ma maladie. — Eh bien! moi, Mademoiselle, je vous assure du contraire. Allez, allez, si vous aviez l'humeur que vous dites, le magnétisme ne la ferait pas comme ça partir, et couler par bas, comme je vois qu'elle va. — La joie qu'éprouva la jeune malade, de cette consolante réponse, lui fit embrasser *la Maréchale* avec une vive expression de reconnaissance. La somnambule ne paraissant pas s'en émouvoir, lui dit aussitôt: — Mais c'est qu'avec le Magnétisme il faudra faire encore quelque chose, non pas à présent, mais dans la saison où les herbes commenceront à avoir leur force. — Dites, je le ferai. — Quand le mois de mai sera venu, vous prendrez une tisane composée de feuilles de bourache, de bardanne, de chicorée sauvage..... je dirais bien du cresson..... Mais, non, il ne vous en faut pas. — Ah! tant mieux, ajouta la malade, car mon estomac ne digère pas le cresson. — Non, dit la somnambule, pas de cresson, mais du pissenlit. Vous ferez infuser ces quatre espèces de plantes comme du thé, en quantités égales, et vous en prendrez, pendant quinze jours de suite, trois tasses par jour, une heure avant votre repas. Le lendemain de ces quinze jours, vous prendrez deux gros de sel de glauber, dans une tasse de votre tisane : cela ne vous empêchera pas de dîner comme à votre ordi-

naire ; et puis, vous recommencerez la même tisane et la même purgation, tous les quinze jours, jusqu'à ce que vous soyez guérie.—Eh quoi! pas d'autres remèdes? — Non, pas autre chose. Vous avez le corps bien portant, le fond de votre santé est bon : cette humeur-là n'est pas encore heureusement passée dans le sang ; et quand le Magnétisme l'aura fait partir, vous vous porterez bien. Ah ! si on s'y était bien pris, il y a longtemps que vous en seriez débarrassée.

M. le marquis de Puységur ajoute dans sa notice, page 22 : J'ai reparlé le lendemain à *la Maréchale* en crise, de cette jeune et fort jolie malade, et voici ce que la somnambule a dit : — « Les médecins se trompent bien souvent sur ces maladies de glandes, qui viennent aux enfans. Ils croyent que ce sont des humeurs froides, tandis que la plupart du temps, ce n'est pas autre chose que la gourme d'enfance qui ne prend pas son cours, et qui se noue aux glandes du cou. Nous avons partout des glandes, ajouta-t-elle, et c'est dans la petite enfance, sur-tout, que la gourme s'y jette plus volontiers. Si on eût mis un petit vésicatoire derrière le cou de cette demoiselle-là, quand l'humeur y a remonté, elle se serait en allée par là, il n'en aurait été plus question. »

Le Baron d'Hénin de Cuvillers.

RELATION

Du traitement et de la guérison de mademoiselle Bi***, *écrite par elle-même.*

Je dois trop au Magnétisme, pour ne pas faire connaître ce moyen de guérison à ceux qui auraient le malheur affreux d'être attaqués d'une maladie semblable à celle que je viens d'éprouver.

Dès l'âge de quatre à cinq ans, il me survint au cou des glandes auxquelles mes parens firent peu d'attention, en pensant qu'elles tenaient à la croissance ; mais plus j'avançai en âge, plus ces glandes augmentèrent, et si bien, qu'à seize ans j'étais devenue un objet difforme. Ces grosseurs énormes se manifestaient depuis les oreilles jusqu'à la poitrine, cachaient entièrement les os de la mâchoire, se prolongeaient sous les bras, et finissaient enfin par envahir presque tout le corps. Je vis les médecins les plus renommés de Paris ; ils jugèrent ma guérison impossible et ne purent que me promettre du soulagement, en m'assujétissant aux remèdes qu'ils me prescrivirent. Quelque temps après, sur l'avis de plusieurs d'entr'eux, je me décidai à me faire extirper une de ces glandes ; elle était plus apparente que les autres, et de la grosseur d'un petit œuf de poule. Elle tenait du bas de l'oreille au

menton. Ce fut M. Dubois qui m'opéra avec toute la dextérité qu'on lui connait. Cette opération fut, comme on peut le croire, très-douloureuse. Lorsqu'elle fut faite, je crus m'apercevoir que j'avais couru quelque danger, à la vive joie que M. Dubois me fit paraître; et cette joie fut mêlée d'une sensibilité qui me confirma dans ma persuasion. Ce touchant intérêt qu'il me témoigna, m'a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais, c'est celui de la reconnaissance.

Je suivis presque sans discontinuer, pendant huit ans, le traitement de neuf médecins des plus habiles de la capitale. Me trouvant toujours au même point sous le rapport de l'engorgement des glandes, et du reste infiniment plus souffrante, je renonçai à tout espoir de guérison; je tâchai de me résigner à la mort la plus douloureuse. Chaque jour augmentait mes maux d'une manière effrayante. Je devenais sourde, je ne pouvais marcher un peu vite sans cracher le sang, mes digestions étaient laborieuses; une toux presque continuelle m'ôtait jusqu'à la douceur du sommeil; je ressentais encore, outre cela, de grandes douleurs et un engourdissement tel, que le moindre mouvement était devenu pour moi un travail. Enfin, aucune expression ne peut rendre l'état de peine et de souffrance auquel j'étais réduite, lorsque j'eus le bonheur de connaître le Magnétisme.

Je fus d'abord magnétisée par trois personnes

successivement pendant quatre mois, sans en ressentir d'effet. Ayant entendu parler beaucoup de M. Deleuze, je pris la liberté de me présenter chez lui. Il eut la bonté de ranimer mon courage, me cita des cures de maladies à-peu-près semblables à la mienne, et me fit espérer ma guérison. Peu de temps après cette époque, la Providence, qui veillait sur moi, me conduisit chez M. Bar... Il me vit, et malgré toutes les difficultés et la longueur du temps qu'il prévoyait nécessaire pour détruire ma maladie, il n'hésita nullement à se charger de moi; j'étais souffrante et malheureuse, et c'en était assez pour avoir des droits sur son cœur.

Dès sa première séance, j'éprouvai dans tout mon sang un mouvement que je n'avais jamais ressenti. Des apparences dont j'étais privée depuis longtemps se reproduisirent aussitôt; et à peine rentrée chez moi, j'eus un accès de fièvre très-violent qui me dura quatorze heures. Ce prélude heureux donna beaucoup d'espoir à M. Bar...; du moins, il me répétait sans cesse que je guérirais, et qu'avec de la patience je recouvrerais enfin une parfaite santé. Son expérience et les prodiges produits par le Magnétisme finirent par me convaincre. Mon esprit fut plus tranquille, et j'en éprouvai d'abord un mieux réel. Au bout de trois semaines, les glandes étaient déjà sensiblement diminuées. Beaucoup de petits boutons sortirent sur le cou, mais en plus grande abondance

pendant les séances. Plusieurs autres effets se manifestèrent durant le cours de mon traitement, mais je ne pus devenir somnambule, je n'éprouvais que de l'engourdissement, puis un sommeil très-doux, qui me procurait un bien-être impossible à rendre. Au lieu d'une heure que me donnait journellement M. Bar..., il m'en donna deux; jamais il ne calculait sa fatigue; même bonté, même patience; toujours prêt à me consoler, il me rassurait sur la crainte que j'avais de lui devenir importune. Tant que vous aurez besoin de moi, me disait-il, vous me trouverez toujours : trop heureux si mes soins peuvent vous rendre à la société.

Après quatre mois de Magnétisme le plus assidu, M. Bar... voyant que la fusion des glandes s'opérait trop lentement, eut l'idée de me donner un second magnétiseur. Il avait entendu parler de M. de la B....., comme ayant un grand pouvoir magnétique. Il alla le voir, s'en fit connaître, et me présenta chez lui. J'en fus magnétisée, mais sans autre effet que celui que j'avais déjà ressenti : même engourdissement, même sommeil. Comme M. de la B.... n'avait point encore acquis une grande expérience en Magnétisme, il prit ces symptômes pour ceux du somnambulisme, et continua de me donner ses soins, dans l'espérance qu'enfin je deviendrais lucide. M. Bar... me magnétisait également, mais à l'insu de M. de la B....., parce qu'il craignait que le zèle de celui-ci ne se ralentît par la connaissance de cette association : il ne dé-

sirait que ma guérison ; il voulait rester inconnu, et que toute la gloire de cette cure, si elle s'opérait, passât sur le compte de M. de la B..... Pendant neuf mois, j'eus ainsi quatre heures de magnétisme par jour : deux heures de chacun de ces Messieurs. Au bout de ce temps, et après diverses consultations de plusieurs somnambules, qui ne firent que me fatiguer, m'apercevant que le progrès de tant de soins ne compensait pas la peine qu'ils donnaient tant aux autres qu'à moi-même, je résolus de m'en tenir à ceux de M. Bar.... seulement, et d'écrire à M. de la B...., pour le remercier de ses soins et lui en témoigner ma reconnaissance. Je fus confirmée dans ces résolutions que j'exécutai quelque temps après, par la fameuse *Maréchale*, somnambule de M. de Puységur, chez qui M. Bar... me conduisit. Elle fut la seule qui sût me dire ce que j'éprouvais, et me rendre compte de la cause et des effets de ma maladie, dont elle fixa l'origine à l'époque des gourmes de mon enfance; ce qui était vrai.

La Maréchale ne passa que huit jours à Paris. A son départ, je me trouvai livrée aux seules ressources du Magnétisme, et je déplorais secrètement l'horreur de ma situation, quand le hasard vint mettre, à deux mois d'intervalle l'un de l'autre, deux malades aveugles, entre les mains de M. Bar...; l'une madame la marquise des Rousses; l'autre, M. Lemaire, capitaine honoraire aux Invalides. Ils devinrent tous deux somnambules dans la première séance. Ils virent l'un et l'autre ma ma-

ladie aussi parfaitement que la Maréchale l'avait vue et décrite ; mais aucun des trois ne s'accorda sur les remèdes.

La Maréchale a prononcé que le meilleur remède à pratiquer était le Magnétisme constant, et qu'il faudrait seulement au printemps prendre une légère tisane dépurative, dans laquelle on ajouterait de temps en temps deux gros de sel de Glauber. Elle me prédit ma guérison, mais dans un temps très-éloigné. Madame la marquise des Rousses, que je vis après, me prescrivit également le Magnétisme, et ne me donna qu'une tisane rafraîchissante de lierre terrestre et de racine de fraisier, à prendre uniquement jusqu'à la fin de la maladie. Elle me fit appliquer sur le cou de la bousse de vache mêlée avec de l'oseille. Il fallait que je tinsse le lit pendant ces applications, qui me donnaient la fièvre et une transpiration très-abondante. Je les fis cinq ou six fois, mais elles ne produisirent pas l'effet qu'en attendait madame des Rousses. Soit qu'elle n'eût pas vu toute la dureté des glandes, soit qu'elle n'eût pas bien calculé la vertu du remède, le fait est, qu'elle m'avait prédit que quatre de ces cataplasmes suffiraient pour la dissolution totale des tumeurs, ce qui n'arriva point. Elle me recommandait surtout de boire de quart d'heure en quart d'heure, afin que l'humeur ne restât point sur la poitrine, parce qu'un si grand volume, fondant tout à-coup, pourrait m'étouffer sans cette précaution. Elle

regardait cette bousse de vache cuite avec de l'oseille, comme un puissant dissolvant, et m'assurait que des cancers même céderaient en très-peu de temps à l'efficacité de ces applications, en les renouvelant toutes les vingt-quatre heures.

Madame des Rousses, dans son sommeil, paraissait n'avoir plus rien d'humain, sa physionomie devenait céleste, elle parlait avec une abondance, une facilité, et sur-tout un choix d'expressions qui prêtait encore au prestige de cet état surnaturel. C'est à genoux que j'aurais aimé à l'entendre; elle me paraissait tellement être l'organe de la divinité, que j'écoutais toujours avec un sentiment mêlé de respect et de terreur, ce qu'elle allait me prescrire. Elle avait, quoiqu'elle fût aveugle, le don de voir, dans son somnambulisme, tous les objets extérieurs avec lesquels elle se mettait d'elle-même en rapport. Si elle se promenait en cet état dans son jardin, elle le décrivait comme nous aurions pu le faire nous-mêmes; s'extasiait sur les beautés de la nature, et nous en faisait des tableaux sublimes. Mais il paraît, d'après ce qu'elle nous a dit, depuis qu'elle a recouvré la vue et qu'elle a pu comparer les mêmes objets, qu'elle voyait cette nature infiniment plus riche et plus belle dans son sommeil, qu'elle ne le paraît encore à nos yeux.

J'assistai à cette époque à toutes ses séances avec M. Lemaire. C'est ce jeune militaire que je viens de citer,, et dont elle a parlé d'une manière si

attachante, dans le rapport qu'elle a fait elle-même en l'état de somnambulisme, de sa propre guérison, rapport qu'on a pu lire dans le n° 16 de la *Bibliothèque du Magnétisme* (1). Rien n'était plus curieux, plus attendrissant, que les conversations que ces deux aveugles avaient ensemble dans leur sommeil. Avec quelle éloquence madame des Rousses donnait des consolations à M. Lemaire, qui ne pouvait se tromper sur son état, et qui voyait comme elle, que s'il recouvrait un jour la vue, ce serait une lumière si faible, qu'à peine lui servirait-elle à se conduire! Il se résignait à son sort avec une douceur angélique: pas une larme sur son malheur, tandis qu'il en avait toujours à donner au malheur des autres. On ferait le volume le plus intéressant, des détails de cinq séances auxquelles j'eus l'occasion d'assister avec M. Bar...

Madame des Rousses étant forcée d'aller au Hâvre, je ne pus suivre que pendant un mois son traitement, dont je me trouvais très-bien. Incer-

---

(1) *Voy.* la Relation de la maladie et de la guérison de madame la marquise des Rousses, dictée par elle-même pendant son état de somnambulisme, le 10 novembre 1818.

Cette Relation est insérée dans le tome VI de la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, au n° 16 du mois de janvier 1819, page 47.

Il est encore fait mention de cette guérison au tome VII de la même *Bibliothèque périodique* par MM. les Membres de la Société du Magnétisme animal à Paris, au n° 21 du mois de juin 1819, page 189.

tain sur l'époque de son retour à Paris, M. Bar... me remit entre les mains de M. Lemaire, son autre somnambule, dont j'ai toujours depuis suivi les remèdes. Il est impossible de conduire une maladie avec plus de sagesse et de prudence. La fusion insensible de l'humeur, descendant continuellement du cou sur la poitrine, exigeait qu'il prît des précautions extrêmes pour garantir de tout accident un organe aussi délicat, et que j'ai naturellement faible. Ces précautions prises, il me fit appliquer d'abord, pendant la nuit, des cataplasmes d'herbes émollientes, pour entretenir l'amollissement de la superficie des glandes, dont la dureté intérieure annonçait qu'il faudrait un temps bien long pour les dissoudre. Quand il vit l'écoulement de l'humeur bien établi, il me fit mettre des emplâtres d'extrait de ciguë, que je renouvelais toutes les vingt-quatre heures ; j'étais magnétisée par lui, dans son sommeil, trois fois par semaine. M. Bar..., intime ami de M. l'abbé d'Al..., réclama encore pour moi les soins de ce dernier ; la même volonté, le même zèle charitable, les dirigeant tous deux, ils me magnétisaient tous les jours ensemble : l'un, la poitrine, et l'autre, le cou. La fusion alors devint très-considérable, je crachais des boules d'humeur tout entières : d'une semaine à l'autre, la diminution des grosseurs était sensible. Quand M. Lemaire me trouvait trop fatiguée, il suspendait les emplâtres de ciguë, que je remplaçais par des herbes émollientes.

Ces applications furent alternatives pendant six mois. Pour traitement intérieur, il m'ordonna la même tisane de madame des Rousses, et il y ajoutait presque toujours un gros de crême de tartre ou de sel de nitre.

Je passai ainsi du mois d'octobre 1818, au mois d'avril 1819, dans un état d'affaiblissement qui, allant toujours croissant, me faisait penser que ma fin était prochaine. M. Lemaire me répétait sans cesse de ne rien craindre, que plus ma maladie tirerait à sa fin, et plus mon épuisement serait considérable. Témoin tous les jours de sa clairvoyance, et recevant de lui les soins du plus touchant intérêt, je suivis avec confiance toutes ces prescriptions. Au mois d'avril, il ne me trouva plus que très-peu d'humeur au cou ; mais jugeant mes organes trop affaiblis pour soutenir sans danger la fin de mon traitement, il me fit cesser toute application, et m'ordonna de prendre une prise de poudre de Saint-Ange, pendant trois jours de suite, et pendant neuf une tisane dont j'ai oublié la composition. Elle me donna une si grande activité dans le sang, qu'il me sortit par le nez avec une abondance effrayante, sans discontinuer; je saignais aussi par la bouche, et tout mon corps était vergeté, comme si le sang eût voulu jaillir par tous les pores. Cette hémorrhagie dura quatre jours sans interruption, elle ne fut totalement passée qu'au bout de neuf. M. Lemaire ne voulut jamais l'arrêter, m'assurant que cette révolution

nécessaire était sans danger. Une perte considérable suivit l'hémorrhagie : alors je me trouvai dans un état de faiblesse qu'on peut facilement concevoir. M. Lemaire m'engagea d'aller à la campagne pour respirer un air pur, de m'y lever très-matin pour faire des promenades dans les bois, et de revenir me coucher ensuite.

Je quittai donc Paris, mais avec l'idée, au fond du cœur, de ne plus le revoir, et désirant même, je l'avoue, la fin d'une existence aussi déplorable. Pendant les premiers jours de ma résidence à N..., loin d'éprouver du mieux, mon mal-être ne fit qu'augmenter. J'avais des douleurs très-vives de poitrine, de dos ; un embarras sous le cœur, qui gênait ma respiration : je ne pouvais rien digérer. Ma sœur, l'être que je chéris le plus au monde, désespérée de me voir en cet état, et sachant que le magnétisme m'était salutaire, voulut me magnétiser. J'éprouvai tout de suite un soulagement si marqué, que depuis elle continua tous les jours de le faire, n'ayant point avec moi M. Bar... Je me sentis renaître petit-à-petit ; mes alimens commencèrent à mieux passer, et les douleurs diminuèrent insensiblement. Je reste convaincue que, sans le Magnétisme que m'administrait ma sœur, j'aurais succombé. Il n'y avait plus assez de force dans mes organes pour chasser l'humeur qui s'était agglomérée dans l'estomac et dans la poitrine, et qui, bouchant les conduits principaux, allait finir par m'étouffer.

Le Magnétisme, en ranimant ces mêmes organes. leur donna la force de repousser ce qui les obstruait. Ce qui me donna cette conviction, c'est que j'eus aussitôt une évacuation très-abondante et des digestions plus faciles.

Je revins à Paris au bout de sept semaines, ayant plus de force que lors de mon départ, mais cependant encore souffrante. M. Lemaire me prescrivit un régime très-doux. Il fallait rétablir le velouté de la poitrine que la fusion des humeurs âcres avait totalement détruit. Je pris de l'urine d'enfant pendant trois mois ; ce remède m'a fait un bien extraordinaire.

Mon cou depuis long-temps n'étoit plus difforme. J'attendais les premières chaleurs pour me débarrasser des cravates que je portais depuis nombre d'années. Je commençai de les quitter à la campagne, et depuis quatorze mois qu'il est découvert il ne présente aucune différence avec celui des autres. Le peu de grosseur qui y reste encore est insensible à l'œil, et fond petit-à-petit par la seule activité du sang qu'on a soin de maintenir dans une circulation convenable. Ma santé se raffermit tous les jours, et quoique l'hiver ait été très-rude, je l'ai supporté sans douleur.

Cependant je n'espère pas d'acquérir une constitution aussi forte que celle que j'aurais eue vraisemblablement sans cette maladie qui datait de mon enfance, et les parties où l'humeur a séjourné si

long-temps devront nécessairement se ressentir de l'impression qu'elles en ont reçue.

M. Bar..., dont la bonté est infatigable, continue depuis trois ans à me magnétiser tous les jours : une demi-heure maintenant me suffit. M. Lemaire est toujours prêt aussi à me donner ses soins aussitôt que je les réclame.

Je lui soumis, il y a quelque temps, un remède qu'on m'avait indiqué comme efficace pour fondre les glandes. Ce remède se compose de deux tiers de glands et d'un tiers de café. Après y avoir long-temps réfléchi, il fut étonné de la vertu du chêne sur un grand nombre de maladies; il cita plusieurs de ses propriétés, et le jugea très-bon pour ma position actuelle. J'en fais usage depuis un mois et m'en trouve à merveille. Mon intention est de continuer ce remède jusqu'à la fusion totale du peu qui reste de mes glandes.

S'il existe un être assez malheureux pour éprouver une maladie pareille à celle dont je viens d'être délivrée, que mon exemple ranime son courage; le Magnétisme et la patience sont les sûrs moyens de sa guérison.

PASSAGES

D'AURÈLE-PRUDENCE ET DE SYNÉSIUS,

Favorables au Magnétisme animal.

Dans les prétendus voyages que font les Somnambules pendant leur sommeil, l'âme ne se sépare pas du corps. — Histoire fabuleuse d'un prince de Galles, dont l'âme, quittant le corps en forme de papillon, découvrit un trésor.

Ce n'est point un paradoxe d'affirmer que vers la fin de l'an 300, et au commencement de 400, les phénomènes du somnambulisme et du Magnétisme animal étaient parfaitement connus. Nous en avons pour témoins deux auteurs célèbres qui écrivaient dans ces temps-là.

Le premier, *Aurèle Prudence* (Aurélius-Prudentius-Clemens), né à Sarragosse en Espagne, l'an 348, fut successivement avocat, magistrat et homme de guerre, et se distingua dans toutes ces professions. Il mourut revêtu d'un emploi considérable à la cour d'Honorius.

Le second est *Synesius*, qui vivait sous Arcadius

en 400. Il fut disciple de la fameuse *Hypacie* (1) d'Alexandrie, et, de païen qu'il était originairement, il fut promu à l'évêché de Ptolémaïde; il

(1) Hypacie naquit à Alexandrie vers la fin du 4e. siècle, et mourut dans le mois de mars 415. Elle était fille de *Théon*, philosophe et mathématicien célèbre. Elle suivit les leçons de son père, et le surpassa en célébrité, sur-tout par ses connaissances en mathématiques, dont elle avait fait son occupation principale. Elle fit de si grands progrès dans l'étude de l'Écriture-Sainte, dans la Philosophie, dans la Géométrie et l'Astronomie, etc., qu'elle égalait et même surpassait, en quelque sorte, tous les philosophes de son temps. Elle était d'une rare beauté, et tous ceux qui la voyaient en étaient épris. Les auteurs anciens qui ont parlé d'*Hypacie* lui ont donné autant de louanges pour la pureté de ses mœurs, que pour sa science et la beauté de son génie.

Dans l'*Histoire abrégée des Philosophes et des Femmes célèbres*, par M. *de Bury*, en 2 vol. in-12, Paris, 1773, à la page 276 du Tom. II, elle y est placée au rang des femmes qui se distinguèrent par une philosophie chrétienne et savante. Cependant plusieurs auteurs prétendent qu'elle suivait encore la religion des païens, ou du moins qu'elle favorisait le paganisme.

A son retour de la ville d'Athènes, où elle était allée se perfectionner dans les écoles savantes de la Grèce, *Hypacie* fut mise à la tête de l'Ecole d'Alexandrie, où tant de grands hommes, avant elle, avaient professé les sciences. Tout ce qu'il y avait alors dans le monde, de philosophes chrétiens et païens, venaient entendre ses leçons. On comptait parmi ses disciples l'illustre *Synésius de Cyrène*, l'un des plus savans de son siècle, et qui fut depuis évêque de Ptolémaïde, ancienne ville d'Afrique, de la pentabole d'Egypte. Ce prélat appelle cette docte fille sa mère, sa sœur, son maître en philosophie, et sa bienfaitrice; il lui adresse plusieurs lettres, la rend juge de ses ouvrages, et les soumet à sa critique. Tous les Préfets d'Egypte, de son temps, recherchèrent son amitié, et l'un d'eux, nommé *Oreste*, suivait ses conseils; mais malheu

était Platonicien. Il ne faut pas le confondre avec un alchimiste du même nom, dont il est parlé

---

reusement il existait alors, entre ce préfet et *Saint Cyrille*, Patriarche d'Alexandrie, de grandes dissensions qui produisirent une opposition formelle entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique. Il en résulta une animosité si vive, qu'elle se communiqua aux partisans du préfet et à ceux du patriarche. Les esprits s'exaspérèrent à un tel point, qu'on vit plus de cinq cents moines des déserts de *Nitrie*, dans la Basse-Égypte, quitter leurs solitudes, et entrer tout-à-coup, menaçans, dans Alexandrie. Ils attaquèrent le préfet sur son char, dispersèrent son escorte à coups de pierres, et l'un des moines, nommé *Ammonius*, blessa le préfet *Oreste* au visage. Le peuple accourut au secours d'*Oreste*, mit en fuite les moines; et *Ammonius* qui avait blessé le préfet, fut mis en jugement et condamné à expirer sous les verges. Saint Cyrille recueillit le corps d'*Ammonius*, le fit transporter processionnellement dans sa cathédrale, changea le nom de ce moine en celui de *Thaumase*, c'est-à-dire *Admirable*, et le fit proclamer comme martyr. Cette conduite, que plusieurs écrivains se sont fait un devoir de justifier en faveur des motifs qui faisaient agir ce prélat, ne fit qu'irriter les esprits de part et d'autre, et entretenir des sentimens de vengeance qui, bientôt, éclatèrent et produisirent un assassinat commis sur la personne d'*Hypacie*. L'*abbé Fleury*, membre de l'Académie française, et confesseur de *Louis XV*, dans son *Histoire ecclésiastique*, a dit, en parlant de l'émeute des moines à Alexandrie, que les plus sages des chrétiens n'approuvèrent pas alors la conduite du patriarche. En effet, les plus fougueux partisans de *Saint Cyrille*, ayant à leur tête le lecteur *Pierre*, clerc de l'église d'Alexandrie, arrêtèrent *Hypacie* dans le temps qu'elle se rendait à son école, la forcèrent de descendre de son char, et la traînèrent dans l'église nommée *Cesarine;* là, après l'avoir dépouillée toute nue, l'assommèrent avec des débris de tuiles et de pots de terre. Cet événement déplorable eut lieu au mois de mars 415. La rage de ces forcenés ne fut point assouvie par la mort de cette femme illustre; ils coupèrent son corps par

dans l'*Histoire de la Philosophie hermétique*, par Langlet Dufresnoy (1), tom. I, pag. 419, et dans

---

morceaux, les portèrent dans les rues d'Alexandrie, et enfin les brûlèrent dans un lieu nommé *Cinaron*.

C'est ainsi que les outrages exercés par des clercs séditieux, sur le corps de la belle *Hypacie*, servirent de représailles pour venger, par un crime, la juste punition infligée, d'après les lois, à un moine fanatique et rebelle.

Ce meurtre attira de grands reproches à saint Cyrille, parce que déjà, dans plusieurs circonstances, il avait signalé un zèle trop ardent, en employant la violence, sans attendre la justice du magistrat, pour punir les hérétiques et les juifs. Il avait aussi, de son autorité, fait fermer les églises des Novatiens, et s'était emparé de leurs trésors. Il se mit une autre fois, lui-même, à la tête d'une multitude séditieuse, fit fermer les synagogues, chassa les juifs d'Alexandrie, qui y étaient au nombre de quarante mille, fit raser leurs maisons, et livra leurs biens au pillage.

Pour réprimer les entreprises du clergé, le gouvernement impérial, sous Théodose II, fit une loi, en l'an 416, par laquelle il réduisit le nombre des clercs, et leur défendit à tous de s'immiscer dans les affaires publiques.

L'infortunée *Hypacie*, non moins célèbre par sa beauté et ses bonnes mœurs, que par son esprit, avait composé un grand nombre d'ouvrages très-estimés, mais dont la plupart périrent dans l'incendie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie.

(H. C.)

(1) Langlet Dufresnoy naquit à Beauvais le 5 octobre 1674, et mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, le 16 janvier 1755. Il fut employé dans la diplomatie, et se distingua dans la carrière des belles-lettres. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages remplis de recherches curieuses, et, entre autres, ceux qui suivent, dont je donne la notice, comme ayant quelque rapport avec la science du Magnétisme animal.

1°. *Histoire de la Philosophie hermétique*, accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science, avec le

la *Bibliothèque des Philosophes chimiques*, par M. L. M. D. R. Paris, 1741, tom. II, pag. 175. C'est en vain qu'on a voulu appliquer à cet alchimiste obscur les caractères qui distinguent l'évêque de Ptolémaïde. Ce rapprochement est démenti et par le style absolument différent de celui du philosophe Platonicien, et par le silence de tous les auteurs qui n'ont jamais regardé cet Évêque comme un alchimiste; et enfin par le père Pétau, qui, dans la collection des œuvres de Synesius, n'a point compris l'opuscule hermétique dont parle Dufresnoy.

Aurèle Prudence a écrit beaucoup de poésies; c'est dans celle intitulée : *De Integritate visionis animæ*, qu'il célèbre les phénomènes de la vision somnambulique.

---

véritable *Philalette*, revu sur les originaux. Cette histoire fut imprimée en trois volumes in-12, l'an 1742.

2°. *Traité historique et dogmatique* sur les apparitions, les visions et les révélations particulières, avec des observations sur les dissertations du révérend Père Dom *Calmet*, sur les apparitions et les revenans, en deux volumes in-12, 1751.

3°. *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles* sur les apparitions, les visions et les songes, avec une préface historique et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortilèges, en quatre volumes in-12, année 1752. L'auteur a joint à cet ouvrage une préface de 162 pages, dans laquelle il discute le *pour* et le *contre* sur les visions et les songes.

4°. *Histoire de la célèbre Jeanne d'Arc*, 1 vol. in-12, année 1753. (H. C.)

« Croyez-vous, dit-il, que l'âme ne voye que
» par les yeux et qu'elle soit circonscrite par la
» portée de nos regards? celui qui croirait de la
» sorte serait dans une grande erreur. »

Errat quis qui animas nostrorum sine oculorum
Estimat.

« Non, la vue de l'âme ne dépend pas d'une
» étroite prunelle; c'est une flamme vive, un
» feu qui s'élance, fend la nue, et pénètre dans
» le vaste abîme de l'inconnu. »

Illis viva acies, nec pupula parva, sed ignis
Trajector nebulæ, vasti et penetrator operti est.

« Rien ne peut intercepter ses regards, ils
» atteignent les voûtes azurées. Ils percent à
» travers les montagnes les plus solides, à travers
» les ombres de la nuit, à travers les ondes de
» l'océan; ils plongent dans les gouffres du Tar-
» tare. »

Nil ferrugineum solidumve tuentibus obstat.
Nocturnæ cedunt nebulæ, nigrantia cedunt
Nubila; prætenti cedit teres area mundi.
Nec tantum aerios visu transmittit hiatus
Spiritus, oppositos sed transit lumine montes;
Oceani fines atque ultima littora Thyles
Transadiit, volucresque oculos in Tartara mittit.

Et qu'on ne dise pas que ce soit par la force de la pensée que l'âme ainsi se transporte sur tous les points de l'univers. Non, le poète parle d'une vision réelle et très-réelle. Il suffit de le suivre:

« Doutez-vous que l'âme puisse porter un re-
» gard assuré sur les objets cachés aux yeux du
» corps, lorsque, souvent, quand nos paupières
» sont fermées par un sommeil bienfaisant,
» pleine de vie, l'âme aperçoit les choses dis-
» tantes et les lieux éloignés, dirigeant sa vue à
» travers les campagnes, sur les mers, et jus-
» qu'aux étoiles, par la seule force de sa volonté. »

Expertos dubitas animas percurrere visus ?
Abdita corporeis oculis, cum sæpe quietis
Rore soporatis ; cernat mens viva remotos
Distantesque locos, aciem per Rura, per Astra
Per Maria intendens.

La vision dont parle Aurèle Prudence n'est donc pas celle de la réflexion, mais celle qui a lieu dans les songes et dans les états analogues ; une vision qui frappe l'imagination et lui laisse la même impression que la réalité, si ce n'est pas la réalité même.

« Nous avons dit *pleine de vie*, car l'âme avant
» la mort ne se sépare pas de son corps. »

..... Nec enim se segregat ipsa
Ante obitum vivis ex artubus.

« Mais fixe dans son domicile, c'est de là que sa
» vue pénétrante atteint jusqu'aux entrailles les
» plus cachées, et que l'univers entier est dé-
» roulé devant elle. »

Viscera sed sede manens speculatur acutis
Omnia luminibus. Nullo obice rerum
Disclusa ante oculos subjectum prospicit orbem.

« C'était ainsi que Jean l'Evangéliste, lorsqu'il était » encore revêtu de son corps, voyait les mys- » tères de l'avenir, parcourait par les yeux et » par le sentiment les siècles futurs dans l'ordre » qu'ils devaient suivre. »

Sic arcana videt tacitis cooperta futuris
Corporeus Joannes adhuc nec carne solutus
..... Sensuque oculisque peragrans
Ordine dispositos venturis solibus annos.

« Il voit le séjour angélique, et son oreille déjà » retentit du son aigu des trompettes qui an- » noncent la fin du monde et l'incendie de l'uni- » vers. Il voit tout cela, plein de vie; avant son » décès son âme transportée par l'extase pouvait » bien s'élever au-dessus de la matière, mais » sans abandonner son corps. »

Secedente animâ, non discedente, videbat.

« Or, si l'âme, de son vivant, a une vue si éten- » due, que sera-ce quand elle aura laissé dans le » tombeau sa dépouille mortelle? »

Nonne magis flatus sine corpore cuncta notabis
Corporis involucris tumulo frigente repostis?

Est-il possible de décrire, de rendre mieux, la position, les facultés du somnambulisme, que vient de le faire le poète Aurèle Prudence? Dans cet état procuré par un sommeil bienfaisant, l'âme voit tout. Elle voit dans son corps, elle voit dans celui des autres, elle voit dans le sein de la terre, *omnia speculatur viscera* : elle voit à dis-

tance ; *cernit mens viva, remotos distantesque locos*, elle voit dans l'avenir. Les murs, les obstacles, les enveloppes, rien ne peut arrêter la pénétration de sa vue ; et ce n'est pas seulement des songes et des fictions de l'imagination que parle Prudence, il parle des visions réelles que les crisiaques ont dans leurs extases, visions qui les rendent confidens non-seulement du présent, mais encore de l'avenir.

L'explication de la vision à distance a toujours paru d'une extrême difficulté. Prudence, à l'exemple de quelques anciens, pour trancher la difficulté, a supposé que l'âme, si elle ne se séparait pas entièrement du corps, s'en isolait au moins un peu ; et c'est ce qu'il a exprimé par ce vers singulier :

Secedente animâ, non discedente, videbat.

Ce morceau d'Aurèle-Prudence est, en général, véritablement admirable ; et un magnétiseur qui aurait voulu célébrer les merveilles du Magnétisme, n'aurait pu le faire plus éloquemment et plus énergiquement. (1)

Synésius, qui vivait sous Arcadius, peu de temps

---

(1) Aurelius-Prudentius, Antwerpiæ, 1536, de Integritate visionis animæ, pag. 473 et seq. ; poëme intitulé *Amartigenia*, ou de l'Origine des péchés.

Amartigenia est dérivé des mots grecs ἁμαρτία (amartia), *péché ;* du verbe ἁμαρτάνειν (amartanéin), *pécher ;* et des verbes γείνω (géino), γείνομαι (géinomai), *naître, engendrer, produire.* (H. C.)

après le poète Prudence, a fait un Traité sur les Songes. Il paraît qu'il fut composé avant qu'il eût embrassé le christianisme. D'abord il croit à la divination, et surtout à celle des songes. « Le commun » des hommes, dit-il, connaît ce qui est présent, » il peut former des conjectures pour l'avenir. » Calchas était le seul, parmi les Grecs, dont on » pouvait dire : Il connaît le passé, le présent, » l'avenir :

Quæ sunt, quæ fuerunt, quæ mox ventura sequentur.

» L'intelligence, chez l'homme, est une portion » de la substance divine; c'est pourquoi le sage » est lié par un certain rapport avec Dieu; et c'est » pour cela qu'il tâche, le connaissant de plus » près, de s'en rapprocher autant qu'il est pos- » sible. (1)

» Tout fournit à l'homme des indices de l'avenir; » pourquoi? c'est que tout se tient dans le monde. » Le monde est comme un animal, dont toutes » les parties correspondent entre elles. (2) Cet » univers est comme un grand livre couvert de » lettres de toutes espèces; les unes phéniciennes,

---

(1) Sapiens cum Deo quâdam necessitudine conjunctus est, quod cognitione proximâ ad eum conatur accedere, et circa intellectionem occupatur quæ est ipsa de substantiâ. *Synesii opera quæ extant græcè latinè interprete Dionisio Petavio.* Lutet. Parisiis., 1640, *de Insomniis.*

(2) Jam verò cùm per quælibet futurorum indicia quælibet præbeant, quoniam quæ eodem sunt in animali, mundo scilicet, germanitatem habent inter sese. *Ibid.*

» les autres assyriennes, les autres égyptiennes.
» L'ignorant ne les connaît pas ; mais le sage sait
» les rassembler et lire plus ou moins correc-
» tement. Tout lui dévoile l'avenir ; et c'est en
» cela peut-être que consistent tous les enchan-
» temens. Ils consistent à connaître tous les rap-
» ports des parties du grand tout, et à savoir les
» rapprocher par l'attention qui leur est propre.
» Si un objet ne peut pas en attirer un autre
» immédiatement, il le fera par l'intermédiaire
» d'un troisième. » C'est là un axiôme de nos chimistes modernes. « N'avons-nous pas en nous-
» mêmes, continue Synésius, de ces effets qui ne
» s'opèrent que médiatement ? Une partie du
» corps nous fait mal, la douleur ne se com-
» munique-t-elle pas à l'autre extrémité, quoique
» les parties intermédiaires ne sentent rien ? C'est
» que ce sont les parties d'un même animal. Il en
» est de même des cordes d'un même instrument,
» lorsqu'elles sont dans un certain rapport. Vous
» touchez la première ; la seconde, la troisième
» restent immobiles ; mais la quatrième, quoique
» plus éloignée, rendra des vibrations, parce
» qu'elle est en concordance avec la première.

» De même, dans le monde, tout n'est pas un
» et identique, c'est un tout composé de diffé-
» rentes parties, dont les unes ont une affinité
» entre elles, et les autres une espèce de répul-
» sion ; mais ce divorce mutuel des parties conspire
» pour l'union et la concorde du tout. Dans la

» lyre, c'est la collection des sons opposés et » concordans, qui forme le concert. » (1)

Nous n'avons pas craint de suivre Synésius dans quelquès-unes de ses idées. On y verra que l'opinion qui établit un système de communication entre toutes les parties de l'univers, tant entre elles qu'avec le tout, n'est pas nouvelle, et que les modernes n'ont fait que reproduire, avec quelques modifications, cette antique doctrine.

A l'égard de cette concordance, de cette tendance de toutes les parties de l'univers, à se mettre d'accord les unes avec les autres, il ne faut pas oublier un fait précieux cité par tous les journaux savans, qui démontre cette vérité : c'est celui de deux pendules posées sur une même tringle.

Il est reconnu, 1° que si l'une de ces deux pendules, que l'on suppose absolument semblables, se trouve placée à côté d'une autre de même dimension, qui est en repos, la première lui communique son mouvement, de manière que les deux pendules marchent ensemble ;

2°. Si les deux pendules sont posées l'une à côté de l'autre, et que les lentilles se meuvent

---

(1) Oportebat enim arbitror, universitatis hujus consentientis secum, conspirantisque partes, utpote quæ ejusdem totius membra sunt, mutuâ quâdam necessitate copulari. Ac fortasse magorum incantationes nihil aliud sunt. Nam à se invicem attrahuntur, non minùs quàm significantur ; et is demum sapiens est, qui partium inter se mundi cognationem intelligit. *Ibid.*

en sens contraire, bientôt les deux lentilles se mettent d'accord et ne se dérangent plus ;

3°. Si les deux pendules sont séparées, elles varient entre elles ; si elles sont mises à côté l'une de l'autre, elles vont ensemble, et plus de dérangement. (1)

Revenons à l'opinion de Synesius sur les songes.

« Les sens, dit-il, sont bien les moyens et les » instrumens des sensations, mais le sentiment » et la perception des sensations n'appartiennent » qu'à l'âme ; car dans le sommeil nous voyons » les couleurs, nous entendons les sons, nous » éprouvons l'effet du tact, ce sentiment si dé- » licat pendant que nos sens se reposent, et sans » qu'ils y coopèrent en rien, et je ne sais même » pas si ce mode de sentir n'a pas quelque chose » de plus saint. Car c'est par son bienfait que » nous conversons quelquefois avec les dieux, » soit qu'ils nous avertissent les premiers, soit » qu'ils répondent à nos demandes, soit qu'ils » veillent à nous de quelqu'autre manière. Si » donc, en suivant l'indication d'un songe, quel- » qu'un trouve un trésor, je ne vois rien là » d'admirable, pas plus que si quelqu'un s'étant

---

(1) *Bulletin de la Société d'encouragement.* Novembre 1818, pag. 351 et suivantes.

Annales de Chimie et de Physique, cahier d'octobre 1816, pag 166.

» couché ignorant, il se réveille habile, ayant
» dans son sommeil conversé avec les Muses et
» reçu leurs leçons. Nous avons vu cela de notre
» temps et je n'y trouve rien d'incroyable. » (1)

« Je passe sous silence et les embûches décou-
» vertes en songe, et les personnes qu'un som-
» meil médical a délivrées du danger des mala-
» dies, etc., etc. »

Ainsi, voilà la profession de foi de Synesius bien claire. Il croit fermement à tous les phénomènes du somnambulisme. Il croit que les révélations du sommeil peuvent découvrir un trésor, qu'elles peuvent faire connaître des embûches cachées.

Nous avons vu mettre en problème si on ne pouvait pas profiter du somnambulisme pour instruire le somnambule et le rendre imbu de certaines opinions. Synesius tranche la question pour l'affirmative. Il assure qu'une personne peut se coucher ignorante et se réveiller habile, sans avoir fait d'études préalables. On peut concevoir qu'un habile magnétiseur, en conférant avec un somnambule pendant son sommeil, peut lui inculquer des principes, des règles qui s'im-

---

(1) Adeòque si cui thesaurus somni munus obtigit, nihil admirandum censeo. Neque si quis, cùm imperitus obdormisset, posteaquam in somnis cum musis versatus sit, et nonnulla cum iis locutus fuerit, nonnulla idem audierit, repentè elegantissimus sit poeta factus, cujus modi ætas nostra tulit : minimè id verò incredibile mihi videtur. Synes. *Ibid.*

priment dans son cerveau, et à son réveil le rendent plus savant. Il atteste que, de son temps, il y avait des exemples de cette instruction communiquée pendant le sommeil, et c'est de cette manière qu'on pourrait concevoir ce qu'on appelle *l'art notoire*.

Synesius reconnaît aussi au sommeil la propriété de guérir les maladies, il l'appelle un sommeil médical, *somnus medicus*. (1)

Ainsi les principes de Synesius concordent parfaitement avec ceux du somnambulisme. Il est donc vrai de dire que vers les quatrième et cinquième siècles, ces principes, ainsi que la pratique du somnambulisme, s'étaient conservés sans interruption.

Ces expressions d'Aurèle Prudence, *Secedente animâ, non discedente*, nous rappellent un trait rapporté dans les *Lettres égyptiennes et anglaises* (2), qui trouve ici naturellement sa place.

« Un roi du pays de Galles était en guerre avec
» un autre roi de l'isle de la Grande-Bretagne :
» leurs armées étaient en campagne et cher-
» chaient à l'envi l'occasion de combattre. Le
» roi de Galles, après une marche forcée de

---

(1) Synes. *Ibid.*

(2) *Lettres égyptiennes et anglaises*, ou Correspondance historique, philosophique, critique et littéraire, sur des sujets peu communs, entre un sage égyptien et un savant anglais. Amsterdam, 1742, in-12.

» quarante heures, s'arrêta à la tête de ses troupes
» dans un camp avantageux, le long d'un ruis-
» seau qui coulait au pied d'une montagne hé-
» rissée de rochers. Extrêmement fatigué, il s'en-
» dormit sur un gazon, et pendant son sommeil
» ses officiers, sans s'éloigner de sa personne,
» s'amusèrent à jouer au petit palet. A peine le
» roi fut assoupi, qu'un de ses courtisans en ap-
» pelle d'autres, pour leur faire remarquer une
» espèce de papillon qui sortait de la bouche de
» leur prince et cherchait à passer le ruisseau.
» Ses aîles, courtes et mal disposées, ne lui per-
» mettaient de voler qu'en sautillant. Cet officier,
» touché de l'embarras où il voyait le papillon,
» tira son cimeterre et l'ayant allongé sur le ruis-
» seau, il le coucha d'une certaine façon que la
» pointe et la poignée portaient sur les deux
» bords. Ce fut une espèce de pont sur lequel ce
» petit animal ne fit point difficulté de passer.

» Les spectateurs, étonnés, lui donnèrent toute
» leur attention ; ils le suivirent des yeux, et ils
» le virent entrer dans un antre, dont l'ouver-
» ture était enfoncée sous des rochers qui,
» penchant du côté du ruisseau, semblaient me-
» nacer de leur chute.

» Ce petit spectacle continuant de les amuser,
» leur donna lieu de s'entretenir de la familiarité
» du papillon. Cependant ils ne perdirent point
» de vue la caverne. Après avoir disparu envi-
» ron un quart-d'heure, ce petit animal en sor-

» tit, et ils redoublèrent leur attention. Ils le
» virent reprendre le chemin qu'il avait tenu en
» allant ; et s'étant aperçus du même embarras
» où il était pour repasser l'eau, ils lui tendi-
» rent le même cimeterre, qui lui servit encore
» de pont. Il le traversa avec une grande tranquil-
» lité, et, suivant sa première route, il rentra dans
» la bouche du Roi, qui s'éveilla à l'instant. Les
» officiers s'approchèrent du prince, à dessein de
» le divertir par le récit qu'ils avaient à lui faire
» du fait dont ils venaient d'être les témoins ;
» mais le roi les prévint.

» J'ai fait, leur dit-il, un plaisant rêve ; j'ai
» passé une rivière sur un pont de fer, et ayant
» aperçu de l'autre côté une caverne entre les
» rochers d'une montagne, j'y suis entré avec
» une certaine assurance que j'y trouverais un
» trésor. Mon pressentiment a été juste. A peine
» y ai-je marché un quart-d'heure, que j'ai ren-
» contré un réduit où était caché un coffre plein
» d'or et d'argent. Je l'ai fait enlever. Il m'a uti-
» lement servi. Je me suis trouvé bien récom-
» pensé de mes peines.

» Les courtisans, que le rêve du roi remplit
» d'admiration, ne manquèrent pas de lui racon-
» ter, à leur tour, ce qui s'était passé sous leurs
» yeux. Le prince, étonné de la conformité du
» fait avec son rêve, envoie incessamment à la
» plus prochaine ville pour avoir des flambeaux.
» Ils furent apportés au plus tôt. Le roi se trans-

» porta lui-même avec un empressement qui fut
» de bon augure. L'issue y répondit. On trouva
» un trésor considérable, qui lui servit efficace-
» ment à subjuguer son ennemi (1). »

Ce trait n'est pas de l'invention de l'auteur des *Lettres égyptiennes;* il est rapporté par Gordon (2) dans *le Wigh independant*, et nous l'avons lu nous-même dans une vieille chronique latine.

Quelques efforts que fassent l'auteur des *Lettres égyptiennes* et Gordon pour donner ce trait comme avéré (il est dit *que cette histoire fut si fort accréditée par Gordon, cet auteur des plus respectables de la nation, qu'aucun critique ne l'a contredite*), nous avons bien de la peine à croire qu'il ne soit pas fabuleux. C'est dommage, car il expliquait à merveille ces émigrations momentanées de l'âme.

L'auteur des *Lettres égyptiennes* dit « qu'il faut
» distinguer dans l'homme trois choses : le corps,
» l'âme et l'esprit; que le corps et l'âme restent
» toujours ensemble, mais que l'esprit peut aban-

---

(1) *Lettres égyptiennes*, pag. 67 et suivantes.

(2) Gordon (Thomas), né en 1684 à *Kircudbrigt*, dans la province de Galloway en Irlande, mort le 10 juillet 1750. Il avait le génie de la politique et de la littérature, et fut auteur de plusieurs ouvrages curieux. Il se lia d'amitié avec un poète anglais, nommé *Trenchard*, né en 1666, mort en 1723. Ils s'associèrent pour publier deux ouvrages périodiques utiles : 1° les *Lettres de Caton;* 2° le *Wigh indépendant*, ou Défense du christianisme primitif. Après la mort de Trenchard, *Thomas Gordon* continua ce dernier ouvrage. (H. C.)

» donner sa prison et se porter où bon lui sem-
» ble ; qu'il peut même revêtir telle forme qu'il
» lui plaît. Les esprits étant d'une nature très-
» élevée, et presque infinie, au-dessus de la ma-
» tière, il leur est facile de la modifier, comme il
» leur plaît, pour s'y renfermer aussi naturelle-
» ment que dans le corps humain ; que c'est ainsi
» que quantité d'esprits, agens de la Divinité,
» sont sortis de son sein, ont pris la forme
» humaine ; » et il cite les livres saints.

Il faut bien distinguer les esprits proprement dits, d'avec ce que nous appelons l'âme de l'homme. Ces esprits sont des substances simples, dégagées de tout lien corporel, telle que sera un jour notre âme lorsqu'elle sera dégagée du corps ; mais l'homme, tant qu'il est sur la terre, n'est composé que de deux substances, l'âme et le corps. Il ne faut pas regarder l'esprit comme une troisième substance. Le génie, l'esprit, la raison, l'imagination, la mémoire, la volonté, ne sont que des manières d'être de l'âme, qui jouit plus ou moins de ces avantages, suivant la nature de ses organes.

L'esprit est donc inséparable de l'âme ; ce n'est qu'une seule et même chose. C"est l'âme en tant qu'elle conçoit et qu'elle examine le rapport des choses. Or, cette âme ne peut se séparer du corps tant qu'il est en vie.

COURS PUBLIC

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL;

Par M. le Docteur Alexandre Bertrand, Médecin de la Faculté de Paris, et ancien Élève de l'École Polytechnique.

Avant-Propos,

Et Notice biographique sur M. le Docteur A. Bertrand.

Deux Cours sur le Magnétisme animal, donnés successivement et à des époques très-rapprochées, par un docteur médecin de la faculté de Paris, furent vraiment une bonne fortune pour les magnétiseurs de cette capitale. Les conférences de ce docteur eurent lieu deux fois par semaine. Le premier *cours*, composé de quinze séances, fut public et s'ouvrit le 23 août 1819. Le second *cours*, de vingt-quatre séances, commença le 25 janvier 1820. Les séances du premier *cours* se tinrent d'abord dans l'amphithéâtre des sociétés académiques des sciences, à l'Oratoire, rue Saint-Honoré; ensuite dans un local plus vaste, rue Mazarine, n°. 72. Le second cours eut lieu chez ce médecin, rue des Canettes, n° 13, près Saint-Sulpice, faubourg Saint-Germain.

L'affluence que ces deux cours attirèrent mé-

rite d'être remarquée. J'ai constamment observé au premier *cours*, que le local des séances était toujours, pour ainsi dire, assiégé par une foule assez considérable, et bien avant l'heure indiquée. Des amateurs en grand nombre, faute de place, étaient souvent obligés de se retirer, avec le regret de ne pouvoir entrer. Une affluence aussi extraordinaire annonçait, d'une part, le mérite du savant physiologiste qu'on venait écouter avec autant d'empressement que de plaisir ; d'un autre côté, elle prouvait combien était puissant l'attrait de la curiosité qu'inspirent les merveilles du Magnétisme animal. Cependant les gazettes, les journaux, et les ouvrages périodiques, gardèrent un silence absolu sur ces deux cours magnétiques ; tous les folliculaires de Paris, accoutumés jusqu'alors à déverser à pleines mains le ridicule sur le Magnétisme animal, semblèrent éprouver une sorte de stupeur en voyant un médecin savant et éloquent embrasser avec courage une cause jusqu'à présent frappée d'anathème, et la défendre avec les armes de la raison et le langage de la science physiologique. Les gazetiers se trouvèrent sans doute déconcertés d'apprendre qu'un philosophe ait parlé avec intérêt du Magnétisme animal, et l'ait présenté dégagé des erreurs et des absurdités sans nombre dont les magnétistes (1) l'ont obscurci

(1) Il faut bien distinguer les *magnétiseurs* d'avec les *magnétistes*. Cette dernière dénomination, qui n'est pas encore bien

depuis si long-temps dans tous leurs écrits. Si dans cette circonstance le silence des journalistes a pu exciter quelque surprise, l'indifférence de la *Bibliothèque périodique* de la Société du Magnétisme animal, à Paris, est encore plus étonnante. Ce journal, en effet, ne fit aucune mention de ces deux cours, et ne rendit aucun compte des succès qu'ils obtinrent. On en devinera les motifs par la suite. C'est pour réparer cet oubli que je vais parler ici du médecin éclairé qui a osé professer publiquement la science du Magnétisme animal avec un rare talent. On l'a vu, en effet, prononcer avec facilité des discours soutenus, entièrement improvisés, en appliquant avec éloquence, au sujet qu'il avait à traiter, les connaissances philosophiques et physiologiques qui le distinguent, et en discutant avec autant d'érudition que de profondeur les matières les plus abstruses et les plus difficiles à saisir. Les conférences de ce physiologiste, loin de fatiguer l'auditoire nombreux qu'elles avaient attiré, furent toujours écoutées avec un silence plein d'intérêt, qui n'était interrompu que par de fréquens applaudissemens.

Tous les amateurs du Magnétisme, et principa-

---

connue, doit seulement indiquer celui qui est persuadé de la réalité d'un *fluide* dit *aimant animal*. On peut lire ce que j'en ai dit dans l'Introduction placée au commencement de nos *Archives périodiques du Magnétisme animal*, Tom. Ier, pag. 89 et 90.

lement ceux qui témoignèrent une aussi vive satisfaction, en assistant à ces conférences, me sauront gré sans doute de leur faire connaître celui auquel ils vont être redevables d'un plus grand développement de la nouvelle science magnétique. Ce médecin, nommé *Alexandre* BERTRAND, est né à *Rennes*, département d'Ille-et-Vilaine, le 25 avril 1795, fils de M. Louis-Alexandre Bertrand, négociant, natif de Saint-Silvain, près Caen, département du Calvados, et de Françoise Goupil, son épouse.

Après s'être distingué dans ses humanités, M. le docteur Bertrand se consacra à l'étude des mathématiques, qui eut toujours pour lui un grand attrait. Désirant ensuite servir dans l'arme du génie, il se présenta, en 1814, aux examens, et fut admis au nombre des élèves de l'Ecole Polytechnique, où il perfectionna les talens avec lesquels il avait débuté d'une manière brillante.

Au bout d'une année de séjour dans cette école célèbre, les événemens politiques contraignirent M. Bertrand à en sortir en 1815, et le privèrent du grade d'officier qui lui était destiné dans l'arme du génie. C'est alors que prenant une nouvelle direction, il se livra tout entier à l'étude de la médecine, y fit de rapides progrès, et fut reçu docteur médecin de la faculté de Paris, en l'année 1819.

En entrant dans cette illustre faculté, M. Bertrand y signala son admission par un chef-d'œuvre.

Je veux parler de la thèse qu'il soutint en cette occasion. Le sujet qu'il avait choisi était difficile à traiter; mais ce jeune médecin, dont le génie semblait chercher des obstacles, parce qu'il était certain de les surmonter, se montra, dans cette thèse, supérieur aux difficultés. Il s'agissait de discuter l'opinion généralement admise sur *la manière dont nous recevons par la vue la connaissance des corps*. Cette thèse, qui mérite d'être lue, a été imprimée en un vol. in-4°., chez *Didot le jeune*, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13. Je cède au plaisir d'en citer un seul passage tiré de la page 49. Il se trouve en rapport avec la véritable science du Magnétisme animal, et nous fait entrevoir que le physiologiste qui a soutenu cette thèse, est appelé à éclairer les amateurs du Magnétisme animal, à apprendre aux magnétiseurs à fuir l'erreur et à se préserver de la superstition et du fanatisme, vers lesquels la doctrine des *magnétistes* a une tendance marquée. « Rien n'est si commun » que L'ILLUSION, (*dit M. le docteur Bertrand*), » qui nous fait prendre au sens propre, et comme » désignant quelque chose de réel, des expres- » sions purement métaphoriques. »

Ce n'est pas tout d'avoir fait connaître un jeune médecin qui, en devançant les années, s'est déjà emparé d'une portion de la célébrité à laquelle ses talens et son génie lui donnent un droit incontestable, j'ai voulu encore procurer au public, et surtout aux amateurs du Magnétisme animal,

l'avantage de jouir des conférences mêmes de M. le docteur Bertrand, telles qu'il les a prononcées, et telles que j'ai pu les recueillir.

Je dois avouer, cependant, qu'ayant voulu faire hommage à M. le docteur Bertrand du projet que j'avais formé d'imprimer ses discours improvisés sur le Magnétisme animal, ce n'est pas sans peine si j'ai arraché son consentement et obtenu sa permission pour publier des conférences auxquelles la modestie de l'auteur semblait attacher peu d'importance; il n'a enfin cédé à mes instances qu'en se promettant de réviser et d'augmenter par la suite ce travail, qui doit un jour, et je n'en doute nullement, servir de base à la nouvelle science du Magnétisme animal.

Le Baron D'HÉNIN DE CUVILLERS.

PREMIÈRE SÉANCE *du second Cours sur le Magnétisme animal, commencé le 25 janvier* 1820 *par* M. le docteur Bertrand, *médecin de la Faculté de Paris, et ancien élève de l'École Politechnique.*

MESSIEURS,

Il y a plus de quarante ans que *Mesmer* arriva en France, apportant une nouvelle découverte, qu'il voulait prouver par des faits, et qu'il annonçait comme de la plus haute importance. Depuis

Mesmer, un grand nombre d'hommes, recommandables, sous tous les rapports, se sont déclarés en faveur de la découverte qu'il avait propagée, et l'ont constamment soutenue par tous les moyens qu'ils avaient à leur disposition. Telle a été pourtant, jusqu'ici, l'inutilité de leurs efforts, que, même aux yeux d'un grand nombre de partisans du Magnétisme animal, c'est une action téméraire que celle que je fais aujourd'hui ; et moi-même, Messieurs, quand je me suis déterminé à vous entretenir sur ce sujet, je ne me suis pas dissimulé toute la difficulté de la tâche que je me suis imposée.

Je dois vous parler d'un phénomène méconnu, peut-être, parce qu'il a été défiguré par l'enthousiasme et l'exagération de ceux qui l'ont observé jusqu'ici. Aussi, tous ceux qui n'ont pas fait par eux-mêmes des expériences pour constater la réalité de l'existence du Magnétisme animal, doivent le regarder comme le résultat de l'imposture la plus grossière, ou comme le produit d'une imagination tout-à-fait déréglée. Ils auront entendu parler de pouvoir surnaturel, d'enchantement, de divination et de mille contes ridicules, capables d'éloigner de tout examen sérieux ceux qu'un esprit sage rend ennemis du merveilleux. Si, pourtant, surmontant la première répugnance qu'inspirent toujours des prétentions exagérées, on vient à chercher par soi-même quel peut en être le fondement, on découvre avec admiration les plus belles vérités au milieu des plus grandes

erreurs ; on reconnaît que les prétentions les plus ridicules sont fondées sur l'observation des faits les plus intéressans.

Au reste, cette exagération même pourrait, sous un certain rapport, offrir un motif de plus, pour engager à l'examen de la découverte qu'elle défigure ; et le Magnétisme animal, sous quelque point de vue qu'on le considère, ne peut manquer d'être un sujet d'étonnement. En effet, pour ceux même qui n'ajoutent aucune foi aux merveilles qu'on en raconte, il reste encore à s'étonner que des opinions aussi étranges puissent conserver aujourd'hui quelques partisans parmi nous. Par quelle fatalité, des hommes qui, sur tout autre point, paraissent jouir de leur raison, en semblent-ils tout-à-coup dépourvus, quand il s'agit du Magnétisme seul? Comment concevoir qu'ils se laissent entraîner à vous raconter des choses si étranges, qu'on serait tenté de les attribuer à une illusion, lors même qu'on en aurait été témoin soi-même?

Les assertions des partisans du Magnétisme animal sont tellement en opposition avec l'esprit de notre siècle, qu'on serait tenté d'en rapporter l'époque à ces siècles d'ignorance, si féconds en fables ridicules, et dont il ne devrait rester aucune trace parmi nous. On rencontre pourtant tous les jours, dans le monde, des hommes qui disent qu'ils ont vu, qu'ils ont observé, qu'ils ont produit les phénomènes qu'ils racontent ; et si on veut absolument que leurs prétentions n'aient aucun

fondement, il faut admettre que le Magnétisme animal, bien qu'il soit une chimère, a cependant de bien réel, la propriété de rendre fous ceux qui s'en occupent. Dans ce cas-là encore, il serait assez intéressant de voir d'où lui vient cette propriété, et d'examiner avec soin la chose de près, en prenant néanmoins toutes les précautions possibles pour se garantir de la funeste influence, à moins qu'on ne pensât avec un des plus violens antagonistes (1) du Magnétisme, que la chose ne soit trop difficile, et qu'aucuns de ceux qui s'exposeront au danger de voir, ne pourront éviter la contagion de croire.

Le plus souvent, néanmoins, entre l'impossibilité où l'on se trouve de croire à des miracles, et la difficulté qu'il y aurait à supposer une illusion complète dans les personnes qui les rapportent, on prend le parti moyen d'admettre qu'il y a en effet *quelque chose de réel*, et que l'imagination exaltée a fait tout le reste; mais s'il y a *quelque chose de réel*, pourquoi ne pas chercher à le démêler de l'erreur? L'indifférence de la plupart des gens du monde n'a pas lieu d'étonner : peu accoutumés à observer la nature, ils attendent, pour fixer leur opinion sur ce sujet, que ceux qui ont coutume de la diriger, leur apprennent ce qu'ils doivent croire. Mais comment concevoir,

---

(1) M. De Montègre, *du Magnétisme animal et de ses partisans.*

sur un sujet si intéressant, l'indifférence de ces hommes qui semblent destinés à éclairer leurs semblables?

Il ne s'agit pas de savoir si l'on n'a pas ridiculement exagéré ce qu'on a vu, si la prévention et l'amour du merveilleux n'ont pas égaré les partisans du Magnétisme. Bornons-nous à considérer la chose sous le point de vue le plus simple, et examinons s'il n'y avait pas sujet de faire les recherches les plus sérieuses sur l'objet qui nous occupe. Ne comptons pour rien le témoignage de ceux qui ont raconté des miracles, et bornons-nous à examiner ce que pensent aujourd'hui les hommes les plus célèbres. Ne comparons leur conduite qu'à leur propre croyance, et voyons si, d'après ce qu'ils reconnaissent eux-mêmes, ils ne devaient pas pousser plus loin leurs recherches.

M. Cuvier, dont personne ne récusera le témoignage en pareille matière, dans ses leçons d'anatomie comparée, après s'être déclaré contre les prétentions des magnétiseurs, ajoute : « Néan-
» moins, les effets obtenus sur des personnes déjà
» sans connaissance, avant que l'opération com-
» mençât, ceux qui ont eu lieu sur d'autres per-
» sonnes, après que l'opération même leur a fait
» perdre connaissance, et ceux que présentent
» les animaux, ne permettent guère de douter
» *que la proximité de deux corps animés, dans*
» *certaines positions et avec certains mouve-*
» *mens, n'ait un effet réel, indépendant de l'ima-*

» *gination de l'une des deux.* Il paraît assez clai-
» rement (ajoute-t-il) que les effets sont dus à
» une communication quelconque, qui s'établit
» entre leurs systèmes nerveux. » (1)

Mais, si une pareille influence se manifeste entre les animaux, *si on ne peut guère douter* qu'elle n'agisse sur l'économie animale, entre des individus de l'espèce humaine, pourquoi ne pas chercher en quoi elle consiste et jusqu'où elle peut s'étendre? Nous a-t-on appris quels sont ses effets, quels phénomènes elle produit? A-t-on constaté si elle pouvait déterminer chez l'homme l'état surprenant du somnambulisme, dont on trouve des relations si curieuses dans les ouvrages des médecins les plus éclairés et des philosophes les moins crédules? A-t-on, relativement à ce dernier phénomène, constaté s'il est vrai que dans cet état l'homme puisse recevoir la connaissance des corps autrement que par les sens, qui le mettent habituellement en rapport avec le monde extérieur? Sait-on s'il est vrai que chez les somnambules ce rapport entre nos goûts et nos besoins, qui est une des grandes lois établies pour la conservation des êtres vivans, se montre d'une manière plus prononcée qu'on ne le remarque dans l'état de veille? En un mot, s'il est vrai que chez eux on observe des facultés analogues aux penchans instinctifs des animaux? Les médecins nous ont-ils appris si cette

---

(1) Je publierai dans un prochain numéro des réflexions sur ce passage de M. Cuvier. Le baron D'HÉNIN DE CUVILLIERS.

action produite par l'influence du système nerveux, d'un homme sur un autre homme, pouvait, dans certains cas, devenir utile par le rapport établi entre un homme en santé et un homme malade ?

Cette indifférence sur tant de questions intéressantes n'a-t-elle pas lieu d'étonner dans un siècle sur-tout, où, sur certains points, et principalement dans les sciences de description, on a poussé les recherches jusqu'à la minutie; car, enfin, si on en croit les magnétiseurs, le phénomène principal, qui consiste dans l'action directe qu'un homme peut exercer sur un autre homme, et qui découvre en nous la faculté précieuse de soulager nos semblables par une communication volontaire du principe de la vie, n'est encore que le moins intéressant de ceux qu'ils présentent à notre examen. Suivant eux, les effets consécutifs, produits par cette action, dans ceux qui s'y trouvent soumis, sont encore bien plus admirables que l'action primitive elle-même : car, à peine le malade a-t-il fermé les yeux sous son influence, que, sans rien perdre des facultés dont il jouissait auparavant, il en acquiert tout-à-coup un grand nombre de nouvelles, qui l'élèvent, pour ainsi dire, au-dessus de la condition d'homme. Privé de l'usage de tous ses sens, il peut néanmoins acquérir toutes les connaissances qui nous viennent ordinairement par eux. Il n'entend pas par les oreilles, et pourtant il entend; ses yeux sont fermés, et il voit; et sa vue même

s'étendant au-delà des limites que nos yeux peuvent atteindre, il peut découvrir ce qui se passe aux distances les plus éloignées.

Quoique le somnambule soit enseveli dans le sommeil le plus profond, son intelligence veille, et elle se trouve même prodigieusement développée. Son âme prenant alors connaissance de la manière dont s'exécutent les fonctions intérieures, tire de cette connaissance les notions les plus extraordinaires et les plus précieuses; aussi assure-t-on que le somnambule peut, bien mieux que le médecin le plus habile, indiquer les remèdes capables de le soulager. Bien plus, on dit qu'il peut porter ses regards dans l'avenir, et y lire, par une inconcevable prévision, les maux dont il est menacé. On dit qu'embrassant dans un seul coup-d'œil tout le temps qui ne doit se dérouler que lentement pour nous, il y place d'avance les événemens, et indique le jour, l'heure, l'instant où doivent s'accomplir ses prédictions. Outre ces merveilleuses facultés, on assure que le somnambulisme en présente encore un grand nombre d'autres qui ne sont pas moins incompréhensibles; car, aussitôt qu'un rapport nécessaire s'est établi, le malade se trouve uni à celui qui lui communique une partie de sa vie, par les lois de la plus étroite sympathie. Désormais il souffrira de ses maux, comme il est soulagé par sa présence : il sentira sa volonté, il lira dans sa pensée; enfin, pour dernière merveille, à la voix du magnétiseur, le som-

meil magique cesse, et avec lui s'efface aussitôt de la mémoire du somnambule le souvenir de tout ce qui vient de se passer. Tout disparaît jusqu'à ce qu'un nouveau sommeil reproduise les mêmes facultés, et que l'âme, replacée une seconde fois dans la même situation, retrouve le souvenir clair et distinct de tout ce qu'elle avait oublié. C'est ainsi qu'il arrive que nous retrouvons, au matin, le fil de nos idées, que le sommeil avait interrompu pendant la nuit. Telles sont les prétentions des partisans du Magnétisme : nous les examinerons séparément, et l'une après l'autre nous les discuterons, nous rechercherons ce qui a pu y donner lieu, et jusqu'à quel point elles peuvent être fondées.

En dirigeant mes recherches sur un sujet négligé jusqu'ici, j'ai vu avec admiration s'ouvrir devant moi une nouvelle carrière, où chaque jour l'observateur marche de surprise en surprise; les observations les plus intéressantes viennent en foule s'offrir à lui; il se trouve dans un monde nouveau; il craint de se faire illusion; il doute si tout ce qu'il voit n'est pas un beau rêve, un véritable enchantement; et l'une des plus douces jouissances qu'on puisse goûter, c'est de voir la raison forcée de reconnaître pleinement la réalité de tous les phénomènes dont l'imagination la plus active pourrait à peine faire soupçonner la possibilité. Non-seulement de nouveaux phénomènes viennent s'offrir continuellement à l'esprit qui suit cette nouvelle

direction, mais encore une multitude d'observations bien constatées et restées pourtant inutiles, parce que, faites isolément, elles ne formaient point un ensemble, parce qu'on ne les rattachait pas à une même cause, et qu'elles n'entraient pas dans le système de nos connaissances, trouvent naturellement leur place, se prêtent une lumière réciproque, et jettent un grand jour sur la partie la plus intéressante de notre philosophie. L'édifice des sciences devient bien plus complet, quand on fait entrer dans sa construction tous ces matériaux réunis qui, auparavant épars, ne faisaient qu'attester l'insuffisance des théories régnantes.

Quand quelque fait paraît ainsi sortir de la sphère de nos connaissances, ou même quand il paraît les contredire, si ce fait est en même-temps bien constaté, au lieu de le laisser là et de passer outre, sans en tenir compte, il est bien plus sage de s'y arrêter, de le considérer sous toutes ses faces, et de le rapprocher de ceux qui présentent quelque ressemblance avec lui : c'est le vrai moyen de perfectionner nos connaissances et d'acquérir des idées exactes de la nature ; agir autrement, c'est vouloir s'abuser soi-même et s'en laisser imposer par l'apparence de systèmes défectueux. « Je ne » suis pas, dit un philosophe moderne (1), du » nombre de ceux qui croient qu'on avance les » sciences en s'attachant à un système malgré

(1) Maupertuis, dans sa *Vénus physique*.

» quelque phénomène qui lui est évidemment
» incompatible, et qui ayant remarqué quelque
» endroit d'où suit nécessairement la ruine de
» l'édifice, achèvent cependant de le bâtir, et
» l'habitent avec autant de sécurité que s'il était
» le plus solide. »

Il est vrai que tout le monde ne pense pas comme ce philosophe, et il paraît que les adversaires du Magnétisme ont cru devoir adopter des principes différens de ceux que je viens d'énoncer. C'est ainsi que l'un d'eux, à propos de certains faits fort étranges, auxquels, dit-il, il ne lui est pas possible de refuser sa croyance, malgré toute la répugnance qu'il éprouve à les adopter, se flatte que, s'il est forcé de les recevoir, au moins il a la sagesse de les placer uniquement dans sa mémoire, hors de rang, et sans que son esprit s'avise d'en tirer aucune conséquence, d'en déduire le moindre jugement. Il peut bien s'applaudir de sa raison, mais je ne crois pas que beaucoup d'esprits sages l'en félicitent.

Dans l'histoire des découvertes de l'esprit humain je ne vois rien de si incompréhensible que l'indifférence qu'on témoigne aujourd'hui pour le Magnétisme animal. Quoi de plus étrange, en effet, que de voir, dans un siècle où la communication des idées est si facile, une découverte si simple, qu'elle est à la portée des hommes les plus médiocres, et si grande, en même temps, qu'elle ne peut manquer de faire l'admiration des plus grands

génies, de voir, dis-je, cette découverte, qui doit jeter un si grand jour sur la connaissance de l'intelligence humaine, renfermée dans le cercle étroit d'un petit nombre de croyans qui ne cherchent pas à en faire un mystère, mais qui n'osent parler qu'avec timidité de la vérité qu'ils ont découverte.

S'il s'agissait d'idées théoriques à faire admettre, d'un système à faire adopter, on concevrait, quelque fondées que fussent les prétentions des partisans de la nouvelle doctrine, combien ils pourraient éprouver de difficultés à faire triompher la vérité; mais il s'agit de *faits* que tout le monde peut voir, que tout le monde peut observer, que tout le monde peut produire; et bien certainement on ne pourra pas concevoir un jour comment une vérité si facile à vérifier, a pu être si long-temps un objet de contestation : disons mieux, comment elle a pu si long-temps rester ignorée.

Car, j'en appelle ici, Messieurs, à tous ceux d'entre vous qui ne se sont pas spécialement occupés du Magnétisme. En est-il un seul, parmi ceux même qui se sont le plus ouvertement déclarés contre lui, qui puisse dire l'avoir examiné avec un esprit suffisamment attentif? en est-il un seul qui se soit exactement informé des prétentions de ses partisans? J'aurai atteint le but que je me suis proposé dans ces conférences, si, fixant votre attention sur ce sujet, et vous persuadant de son importance et de sa grande utilité, je parviens à vous engager à faire des expériences faciles, qui vous conduiront

bientôt à la plus entière conviction; car je puis affirmer ici, que de tous ceux que j'ai décidés à examiner les phénomènes du Magnétisme animal avec un esprit impartial, il n'en est aucun qui ne soit convaincu de leur réalité.

Je dirai simplement ce que j'ai vu, et j'indiquerai les procédés bien simples, au moyen desquels vous pourrez obtenir les mêmes résultats; car, Messieurs, il ne s'agit pas ici d'un pouvoir qui soit le partage exclusif d'un petit nombre d'hommes privilégiés; il s'agit d'une faculté commune à tous, variable, sans doute, comme toutes les autres, suivant les individus, mais dont je ne crois pas que personne soit totalement dépourvu. Engager à voir, voilà à quoi se bornent mes prétentions, dans un temps où il semble que ceux qui en appellent à l'expérience devraient au moins être écoutés.

Pour citer un exemple très-récent de cette vérité, avec quelle obstination ne niait-on pas, il n'y a encore que quelques années, le phénomène de la chute des pierres aérolites, en traitant de visionnaires et de fous ceux qui disaient en avoir été témoins? Il existait pourtant un nombre de témoignages suffisant pour entraîner la conviction de tout homme raisonnable; comme on peut le voir dans l'article de l'*Encyclopédie méthodique*, où on s'est plu à les rassembler. Combien, aussitôt qu'on s'est enfin décidé à vouloir bien entendre parler des *faits*, n'a t-il pas été facile de se convaincre d'un phénomène qu'on

ne voulait pas examiner, parce qu'on le regardait comme impossible? Il faut avouer pourtant que l'incrédulité sur ce point était plus pardonnable que celle qu'on montre aujourd'hui : car quelque réelle que fût l'existence du phénomène méconnu, il était impossible de l'obtenir à volonté, il fallait que des circonstances tout-à-fait fortuites vinssent l'offrir, et on ne pouvait se préparer d'avance à l'observer; mais il n'en est pas ainsi de la vérité que je viens vous annoncer : les phénomènes qui la mettent en évidence, dépendent de nous, nous pouvons les produire quand nous le voulons, et il faut vraiment vouloir ne pas voir, pour ne pas être convaincu.

La plus grande partie de nos préjugés dans les sciences viennent aussi de ce que ne pouvant contempler dans leur ensemble les phénomènes de la nature, et n'en considérant jamais qu'une très-petite partie, nous voulons néanmoins, sur cette partie, juger de la totalité de ses lois. La direction commune des esprits détermine ordinairement notre attention sur tel ou tel point; et d'après cette étude toujours très-bornée, nous nous formons l'idée d'une nature imaginaire, tout-à-fait différente de la nature réelle, que nous ne pouvons pas embrasser dans son immensité. Des circonstances fortuites déterminent souvent l'attention de chaque siècle vers la direction qu'il affecte, et de là naissent, dans les différens âges, des idées totalement différentes, et quelquefois

tout-à-fait opposées, sur la vraisemblance et sur la possibilité des faits.

Il y a à peine un siècle que les esprits, vivement frappés de l'idée de la possibilité de l'influence qu'un homme peut exercer sur un autre homme, et ne voyant partout que les effets de ce pouvoir imaginaire, étaient encore plongés dans toutes les rêveries de l'art des enchantemens; mais les extrêmes se touchent, et bientôt les savans, plus éclairés et fortement frappés des erreurs précédentes, sont tombés dans une incrédulité tout-à-fait opposée aux anciennes superstitions. L'influence vitale qu'on s'obstine à ne vouloir pas recevoir, aujourd'hui qu'elle est présentée dans toute sa simplicité, est peut-être la même qui, autrefois adoptée sans examen, mal observée et grossie par l'imagination, avait donné lieu à toutes les fables de la magie. Nous ne pouvons voir la nature qu'au travers de nos préjugés, ils nous entourent sans cesse comme des nuages, et dérobent la vérité à nos yeux. Les siècles s'écoulent au milieu de ces ténèbres, mais chacun ne voit pas celles dont il est environné, parce qu'elles ne deviennent sensibles qu'à une certaine distance.

Cette illusion, qui nous fait croire ainsi que nous sommes parvenus à la connaissance parfaite de la nature, et que nous avons toutes les lumières qui peuvent nous éclairer sur les phénomènes qu'elle présente, ayant sa source dans des causes qui, subsistant sans cesse, ont produit de tout temps

les mêmes effets, je vous prie de me permettre de m'arrêter un instant sur ce sujet.

L'ensemble de nos connaissances n'est pas formé de parties isolées et indépendantes les unes des autres. Il existe entre elles une liaison nécessaire; et la chaîne qui les unit, quoiqu'elle ne soit pas toujours visible, n'en existe pas moins réellement.

Que de tel système de métaphysique découlent tels principes de morale; que ces principes admis nous conduisent à telle ou telle forme de gouvernement; qu'ils modifient nos lois, notre jurisprudence, c'est ce que tout le monde admettra facilement, quoique notre esprit ne passe pas toujours d'une de ces parties de la philosophie à l'autre par des raisonnemens dont il se rend bien compte, mais qu'il se sente entraîné souvent par des conséquences qu'il tire à son insu.

Le même enchaînement existe encore entre différentes parties qui paraissent d'abord bien loin d'avoir une semblable liaison entre elles. L'étude des sciences exactes, par exemple, donne à ceux qui s'y livrent spécialement une certaine tournure d'esprit qu'ils porteront dans toutes les parties des connaissances humaines. Ils mettront partout la justesse et la rigueur des raisonnemens mathématiques; ennemis des hypothèses et des conjectures hasardées, ils voudront toujours une croyance basée sur des faits, et n'abandonneront jamais la règle et le compas de la géométrie.

Avec les mêmes données, un géomètre, un

naturaliste, un métaphysicien, pourront être conduits à des conclusions tout opposées; ils ne verront point les mêmes choses de la même manière, n'en tireront point les mêmes résultats, ne recourront point aux mêmes explications pour en rendre raison.

Cette puissante influence n'agit pas seulement sur les idées des hommes en particulier, elle modifie même celles de toute une génération. C'est elle qui, considérée dans la généralité de ses résultats, forme ce qu'on appelle *l'esprit du siècle*, et qui entraîne si puissamment ceux-mêmes qui paraîtraient nés pour la diriger.

Il est d'autant plus difficile de résister à cette tendance générale vers une certaine manière de voir, qu'on est entraîné par une force qui agit sans cesse et sans qu'on sente son influence; nous ne nous apercevons pas du mouvement que nous faisons, parce que tout ce qui nous entoure marche avec nous: tout concourt à produire le même effet. L'éducation qu'on nous donne dès l'enfance nous moule à la forme générale; on s'empare de notre esprit avant qu'il soit formé, on lui imprime les premiers mouvemens, on le lance dans la direction générale, et nous entrons dans le domaine des sciences emportant pour jamais avec nous la trace ineffaçable des premières impressions. Nous sommes subjugués par les grands noms de ceux que nous reconnaissons pour nos maîtres, et que la vénération de tout un siècle recommande à notre

respect. Nous marchons sur leurs pas en nous appuyant sur leurs principes, et en suivant la route que leurs travaux nous ont indiquée.

Quand on considère de loin et hors de son influence les effets de cet inconcevable pouvoir, on a peine à croire comment il a pu soumettre si impérieusement les plus grands génies ; et, pour me borner à prendre les exemples les plus connus, ne voyons-nous pas les savans mêmes qui se sont le plus illustrés par la culture des sciences exactes, payer le tribut aux idées les plus ridicules de leur siècle? *Ticho-Brahé*, le restaurateur de l'astronomie dans les temps modernes, *Ticho*, le plus infatigable observateur du ciel, qui a enrichi la science de plus d'observations qu'aucun de ceux qui l'ont suivi dans la même carrière ; *Ticho*, qui ne voulait fonder la science que sur des faits, partageait son temps entre les travaux de l'alchimie et les veilles de l'astronomie. Il était dominé par le prestige de l'astrologie judiciaire ; et une grande partie de ses ouvrages fut consacrée à la défense et à la propagation de cette rêverie de son siècle.

Kepler, son successeur, d'un génie plus vaste encore, qui reconnut les effets de la gravitation universelle, et l'influence de la lune sur les marées, *Kepler*, qui fraya la route à *Newton*, attribuait les mouvemens des corps célestes à une force animale, et écrivit un livre sur les propriétés mystérieuses des nombres (1).

(1) Harmonices mundi.

Newton commenta l'Apocalypse.

Qui peut se flatter d'échapper à une influence qui a subjugué tant de grands hommes et les a fait tomber dans des erreurs dont les plus faibles esprits rougiraient aujourd'hui ?

Nous n'avons plus à craindre de pareils écarts de la raison. Nous ne reconnaissons d'autres lois que celles qui sont prouvées par l'expérience. On a vu disparaître avec les siècles d'ignorance ces causes occultes, ces influences mystérieuses avec lesquelles on rendait raison de tout, parce qu'on n'admettait aucune loi déterminée à ces forces imaginaires. La méthode de notre siècle est la méthode d'observation.

Mais l'observation a été portée sur les forces mécaniques, les seules qui se prêtent à la rigueur des calculs. Les sciences physiques ont acquis un degré de perfectionnement dont à peine on devrait les croire susceptibles ; les belles découvertes qui honorent le temps où nous vivons ont attiré vers elles l'attention de tous les esprits. Les grands hommes qu'elles ont illustrés ont déterminé la direction de leurs contemporains, tout a suivi leurs traces ; leur influence s'est répandue partout, et les vieilles erreurs ont été plongées dans l'oubli qu'elles méritaient.

Au milieu de cette régénération générale, l'esprit du siècle épuré est tombé dans un excès tout-à-fait opposé : on n'a plus eu recours à des lois imaginaires, pour rendre compte des phénomènes

de la nature ; mais on a donné une extension trop considérable à celles qu'on avait observées ; et comme si nous avions la présomption de croire qu'aucune des lois de la nature ne nous fût inconnue, nous nous obstinons à rejeter avec opiniâtreté les phénomènes qui ne rentrent pas dans celles que nous avons observées. Ce défaut est surtout commun chez les hommes qui se sont le plus occupés des sciences, et qui se sont accoutumés à rattacher aux lois admises tous les phénomènes qui les ont frappés ; car si, en même temps, ces hommes ne sont pas doués de cette force d'esprit qui fait les grands génies et les élève au-dessus des préjugés de la science même ; si leur vue élevée n'est pas capable d'embrasser d'un seul coup-d'œil le domaine des sciences qu'ils ont parcouru, et d'en reconnaître les limites, ils tourneront éternellement dans le même cercle, sans pouvoir jamais en sortir.

On peut naturellement tirer de tout ce que je viens de dire, une conséquence qui semble d'abord étrange, mais que je crois juste ; c'est que toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité qui sort du cercle des idées reçues, les savans sont les hommes les moins bien disposés pour la juger sainement. Une nouvelle vérité, en portant la lumière dans quelque partie de nos connaissances, substitue la réalité à nos illusions, et nous montre les objets dans la nature autrement que nous les avions imaginés dans nos systèmes. Or, il en coûte tou-

jours beaucoup pour se défaire d'opinions anciennement adoptées ; et comme l'habitude a plus d'empire sur nous que la raison, une erreur à laquelle nous sommes accoutumés, nous séduit toujours davantage qu'une vérité que nous apercevons pour la première fois. Les hommes qui se sont beaucoup occupés de science, ayant plus long-temps travaillé leurs idées, doivent avoir acquis des habitudes de voir et de penser, plus difficiles à détruire que celles des autres hommes ; et ils ne reçoivent la vérité qu'on leur présente, qu'autant qu'ils peuvent la faire entrer dans le cadre de leurs idées antérieures. L'histoire de toutes les découvertes pourrait nous offrir la preuve de cette vérité. Qu'on jette les yeux sur les siècles passés, et on verra que les obstacles opposés de tout temps aux nouvelles vérités sont venus des hommes les plus distingués. Les nouvelles découvertes heurtent surtout les opinions des savans, et ce sont aussi les savans qui, dans tous les temps, se sont élevés contre elles.

Nous ne rappellerons pas ici les exemples si connus de Galilée, persécuté pour avoir mis en évidence ce vrai système des cieux ; de Christophe Colomb, annonçant en vain le nouveau monde ; d'Arvée, démontrant pendant trente années la circulation du sang, sans pouvoir y faire croire. Des exemples encore plus récens peuvent montrer la même vérité. On sait combien de temps la Faculté de médecine a condamné la pratique du quinquina

si précieux dans les fièvres intermittentes, où rien ne peut remplacer son emploi; celle de l'antimoine, dont on fait un usage si fréquent aujourd'hui. En 1636, après de longues discussions et de vains efforts de la part des partisans du nouveau médicament, la Faculté flétrit et chassa de son sein un célèbre médecin qui avait, malgré son arrêt, fait usage de l'émétique réprouvé. N'a-t on pas vu même, de notre temps, l'*inoculation* proscrite par la même Faculté qui, dans un décret lancé en 1745, contre cette nouvelle pratique, la traita de *meurtrière*, *criminelle* et *magique?* On ne saurait trop le répéter, c'est au milieu du dix-huitième siècle que la Faculté parlait ainsi de l'inoculation: après plus de dix ans de débats qui auraient dû l'éclairer, non moins animés contre les inoculateurs, qu'elle l'a été depuis contre les magnétiseurs, elle les désignait sous le nom de *bourreaux et imposteurs*, et elle appelait les inoculés *des dupes* et *des imbécilles*. Enfin, de nos jours, n'avons-nous pas vu la *vaccine*, la plus utile des inventions qui honorent notre siècle, éprouver presque les mêmes difficultés à triompher? Il y avait un grand nombre d'années que la découverte était faite dans une province éloignée de la capitale, où elle était reléguée au rang des superstitions, quand *Jenner*, après avoir été condamné par les savans, comme c'est la coutume, parvint enfin à la faire triompher.

Il semblerait que tant de vérités méconnues et

persécutées devraient nous rendre plus circonspects, en nous montrant combien il est téméraire de nier des faits même, quand ils nous paraissent étranges, sans les examiner avec assez de soin pour les juger d'une manière convenable; mais nous n'en agissons pas ainsi, l'expérience des siècles passés est perdue pour nous, ou du moins nous n'en tirons que des instructions stériles, et qui ne nous servent plus de rien, quand l'occasion se présente d'en faire usage; car telle est la nature de notre esprit, que les choses qui nous paraissent les plus claires, quand nous les considérons en elles-mêmes et d'une manière générale, nous ne savons plus en faire l'application dans les cas particuliers, quand nous sommes égarés par nos préjugés et nos préventions.

Il n'est personne, par exemple, qui ne convienne en général, et de l'incertitude de nos théories, et du ridicule qu'il y aurait à nier des faits, uniquement parce qu'ils ne s'accorderaient pas avec les idées que nous nous sommes faites de la puissance de la nature; et, pourtant, les mêmes hommes qui sont les mieux persuadés de cette vérité, pourront rejeter le Magnétisme, non pas qu'il contredise aucune des lois observées de la nature, mais seulement parce que les phénomènes qu'il présente paraissent conduire à des conséquences différentes des idées qui sont aujourd'hui les idées dominantes de notre siècle. Mais par quelle étrange contradiction l'esprit

humain, pour qui la vérité paraît avoir tant de charmes, qui semble même la rechercher avec l'inquiétude du besoin, ne sait-il plus la reconnaître, et la rejete-t-il avec mépris quand elle se présente à lui; c'est que nous ne jugeons pas les choses en elles-mêmes, et que nous ne savons plus les voir qu'au travers de nos préjugés; c'est que nous ne savons plus chercher simplement si une chose *est*, mais que nous commençons par nous demander *si elle est possible;* c'est qu'au lieu de nous occuper des moyens de la constater, nous rêvons à la manière dont nous pourrons l'expliquer; il est résulté de cette méthode vicieuse, qu'ayant commencé par imaginer, d'après le petit nombre des phénomènes qui nous sont connus, quelques lois générales que nous regardons faussement comme les seules lois de la nature, et ne voulant jamais admettre que les faits qui peuvent s'expliquer par elles, nous nous fermons ainsi la route qui pourrait nous conduire à la vérité.

C'est en raisonnant d'une manière aussi vicieuse, qu'on a été conduit à rejeter, sans examen, les phénomènes du Magnétisme animal, sous le prétexte ridicule que, les reconnaître, ce serait courir le risque de ramener les esprits à la croyance des causes occultes. Et tous les jours on rencontre dans le monde des personnes qui font aux magnétiseurs le reproche de raconter sans cesse des faits dont ils ne peuvent donner aucune explication. Je crois qu'il est d'autant plus à propos de répondre

à ce reproche si peu fondé, que personne, jusqu'ici, ne s'est occupé d'éclaircir la question, en déterminant d'une manière positive ce qui constitue une véritable explication, quand il s'agit des phénomènes de la nature.

Il n'y a primitivement pour nous, dans la nature, que des faits particuliers ; et l'enfant privé de raison, ainsi que les animaux, éprouvent des sensations isolées qui se succèdent, mais sans apercevoir aucune relation entre elles ; ce n'est qu'avec le temps et suivant quelques philosophes, par suite seulement d'une expérience répétée, que nous en venons à établir entre elles les relations mutuelles de causes et d'effets.

Si deux phénomènes *A* et *B* sont tels que nous soyons certains que le phénomène *B* n'a eu lieu que parce que le phénomène *A* existe, nous disons que *A* est la cause de *B*.

Je ne veux pas discuter ici si cette notion de cause et d'effet, si cette relation sentie entre deux faits qui nous frappent isolément, sont uniquement le produit d'une expérience répétée ; si elle ne serait pas une des formes nécessaires imprimées par notre entendement à nos perceptions ; ou si plutôt, comme l'a avancé, dans ces derniers temps, un psycologiste, nous ne tirons pas cette notion de la conscience des produits de notre propre activité : c'est là un des points débattus entre les deux principales écoles de philosophie régnantes, et sa discussion n'est pas de mon sujet. Bornons-

nous ici à reconnaître que la notion de cause et d'effet, appliquée à deux phénomènes particuliers, résulte en nous d'une liaison aperçue entre eux, de telle sorte que nous soyons certains que le second n'aurait pas été produit, si le premier n'existait pas.

Jusque là, et tant qu'il ne s'agit que de deux faits simplement considérés dans leur rapport mutuel, il n'y a pas lieu à difficulté; et les notions qu'on peut avoir au moins sur l'existence réelle de la liaison, sont assez claires.

Mais l'esprit humain n'en reste pas là; ce n'est pas assez pour lui d'avoir trouvé la cause d'un fait, il veut encore trouver la cause de la cause; et de cause en cause il arrive ainsi à une cause primitive, au-delà de laquelle il n'est plus possible de remonter.

Différens phénomènes semblent d'abord n'avoir aucune relation entre eux; quand l'esprit humain veut remonter à leur source, ces phénomènes le conduisent tous à une même loi qu'il est forcé de reconnaître pour primitive et pour une des conditions nécessaires de l'existence du monde.

Ramener ainsi un ou plusieurs phénomènes à une grande loi unique, c'est ce qu'on appelle en *rendre raison*, en *donner l'explication*, en *trouver la cause*. (1)

---

(1) Ainsi on voit qu'expliquer un phénomène n'est autre chose que montrer comment il dépend de telle ou telle loi connue de

Prenons pour exemple l'attraction. Newton voit tomber de sa main les corps qu'il cesse de soutenir; il voit les planètes rouler dans des ellipses de diamètres différens, avec des vîtesses variables. En remontant au principe primitif de ces deux phénomènes, il trouve qu'ils dépendent d'une même loi générale, éternelle, primitive, la même qui arrondit la goutte de rosée, et qui a déterminé la forme du globe que nous habitons. Cette loi bien connue, dont les effets sont calculés de manière que nous pouvons prévoir comment elle sera modifiée, suivant les différentes circonstances dont nous connaissons l'action, en raison des masses et des distances, nous lui donnons un nom; nous l'appelons *Attraction*, et nous disons que l'attraction est la cause de tous les phénomènes qui nous ont conduits à la reconnaître.

Remarquons ici qu'il y a une grande différence entre l'acception que nous donnons au mot *cause*, et celle que nous lui avons donnée d'abord. En effet, il s'agissait premièrement d'un fait qui produisait un autre fait: maintenant le mot *cause* exprime, pour ainsi dire, une idée collective qui renferme la connaissance du résultat de toutes les observations qui ont conduit à la grande loi. Et voyez,

---

la nature. Expliquer est aussi quelquefois faire une supposition telle, que les faits observés en soient une conséquence nécessaire. Quand Copernic découvrit le mouvement de la terre, il fit une hypothèse qui expliquait tous les mouvemens des corps célestes.

Messieurs, la différence que cela introduit nécessairement pour le sujet qui nous occupe; tant qu'il s'agissait d'un fait, on pouvait toujours chercher un autre fait dont il était la suite; mais quand il s'agit d'une loi, où aller chercher ce qui la produit? On a coutume de parler, à propos de pareilles questions, des limites assignées à nos connaissances, et de la faiblesse de l'esprit humain : on a tort; de pareilles questions ne sont pas difficiles, elles sont insolubles, et n'ont absolument aucun sens. Quelle idée pourrait avoir celui qui chercherait la cause de l'attraction? Conçoit-on un phénomène plus général dont celui-là puisse être le résultat? L'attraction existe, parce qu'elle existe; elle est un produit primitif de la volonté du Créateur, ou bien, pour ceux qui ne voudraient reconnaître dans le monde que la fatalité, c'est une propriété nécessaire de la matière : dans les deux cas, on ne peut pas aller au-delà.

Chercher à lier les faits de manière à en tirer quelqu'une de ces lois générales, c'est ce que font les vrais savans, c'est là ce qui peut contribuer au perfectionnement des sciences.

Mais chercher à remonter au-delà de ces principes de nos connaissances, c'est une erreur dans laquelle les bons esprits ne tomberont jamais.

On peut remarquer ici combien le défaut de précision dans les termes peut introduire d'obscurité dans les pensées. N'entendons-nous pas

tous les jours énoncer des propositions tout-à-fait contradictoires ? ne répète-t-on pas sans cesse qu'il est d'un esprit sage de vouloir se rendre raison de tout ? et d'un autre côté les hommes les plus éclairés ne disent-ils pas que la manie de vouloir tout expliquer perd tout ?

Ces deux propositions sont également vraies, si on les considère chacune sous leur vrai point de vue. Je n'ai pas besoin de le répéter, tant qu'on n'a que des faits isolés, il faut chercher à les réunir pour en tirer des lois générales. Quand on est arrivé à ces lois, la raison ne permet pas d'aller plus loin ; il est encore évident que, comme nous ne pouvons pas nous flatter d'être parvenus à la connaissance de toutes les lois de la nature, il ne faudra pas rejeter un phénomène par cela seul qu'on n'en peut trouver l'explication dans aucune d'elles, et que, se conduire ainsi, ce serait poser gratuitement des bornes aux progrès de l'esprit humain, et se tracer un cercle étroit, au-delà duquel on nierait tout.

Les mêmes notions acquises sur ce qu'on doit entendre par cause première, quand il s'agit des phénomènes de la nature, vont nous servir à montrer la futilité de l'objection que j'ai dit qu'on avait coutume de faire contre le Magnétisme animal, en nous mettant à même de déterminer ce qu'on doit entendre par l'expression de cause occulte.

D'après ce que nous venons de dire, une cause

première ne pouvant être connue que par les effets qu'elle produit, il est évident qu'on ne peut entendre par cause occulte que celle dont les effets ne sont pas bien déterminés. S'il en était autrement, on serait forcé de reconnaître que tout dans l'univers serait régi par des causes occultes : l'attraction, l'électricité, le galvanisme seraient des causes occultes. Quoi de plus occulte, alors, que l'influence de la volonté de l'homme sur les mouvemens?

Mais revenons à l'objection faite contre le Magnétisme animal. Quelle peut être l'idée de ses adversaires, quand ils disent que l'admission des phénomènes dont il est question tend à introduire dans notre siècle la croyance aux causes occultes? Veulent-ils dire que la nature première de la cause qui produit ces phénomènes nous est inconnue? Si c'est là ce qu'ils entendent, ils ont parfaitement raison, et le Magnétisme a cela de commun avec toutes les branches de nos connaissances. Veulent-ils dire, au contraire, que les effets du Magnétisme ne sont pas encore assez connus pour qu'on puisse déterminer avec exactitude comment ils peuvent être modifiés, suivant l'état et la disposition de la personne qui les éprouve? Ils ont encore parfaitement raison; mais que peut-on conclure de là? Rien autre chose, sans doute, si ce n'est qu'on doit les observer avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Ce ne sont pas ceux qui font tous leurs efforts

pour fixer l'attention sur des phénomènes intéressans, qui cherchent à les rattacher à une même cause et à déterminer le mode de son action, qu'on doit accuser de vouloir introduire une marche peu rigoureuse dans la philosophie ; ce sont bien plutôt ceux qui se refusent à vouloir observer des faits constatés, sous prétexte qu'ils sont impossibles, et qui ne veulent pas reconnaître une nouvelle faculté évidente dans l'homme.

On a fait autrefois, en France, à ceux qui voulaient y introduire la notion de l'attraction, le même reproche qu'on fait aujourd'hui aux magnétiseurs. On les accusait de vouloir ramener les esprits à la croyance des causes occultes, et cette expression, aussi mal entendue alors qu'elle l'est aujourd'hui, retarda long-temps parmi nous l'admission d'une des plus grandes vérités de la nature.

On ne concevra pas sans doute, aujourd'hui, comment on pouvait parler de cause occulte à propos d'une loi si bien déterminée et si exactement calculée dans ses modifications, que nous n'en connaissons aucune qui soit mieux connue. Tout cela est vrai ; mais ce n'était pas ainsi que l'entendaient les ennemis de l'attraction. Les Cartésiens étaient accoutumés à attribuer la chute des corps à l'effort des tourbillons qu'ils supposaient les entraîner dans leurs mouvemens. Newton se contentait de dire que les corps étaient attirés vers le centre de la terre, sans supposer aucune matière subtile ou rien de semblable ; et

les Cartésiens ne voyant plus cette cause physique qu'ils faisaient agir dans leur système, s'écrièrent que la philosophie newtonienne tendait à faire admettre une cause occulte.

Un pareil raisonnement paraît bien dénué de sens, et pourtant je ne crois pas qu'il ait donné lieu à l'éclaircissement de la question de la part des partisans de Newton. Voltaire, qui fut un des premiers propagateurs de la grande découverte en France, disait à ce sujet : « On se moque de ceux qui croient aux causes occultes ; on devrait se moquer de ceux qui n'y croient pas. » Ce qui montre qu'il prenait l'expression dans le même sens que ses adversaires ; et véritablement, dans ce cas, comme je l'ai dit, on ne doit voir que des causes occultes dans le monde ; et pour ne pas sortir du dernier exemple que j'ai pris, n'était-ce pas par une cause occulte que les tourbillons de Descartes tournaient dans le sens qu'il supposait.

A. Bertrand,
Docteur-Médecin de la Faculté de Paris.

Fin de la première Séance.

ANNONCE.

L'Introduction aux Archives périodiques du Magnétisme animal, formant un ouvrage de seize feuilles d'impression in-8°, a été tirée à part, à un petit nombre d'exemplaires, portant pour titre : Le Magnétisme éclairé, etc.

Les personnes qui désireraient s'en procurer en trouveront au prix de 3 fr. chez les Libraires

Barrois, rue de Seine, n° 10, faubourg St-Germain.
Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17.
Belin-le Prieur, quai des Augustins, n° 55.
Bataille et Bousquet, Palais-Royal, galerie de bois, n°s 246 et 247.
Ainsi que chez tous les Libraires, marchands de nouveautés, à Paris.

AVIS.

Les *Archives du Magnétisme animal* paraissent depuis le 1er mai 1820, par numéros de six feuilles d'impression in-8° chacun. On en fournira douze numéros, au moins, par *An*.

Cet ouvrage périodique est divisé par tomes ou volumes composés de trois numéros chacun, et terminés par une table des matières.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

24 fr. pour 12 Numéros.
13 fr. pour 6 Numéros.
7 fr. pour 3 Numéros.

On ne peut s'abonner qu'à partir du commencement d'un trimestre.

Les frais d'envoi se paient à part, tant pour les départemens de la France que pour les pays étrangers, et feront une augmentation de 35 centimes pour chaque numéro.

Le Bureau des abonnemens est à Paris chez M. Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, chez lequel on souscrit.

On s'abonne également chez tous les Directeurs

des Postes et chez tous les principaux Libraires français et étrangers.

Les ouvrages à annoncer, les articles à insérer, ainsi que les réclamations et les lettres relatives à l'abonnement et à l'expédition des numéros des *Archives du Magnétisme animal*, doivent être adressées, francs de port, à M. Barrois l'*aîné*, libraire, rue de Seine, n° 10, à Paris.

ERRATA.

Tom. II, pag. 43, ligne 5, *Sine ;* lisez *Fine.*

ARCHIVES
DU
MAGNÉTISME ANIMAL.
N° 5.

Première Année. — Tome II. — Septemb. et Octob. 1820.

SUITE DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

Lors de la chute du Paganisme, le Magnétisme se réfugie dans les Monastères.

Beaucoup de Cures revendiquées par le Magnétisme animal.

Le christianisme s'était répandu dans toutes les provinces de l'Empire Romain, et les temples des faux dieux avaient été abattus ou changés en églises chrétiennes.

Si le Magnétisme animal n'eût été qu'une dépendance du culte des faux dieux, et un effet de leur influence, il

eût disparu avec eux ; mais si le Magnétisme, toujours soumis aux lois naturelles, a son principe dans la nature de l'homme, comme l'homme est toujours le même, le Magnétisme a toujours dû subsister, et nous devons le retrouver sous le christianisme, comme nous l'avons connu dans le paganisme.

Il y a plus, nous le retrouvons dans les mains des prêtres du nouveau culte, et sur-tout des moines, comme il l'était entre les mains des prêtres des faux dieux. Les églises n'ont fait que succéder aux temples des anciens, dans lesquels étaient consignés les traditions et les procédés du magnétisme. Mêmes habitudes d'y passer les nuits, mêmes songes, mêmes visions, mêmes guérisons.

Nous ne contestons pas qu'il ne se soit opéré des guérisons vraiment miraculeuses aux tombeaux des saints ; mais ces guérisons elles-mêmes, ainsi qu'on les a conçues, ainsi qu'on les a présentées, laissaient dans l'esprit de Saint Augustin de très-grandes difficultés. « Je » ne saurais comprendre, dit-il, la ma- » nière dont les saints martyrs secou-

» rent les hommes, ce qu'on ne peut
» pourtant pas révoquer en doute. Se
» trouvent-ils eux-mêmes présens en
» même temps en tant d'endroits diffé-
» rens et si éloignés les uns des autres?
» Quelque part qu'on ressente les effets
» de leur assistance à leurs tombeaux
» ou ailleurs, éloigné de tout commerce
» avec les mortels, est-ce aux prières
» qu'ils font en général pour les besoins
» de ceux qui ont recours à eux, que
» Dieu tout-puissant, qui est présent
» partout, accorde, par le ministère des
» anges qui sont répandus partout,
» les secours qui sont nécessaires aux
» hommes dans cette vie misérable?....
» La question est trop élevée pour que
» je puisse y atteindre, et trop profonde
» pour que je puisse la pénétrer. »

Voy. *St. Augustin, sur le soin que l'on doit prendre des morts*, chap. 16, † 19, rapporté par *Lenglet Dufresnoy* (1),

---

(1) Lenglet Dufresnoy (Nicolas), né à Beauvais le 5 octobre 1674, mort à Paris le 16 janvier 1755.

La théologie fut d'abord le principal objet des

Traité historique sur les apparitions, etc. Tome I, pag. 375 et 376.

Mais ces difficultés de Saint Augustin n'empêchent pas que les miracles ne soient véritablement des miracles. Il ne peut pas y avoir de difficulté que les miracles, quand il s'en opère, ne soient l'effet de la volonté de Dieu seul. Et ce serait une véritable idolâtrie, que de croire que les reliques des saints qui peuvent être l'occasion des miracles, en fussent la cause efficiente ; mais malheureusement le peuple ne fait pas ces distinctions, et beaucoup de gens de la campagne croient fermement que c'est telle statue, telle relique matérielle, qui produit le miracle ; et bien plus malheureusement encore, ces bons villageois

---

travaux de l'abbé Langlet Dufresnoy ; il la quitta ensuite pour la politique. Ce savant, fécond et d'une vaste érudition, fut auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et, entre autres, d'un *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions, etc.*, imprimé en 1751, en 2 vol. in-12 ; et d'un *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions, les songes, etc.*, impr. en 1752, en 4 vol. in-12. (D'H. de C.)

sont souvent entretenus dans cette superstition par ceux mêmes qui auraient dû les détromper.

Bientôt on a trafiqué du mérite des Saints ; on a spéculé sur les avantages qui pouvaient revenir d'une célébrité plus ou moins grande, et on a grossi le nombre des miracles. Bien plus, les moines se sont partagé l'effet des reliques : tel miracle s'opérait dans telle église, dans telle chapelle, qui n'avait pas lieu dans une autre ; on a eu des saints pour les différentes maladies, comme on a du quinquina pour la fièvre, et de l'ipécacuanha pour la dissenterie.

Qui n'a entendu parler de Saint Avertin pour les vertiges, de Saint Marcou pour les écrouelles, parce que ceux qui en sont affectés ont mal au cou ; de Saint Eutrope pour l'hydropisie, de Saint Claude pour les boîteux, *à claudicando ;* de Saint Clair pour y voir clair ? etc., etc. (1)

Indépendamment de ces misérables jeux de mots, qui ne sait qu'il n'y avait

---

(1) *Traité de l'Opinion*, tom. II, pag 614.

pas une province en France qui n'eût son Saint contre telle ou telle maladie?

Il n'est donc pas étonnant qu'on se soit emparé de tous les faits de guérison qui avaient lieu aux tombeaux des martyrs, soit qu'ils fussent miraculeux, soit qu'ils fussent l'effet du Magnétisme, soit qu'ils fussent celui de la nature seule.

On a travesti tout en miracle. Les légendistes n'apportaient, pour les distinguer, aucune espèce d'attention; ils croyaient, au contraire, travailler pour la gloire des Saints, en multipliant le nombre de leurs miracles, et ils ont compris dans ce nombre une multitude de cures qui n'appartiennent qu'au Magnétisme. Voici comment *Melchior Cano* (1), dominicain espagnol, et professeur de théologie à Salamanque, s'exprimait à ce sujet : « Ecclesiæ Christi hi » vehementer incommodant, qui res di- » vorum præclarè gestas, non se putant

(1) *Cano* (Melchior), né à Tarascon, diocèse de Tolède, en Espagne, en 1523, mort en 1560. Il assista au concile de Trente, et fut Évêque des îles Canaries, et provincial de Castille. (D'H. de C.)

» egregiè expositurus, nisi eas fictis
» et revelationibus et miraculis adornà-
» rint. » *De Locis Theolog.*, lib. 11, cap. 6.

Ils ont tellement multiplié les miracles, que, pour me servir de l'expression de Bayle, on demanderait volontiers qui des deux doit passer pour le miracle, ou l'interruption, ou le cours de la nature (1)? Ce reproche peut aussi être adressé à de grands et saints personnages, tels que *Grégoire* de Tours, le *vénérable Bede*, etc., etc.

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le même judicieux *Melchior Cano*, l'un des Pères du concile de Trente les plus estimables : « Summi enim sunt, homi-
» nes tamen quæ ego eadem de *Bede* (2)

---

(1) *Nouvelles de la République des Lettres*, août 1685, art. 4; ouvrage périodique du savant *Bayle* (Pierre), né au *Carlat*, petite ville du comté de Foix, en 1647, mort en 1706.

(2) *Bede* (dit le Vénérable), né en Ecosse l'an 673, ordonné prêtre à l'âge de trente ans, et mort en 735; auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres de l'*Histoire Ecclésiastique des Anglais*, de-

» et *Gregorio* (1) jure fortasse et veri-
» dicere possum. Quorum ille in histo-
» riâ Anglorum, hic in dialogis quædam
» miracula scribunt vulgò jactata et cre-
» dita, quæ hujus præsertim sæculi aris-
» tarchi incerta esse censebunt. » *Mel-chior Cano*, ibid.

Le respect dont sont environnés ces pieux écrivains ne doit pas nous empêcher de nous tenir en garde contre leurs récits ; car n'étant qu'historiens, ils

---

puis l'entrée de *Jules César* dans la Grande-Bretagne jusqu'à l'an 731. On reproche à cette histoire de manquer de critique et d'exactitude.

(D'H. de C.)

(1) *Grégoire* (saint), évêque de Tours, né vers l'an 544, mort en 595, auteur de plusieurs ouvrages. Ce saint personnage était, dit-on, le père de notre Histoire ; mais il n'était pas le modèle des historiens. On lui reproche d'être simple, crédule, de n'avoir mis du choix ni dans les faits, ni dans le style, qui est aussi rude et aussi grossier que le siècle où il vivait. L'un de ses ouvrages, intitulé *Vertus et Miracles des Saints*, en huit livres, est rempli de tant de prodiges si extraordinaires, qu'il est difficile qu'on y ait ajouté foi, même dans son siècle, quelque goût qu'on eût alors pour le merveilleux. (D'H. de C.)

pouvaient être trompés par des rapports inexacts ou exagérés.

Cette assertion, que les moines et les ecclésiastiques avaient succédé aux *Druides* et aux anciens prêtres des dieux dans l'étude et la pratique de la médecine ordinaire et de la médecine occulte, se trouve, outre une multitude de preuves, confirmée par les *Annales de Paris*. On y voit que les chanoines de Notre-Dame soignaient les malades avec beaucoup de charité, et guérissaient les maladies et infirmités par des remèdes naturels. C'est pour cela qu'ils avaient leur école de médecine auprès de leur église, rue de la Bûcherie. Ensuite ils obtinrent de faire construire près d'eux un hôtel de charité où on apportait les infirmes et malades, et où ils opéraient des cures et guérisons si surprenantes, que le vulgaire n'y vit que le doigt de Dieu, et que, pour cela, l'hôpital en prit le nom d'*Hôtel de Dieu*, et par abbréviation Hôtel-Dieu.

Saint Basile-le-Grand (1) et Saint Gré-

---

(1) *Basile* (Saint), surnommé *le Grand*, né l'an 329, à Césarée en Cappadoce, mort en 379, évêque

goire de Naziance (1) pratiquaient la médecine. C'était dans les monastères que nos Rois choisissaient leurs propres médecins.

Obizo, moine de Saint-Victor de Paris, fut médecin de Louis-le-Gros, Roi de Franc, en 1108.

Rigord (2), religieux de l'abbaye de

---

de Césarée. Il fut auteur de plusieurs ouvrages remplis d'érudition et d'éloquence. On le comparait aux orateurs de l'antiquité. Il cultiva l'amitié de Saint Grégoire de Naziance. (D'H. de C.)

(1) *Grégoire* (Saint), évêque de Naziance, dit *le Théologien*, né à Aarianze en Cappadoce, vers l'an 328, mort en 389. Il était fils d'un autre *Saint Grégoire*, aussi évêque de Naziance, auquel il succéda, et de *Sainte Nonne*, l'un et l'autre également illustres par leur piété. Il gouverna ensuite l'évêché de Constantinople, dont il se démit pour retourner à Naziance. Il se distingua dans l'étude des belles-lettres, et fut auteur de plusieurs ouvrages remarquables par l'élégance du style et l'élévation des pensées. (D'H. de C.)

(2) *Rigord* ou *Rigold*, né dans le Languedoc alors appelé *Gothie*, était moine de l'abbaye de Saint-Denis, médecin et historiographe de Philippe Auguste, roi de France, en 1180.

(D'H. de C.)

Saint-Denis, le fut de Philippe II; *Pierre Lombard* (1), chanoine de Chartres, le fut de Louis VII. *Robert de Provins*, ecclésiastique, était médecin de Saint Louis.

Il est donc démontré que la médecine se pratiquait dans les monastères et dans les églises.

Or, pourquoi la médecine s'étudiait-elle, se pratiquait-elle dans l'enceinte des monastères? N'est-ce pas parce que les prêtres chrétiens trouvèrent cet usage établi dans les temples dont ils s'étaient mis en possession? N'est-ce pas parce que les prêtres idolâtres la pratiquaient avant eux? Mais ces prêtres idolâtres employaient fréquemment le Magnétisme.

Les moines leur ayant donc succédé dans tous les secrets de l'art de guérir, leur avaient également succédé dans les procédés du Magnétisme. Et qu'on ne croie pas que ce fut la médecine seule

---

(1) *Pierre Lombard* fut précepteur de Louis VII, Roi de France, en 1137. Ce prince lui donna l'évêché de Paris. (D'H. de C.)

qui eût trouvé une retraite dans les monastères ; la médecine occulte, au témoignage des auteurs, n'y était pas moins cultivée : « Usus autem vel abusus » harum artium frequens olim in Ger- » maniâ, COENOBIIS præcipuè fuit, quem- » admodum hoc multi tractatus germa- » nicâ linguâ conscripti, et alia testimo- » nia plura abundè comprobant. » *Jacob Wolf scrutinium amuletorum.* Lipsiæ et Jenæ, 1690, in-4°, cap. 4, sect. 2, pag. 651.

« *Cœnobia* imprimis in Germaniâ arti- » ficiorum medicorum *illicitorum* scholæ » et pædenteria extiterunt. » *Ibid.*

Dans la manière de voir de l'auteur, la médecine occulte et les procédés magnétiques étaient illicites.

Wolf appelle à son appui plusieurs livres anciens, écrits en langue allemande. Il ne serait pas extraordinaire que l'allemand MESMER y eût puisé la connaissance du Magnétisme.

Nous allons, au reste, retrouver dans les monastères tout ce qui avait lieu dans les temples anciens, *pernoctations*, *songes*, *guérisons*.

Une chose, même, digne de remarque,

c'est que ces pernoctations auprès des tombeaux et des reliques des saints pour obtenir guérison, n'avaient point eu lieu dans les premiers siècles de l'église, pendant que le culte d'*Isis*, de *Serapis* et d'*Esculape*, était en vigueur. Ce ne fut que lorsque ce culte cessa, que le Magnétisme se montra dans les lieux consacrés au culte chrétien.

Après ce préambule, qui n'était pas inutile, il est temps de faire passer ici en revue quelques-uns des faits que nous avons annoncés comme appartenant au Magnétisme.

Et d'abord nous commencerons par une vision somnambulique que nous transmet Saint Augustin; ce qui lui donne lieu de s'arrêter un instant sur l'extase, et de la définir.

« Lorsque l'intention de l'esprit, dit-il, » est tout-à-fait détournée et enlevée » des sens du corps, c'est là ce qu'on » appelle extase. Alors *tous les objets* » *qui sont présens ne sont point aper-* » *çus, quoique les yeux soient ouverts;* » *les voix ne sont point entendues,*

» toute l'intention de l'esprit est fixée
» sur les images des corps par une vision
» spirituelle ou par une vision intellec-
» tuelle ; ou elle est concentrée dans les
» choses incorporelles qui ne sont figu-
» rées par aucune image des corps. »

Quando penitùs accersitur atque abripitur animi intentio à sensibus corporis, tunc magis extasis dici solet. Tunc omninò quæcumque sint præsentia corpora, etiam patentibus oculis non videntur, nec ullæ voces prorsùs audiuntur. Totus animi contuitus, aut in corporum imaginibus est per spiritualem, aut in rebus incorporeis nullâ corporis imagine figuratis per intellectualem visionem. *St. Aug.*, *de Genes.*, *lib.* 12, *cap.* 11.

C'est après cela que Saint Augustin cite la vision somnambulique dont il s'agit.

« Un jeune homme d'Hippone, dit-il,
» était malade, il souffrait infiniment ;
» mais au milieu de douleurs atroces il
» était *ravi en extase et privé de l'usage*
» *de tous ses sens. On avait beau le*
» *pincer, le secouer, il ne se réveillait*

» *pas*. Quand il revenait à lui, il disait
» *qu'il voyait souvent deux person-*
» *nages, l'un vieux, l'autre jeune,*
» *desquels il assurait avoir vu et en-*
» *tendu des choses admirables*. Entre
» autres, il dit que, dans l'extase qu'il
» eut le jour de Pâques, il vit les joies
» du paradis, et les bienheureux tou-
» chant des instrumens au milieu d'une
» lumière éclatante, et les tourmens des
» damnés dans des ténèbres épaisses.

» Ces deux personnages, qu'il voyait
» souvent, *lui conseillèrent de prendre*
» *un bain dans la mer jusqu'à la cein-*
» *ture, et que ses douleurs cesseraient.*
» *Le jeune homme fit ce qui lui avait*
» *été ordonné en songe, et fut effec-*
» *tivement guéri*. » Abreptus ab omnibus sensibus et ad nullam vellicationem se movebat qui ad se rediens dicebat se frequenter videre duos, unum provectæ ætatis, alterum puerum, à quibus se audisse et vidisse mira narrabat..... Accepit autem ab eis consilium ut in mare pube tenus, intraret; et inde graves illos dolores cessaturos, atque ita secutum est. *St. Aug.*, *ibid.*, *cap.* 17.

Voilà bien une vision de la nature de celles dont nous parlons. Le jeune homme est tout-à-fait en somnambulisme, il ne voit et n'entend personne ; mais dans sa crise il aperçoit deux personnages, l'un vieux et l'autre jeune, qui, pour le guérir, lui conseillent de prendre des demi-bains de mer, qui le guérissent, en effet, des douleurs qu'il éprouvait.

Quels étaient ces personnages ? On n'en sait rien. Sont-ce des saints ? ne sont-ce que des personnages fantastiques ? Saint Augustin ne le dit pas. On voit aussi que ce jeune homme prédisait l'avenir. Combien de somnambules font également des prédictions ! Qui reconnaîtrait là le doigt de Dieu ? Ce jeune homme était d'autant moins un saint, que St. Augustin nous apprend qu'il avait, à la vérité, voulu se consacrer à Dieu, sous la direction du saint évêque, mais qu'il abandonna bientôt cette sage résolution, et rentra dans le monde.

Nous ne pouvons donc trouver ici qu'une vision et une guérison par les songes, comme on en voit tant d'autres.

S'il nous fallait un exemple semblable

puisé dans le paganisme, pour le mettre en parallèle comme celui que nous venons de rapporter, Elien (1) nous le fournirait dans l'un de ses écrits intitulé *Histoires diverses*, où l'on apprend ce qui arriva à cette fameuse Aspasie (2), non celle qui était la maîtresse de *Périclès*, mais celle qui devint reine de Perse.

---

(1) *Elien* (Claude) vivait sous le règne des Empereurs romains *Héliogabale*, né l'an 204, mort en 222; et *Alexandre Sevère*, né l'an 208, mort l'an 235. Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre *Elien*, auquel on donne aussi le surnom de Claude, qui vivait sous le règne de l'empereur *Adrien*, né l'an 9, mort l'an 79. Claude Elien, dont nous voulons parler, se distingua parmi les savans de son temps, et, quoique Romain, il n'écrivit qu'en grec. L'un de ses ouvrages, intitulé *Histoires diverses*, a été traduit en latin, et imprimé plusieurs fois sous le titre de *Variæ Historiæ*, ou *Lectiones*. (D'H de C.)

(2) Deux femmes célèbres dans l'antiquité furent connues sous le nom d'*Aspasie*. La première vivait environ 460 ans avant J. C.; elle était de Milet, dans l'Ionie, et se rendit fameuse par son éloquence, ses talens en politique, son esprit et sa beauté. D'abord maîtresse de Périclès, qui gouvernait Athènes, elle en devint l'épouse. Elle fut aussi l'objet des hommages de Socrate et d'Alcibiade.

La seconde *Aspasie*, dont il est ici question, est

» Lorsqu'Aspasie était encore en bas » âge, dit Elien, il lui vint une tumeur » à la face, qui s'étendait au-dessous du » menton et faisait un effet très-désa- » gréable; son père la fait voir à un » médecin, qui offre de la guérir, moyen- » nant une somme considérable d'ar- » gent. Le père n'étant pas dans le cas » de la donner, le médecin lui dit qu'il » n'avait pas non plus de remèdes à » fournir. »

Proindè pater eam ad medicum adduxit, qui se curaturum recipit, sed eâ lege, si tres sibi stateres persolverentur. Quam ille se tantum non habere diceret, medicus

---

mentionnée dans les *Histoires diverses* d'Elien: elle acquit également beaucoup de célébrité par son esprit et sa rare beauté. Elle était fille d'Hermotimus, et naquit à Phocée, dans l'Ionie, environ quatre cent seize ans avant J. C. Elle fut aimée passionnément de Cyrus, fils cadet de Darius, neuvième roi des Perses. Cyrus s'étant révolté contre Artaxercès Memnon son frère aîné, roi de Perse, et ayant perdu la vie lors de la fameuse bataille de Cunaxa, *Aspasie* qui l'avait suivi, tomba au pouvoir du vainqueur. Artaxercès eut autant de passion que son frère Cyrus pour cette femme, et se l'attacha. (D'H. de C.)

neque sibi medicinam esse aiebat. *Æliani* variæ lectiones græcè et latinè, apud Joann. Toruæsium, 1625, 1 vol. in-12. Lib. 12, cap. 1.

« Aspasie se retire et fond en larmes ; » mais bientôt un doux sommeil s'em- » pare d'elle, et, en dormant, une colom- » be lui apparaît, qui prit aussitôt la » figure d'une femme, et lui dit : *Aye* » *bon courage, moque-toi des méde-* » *cins et de la médecine.* Mets en pous- » sière une de ces couronnes de roses » dont on orne la statue de Vénus, et » qui sont à présent desséchées, et appli- » que sur la tumeur ces roses pulvéri- » sées. La jeune fille ne manqua pas de » faire ce qui lui avait été prescrit, et la » tumeur se dissipa. »

Planè opportunus eam somnus invasit, unàque tunc somno columba accessit, et in mulierem mutata : Bonum animum, inquit, geras, et medicis cum suis pharmacis valere jubens, tu verò rosea festa Veneris, quæ jam aruerint, cape, eaque contrita tuberi impone. Hæc ubi audivisset, et executa esset, tuber evanuit. *Ibid. de la traduction française*

des Histoires diverses d'Elien, par Formey, Berlin, 1764, liv. 12, chap. 1.

Etait-ce Vénus qui, d'abord, sous la forme d'une colombe, et ensuite sous celle d'une belle femme, apparut à Aspasie? on sait que jamais il n'a existé de déesse Vénus; ce n'était donc qu'un jeu somnambulique de l'imagination d'Aspasie, qui lui indiqua un remède contre sa tumeur; comme dans la vision précédente, ce fut l'imagination du jeune homme qui lui révéla somnanbuliquement les bains de mer, qui devaient le guérir.

Examinons un autre trait rapporté par Saint-Augustin, qui rentre encore plus dans notre espèce, et où il est difficile de reconnaître les caractères d'un miracle.

Il s'agit des reliques de Saint-Etienne. Saint-Augustin expose donc que de son temps: «Un ouvrier en fer, du territoire » d'Hippone, appelé *Restitut*, depuis long- » temps retenu au lit par une maladie qui » le privait de l'usage des pieds et même » de la langue, ayant entendu parler » des reliques de Saint-Etienne, témoi- » gnait, autant qu'il le pouvait par signes,

» tout le désir qu'il avait d'être porté à
» ces saintes reliques ; ce qui fut effectué.
» Ayant passé là une partie de l'hiver,
» il indiqua *qu'il avait été averti en*
» *songe* qu'on lui fît approcher les pieds
» des reliques : on le fit ; il commença
» alors à recouvrer un peu l'usage de ses
» jambes et de la langue ; mais comme il
» y avait déjà quatre mois qu'il était ab-
» sent de chez lui, il songeait à y retour-
» ner, lorsqu'il déclara *qu'il avait été*
» *averti*, *et qu'il lui avait été dit* de ne
» pas se presser, mais d'attendre encore
» quelques autres mois, et qu'alors il
» pourrait s'en retourner dans sa maison
» avec ses propres pieds ; ce qui fut
» accompli comme il lui avait été pro-
» mis, au temps et au jour indiqués. »

Judicavit sibi per somnium esse justum ut ad locum memoriæ suis pedibus accederet et ex illo cœpisse paulatim gressum et linguam, ad propria officia aliquantulùm revocare ; cùmque quartus mensis fuisset emensus, eo quòd nondum adhuc plenam receperat sanitatem, cogitare cœpit ad propria remeare, seque tunc admonitum fuisse ait, sibique

dictum fuisse, ne festinare vellet, sed adhuc quatuor menses expectare deberet, quo tum domum suam propriis pedibus repeteret. Quod omminò sicut promissum est, ita die et tempore denunciato adimpletum est. *Lib.* 2 de Miraculis S. Stephani, c. 11, in appendice, tom. 7 operum S. Augustini 1.

On pourrait croire que celui qui apparaissait au malade et lui indiquait ce qui était à faire, était sans doute Saint Etienne; mais le texte ne le dit pas. Tout est à l'impersonnel: *il indiqua qu'il avait été averti en songe..... Il déclara qu'il avait été averti et qu'il lui avait été dit.* On ne peut donc pas même affirmer que ce fut l'image du saint qui lui apparut.

En second lieu, les miracles ne se font pas ainsi par détail et par partie. L'essence d'un miracle est de se faire instantanément et tout-à-la-fois.

Enfin, ces guérisons à jour indiqué ressemblent parfaitement à celles du Magnétisme.

Nous ne voyons donc dans la cure de cet ouvrier, qu'une cure très-ordi-

naire ; ajoutez-y la circonstance des songes, et il ne restera rien à désirer, pour ranger cette guérison parmi les cures Somnambuliques.

Nous allons voir présentement les songes, les visions et les guérisons par suite de ces visions, tout aussi fréquentes que du temps d'Esculape et des autres divinités de ce genre.

Grégoire de Tours, en parlant de Saint Cosme et de Saint Damien (1), nous dit « qu'ils furent médecins de leur vivant, » et qu'après leur mort ils continuèrent » d'être d'un grand secours à ceux qui » les invoquaient ; *car*, ajoute-t-il, *si* » *quelqu'un étant malade priait plein* » *de foi auprès de leurs tombeaux, aus-* » *sitôt il obtenait la guérison de ses* » *maux. Plusieurs personnes même rap-* » *portent qu'ils apparaissent la nuit en* » *vision aux malades, et leur indiquent* » *ce qu'ils ont à faire ; et lorsqu'ils le* » *font, ils obtiennent la santé.* »

« J'ai entendu à ce sujet, continue-t-

(1) St. *Cosme* et St. *Damien*, tous deux frères, et médecins de profession, furent martyrisés sous le règne de l'Empereur Carin, en l'an 282.

» il, beaucoup de choses qu'il serait trop
» long de raconter, ce que j'en ai dit me
» paraît suffisant. »

Nam si quis infirmus ad eorum sepulchrum fide plenus oraverit, statim adipiscitur medicinam. Referunt etiam plerique apparere eos per visum languentibus, et quod faciant indicare; quod cùm fecerint, sani discedunt. Ex quibus multa audivi quæ insequi longum putavi, hæc existimans posse sufficere quæ dixi. *Gregor. Turon.*, *de Gloria martyrum*, cap. 98.

Voilà de ces visions nocturnes, dont nous parlent tous ceux qui allaient consulter Sérapis (1), Esculape (2), Isis (3). Et ce que dit Grégoire de Tours sur Saint Cosme et Saint Damien est si conforme à ce que nous lisons dans *Diodore de Sicile*, relativement à *Isis*, qu'il semble que l'un ait voulu emprunter ses expressions de l'autre.

---

(1) (2) (3) *Voyez* ci-après, à la fin du présent article, les notices historiques et mythologiques sur *Sérapis*, *Esculape* et *Isis*.

» Les Egyptiens assurent qu'Isis a ren-
» du de grands services à la médecine,
» par les remèdes salutaires qu'elle a
» découverts ; qu'à présent même qu'elle
» jouit de l'immortalité, elle prend plai-
» sir au culte des hommes, et s'occupe
» principalement de leur santé ; qu'elle
» vient à leur secours dans des songes,
» où elle manifeste toute sa bienfaisance.
» Elle indique, dans ces songes, à ceux
» qui souffrent, les remèdes propres à
» leurs maux, et l'observation fidèle de ses
» avis a sauvé des malades abandonnés
» des médecins. » *Diodore de Sicile*, liv. 1.

Grégoire de Tours consigne dans l'*Histoire des Miracles* de Saint Martin de Tours, une guérison de ce genre, qu'il attribue à ce saint. « Il s'agissait d'un
» homme du territoire de Tours, privé
» de la vue depuis vingt-cinq ans. Averti
» en songe par une vision, *admonitus per*
» *visum*, il se rendit au tombeau de Saint
» Martin. Après s'être livré à la prière
» sans relâche, le troisième jour il re-
» couvra la vue, mais d'un œil seulement.

» Encouragé par cette première guérison,
» il redoubla ses prières ; et l'autre œil,
» qui avait été le plus malade, s'ouvrit
» à son tour ; mais il n'en voyait pas si
» bien que du premier. » *Gregorius Turonensis, de Miraculis Sancti Martini*, l. 2, cap. 41.

On sait que les maux d'yeux étaient ceux qui se guérissaient le plus souvent dans les anciens temples.

On se rappelle, à cet égard, les tablettes (1) appendues dans le temple d'Esculape à Rome. On y voit qu'un certain Lucius fut guéri en songe de sa cécité.

---

(1) On doit bien remarquer que cet usage des payens, d'*appendre* des tablettes dans les temples des faux dieux, en signe de reconnaissance des guérisons qu'ils y obtenaient, a été imité généralement par les chrétiens, qui placèrent également dans leurs églises de petites figures votives et de petits tableaux appelés ordinairement *Ex-voto*, pour remercier Dieu ou les Saints de la guérison de leurs maladies, ou d'avoir échappé à un grand péril.

(D'H. de C.)

On lit dans le recueil des *Bollandistes* (1) « qu'un paralytique étant allé » au tombeau de Saint Litard, évêque » de Senlis, pour y implorer son se- » cours, *il se sentit tout-à-coup saisi* » *de sommeil. Alors le saint lui appa-* » *raît*, et se plaignant de l'ingratitude » des hommes, qui oublient les bien- » faits de Dieu sitôt qu'ils les ont reçus, » il lui dit qu'il ne sera guéri que d'une » seule jambe. Celle qui sera guérie, » ajouta-t-il, vous fera ressouvenir de » la bonté de Dieu, et celle qui ne le » sera pas, vous reprochera la commune » ingratitude des hommes. Le malade

---

(1) Les *Bollandistes* prennent leur nom du jésuite *Bollandus* (Jean), né dans les Pays-Bas en 1596, mort le 12 septembre 1665. Ce fut lui qui mit à exécution le projet conçu par un autre jésuite, le P. *Héribert Rosseveide*, d'Utrecht, de faire une ample collection des *Vies des Saints*. Il y eut un assez grand nombre d'écrivains qui furent ses coopérateurs et ses continuateurs, auxquels on donna le nom de *Bollandistes*.

On a comparé ce recueil des *Vies des Saints* à un filet qui prend toutes sortes de poissons. On y trouve toutes les légendes vraies, douteuses et fausses.

(D'H. de C.)

» se releva donc à demi-guéri, se por-
» tant sur une jambe, et ne pouvant se
» servir de l'autre. »

Paralyticus quidam cùm adtumbam Sancti Lætardi, Sylvanictensis episcopi, cum lacrymis operam ejus implòraret, sopore depresso, astitit pius Pater quid velit quærens..... Unâ tibiâ sanatus eris, cum alterâ infirmâ abibis, quatenus pars sana te admoneat bonitatis divinæ, infirma redarguat ingratæ negligentiæ. Surrexit ergo semi sanus, uno crure erectus, altero relictus. *Bolland.* Febru., t. 3, pag. 470.

« Une pauvre femme du territoire
» d'Urbain était dans un état déplòrable,
» percluse d'une partie de son corps. Ses
» doigts étaient adhérens au bras, et sa
» cuisse raccourcie tenait son pied sus-
» pendu en l'air..... *Avertie par une*
» *vision nocturne*, elle se rend au tom-
» beau de Saint Fortuné, évêque de
» Fano; et là, comme elle était à prier,
» tout-à-coup *une grande stupeur s'em-*
» *para d'elle tellement, que, privée de*
» *tout sentiment, elle restait étendue*
» *par terre, et quoiqu'elle eût les yeux*

» *ouverts, elle ne voyait absolument* » *rien.* Cependant, dans cet intervalle, » ses os contournés font entendre une » sorte de craquement. Les nerfs des- » séchés reprennent leur vigueur. La » femme revient à elle; elle se relève, » s'appuie sur ses jambes, marche sans » un bâton, mais elle boîte encore. C'est » que Dieu, ajoute l'auteur, dispense ses » faveurs comme et dans quelle étendue » il lui plaît. »

Noctu nâ visione ducta pervenit ad tumulum beati Fortunati. Cùm ibi procumbens oraret, magnus eam repentè stupor invasit, adeò ut sensu destituta jaceret, et apertis oculis, penitus nihil videret. Interim ejus ossa contorta quemdam fragorem emittunt.... Ad se tandem reversa mulier, tremebunda surrexit.... Sine baculo incedit, sed tamen claudicat, etc. *Bolland.*, juin., tom. 2, p. 110 et 111.

On a quelquefois reproché aux guérisons du Magnétisme d'être très-longues et de n'être pas complètes, ou d'être suivies de rechutes; mais on pourrait faire le même reproche aux guérisons

que nous venons de rapporter et que l'on veut qualifier du nom de miracle. Cependant, pour qu'une guérison soit censée miraculeuse et puisse concourir à la canonisation des saints, il faut qu'elle soit *instantanée*, *complète*, *et non suivie de rechute*. Voyez les *Lettres curieuses* sur la béatification et la canonisation, ou Abrégé du grand ouvrage de *Benoit XIV* sur la même matière, par le R. P. Joseph d'*Audierne*. Rennes, 1772, 1 vol. in-12, tome 4, pag. 502.

Gaspard A Reies Franco, dans son ouvrage intitulé *Elysius jucundarum quæstionum campus*, dit également que la guérison miraculeuse doit être prompte, entière et sans récidive.

« Necesse est ut sanatio sit perfecta, non » manca, aut concisa; miraculum enim » ut opus à perfectissimâ et supernaturali » causâ dimensum, perfectum et absolu- » tum esse debet; quare morbi metas- » tasis in alium morbum, licet leviorem, » si aliter non constet, miraculosa non » est habenda. » *Gasp.* Elysius juc. quæst. campus, pag. 154.

« Un homme de la province d'Anjou,

» depuis douze ans environ était privé
» de la vue et de l'usage des pieds et des
» mains : il se rend à Tours dans l'église
» du bienheureux Saint Martin ; il n'y
» eut pas fait ses prières, que par les méri-
» tes du saint confesseur il recouvra la
» vue. Restait la paralysie des pieds et
» des mains ; *mais la nuit suivante*,
» *s'étant endormi*, *il fut averti en songe*
» de se rendre à Paris et que par les
» mérites de Saint Germain il obtien-
» drait la guérison de tout le corps.
» Cette vision ayant augmenté sa con-
» fiance, il arrive à Paris, *va passer la*
» *nuit* dans l'église de Saint-Germain,
» et le lendemain il est guéri de cette fai-
» blesse universelle. »

Quidam ex provinciâ Andegavorum, dum per annos ferè duodecim manuum ac pedum sed et oculorum fuisset privatus officio, Turnum civitatem adveniens, in ecclesia beati Martini, meritis ipsius confessoris, lumen oculorum recepit. Nocte autem sequenti, cùm se sopori dedisset, in somnis admonetur, ut, Parisios adveniens, meritis beati Germani totius corporis sanitatem acquirere de-

beret. Qui certus de visione, Parisiòs adveniens, atque in ecclesiâ ipsius suprà dicti confessoris pernoctans, universæ debilitatis molestiâ liberatus est. *Acta ordinis sancti Benedicti sæculi* 3, *part.* 2, *pag.* 98.

Cette demi-cure opérée à Tours dans l'église de Saint-Martin, et ce renvoi à Paris pour obtenir le surplus de la guérison, au tombeau de Saint Germain, peuvent paraître singuliers ; mais tel était aussi l'usage dans les anciens temples d'Esculape, d'Isis et de Serapis. Nous en trouvons plusieurs exemples, notamment dans l'orateur Aristide et dans Galien, *de Subfig. empir.*, *cap.* 12, qui s'exprime ainsi : *Divitem virum è mediâ Thraciâ Pergamum, Deo ità jubente, profectus.* On faisait promener les malades d'un temple à l'autre. La raison est facile à connaître. Les somnambules qui dirigeaient la guérison des maladies, pouvaient être moins lucides dans un temple (1) et plus éclairés dans un autre.

---

(1) C'est sans doute par la même raison que l'oracle du temple d'*Esculape*, à Rome, ayant été con-

et comme il n'est pas douteux que les prêtres de ces temples ne s'occupassent aussi de médecine, il y en avait qui pouvaient être plus versés et plus habiles dans le traitement de tel genre de maladie; il était donc naturel que leurs confrères s'adressassent à eux et leur renvoyassent les malades.

On suivait donc, dans les nouvelles églises, les anciennes routines, et quand dans un monastère on ne réussissait pas à guérir un malade, on le renvoyait dans un autre qui avait autant ou plus de réputation.

Car, religieusement parlant, on ne peut pas supposer que quand Dieu a départi à un saint le pouvoir de guérir les malades, il ne lui ait pas concédé ce pouvoir dans son intégrité, pour toutes les maladies; surtout quand, de la part du

---

sulté au sujet d'une peste dont les habitans de cette ville étaient affligés, répondit que, pour guérir les Romains, il fallait consulter et amener l'*Esculape* d'Epidaure. On sait que cette ville, dans le Péloponèse, était renommée par le fameux temple qui y avait été élevé en l'honneur d'Esculape.

(D'H. de C.)

malade, il n'y a d'autre condition à exiger pour la guérison, que la ferveur et la foi. Il ne serait pas décent de supposer que Dieu voulût faire valoir un saint aux dépens d'un autre, ou que les saints, dans le ciel, eussent entre eux cette déférence mutuelle pour leurs tombeaux sur terre.

On ne voit dans ces renvois et ces pélerinages, que des arrangemens et des calculs purement humains.

Amolon (1), archevêque de Lyon, s'exprime ainsi dans une lettre qu'il adresse à Thibault, évêque de Langres, sous le règne de Charles le Chauve : « Chacun doit demeurer pai-
» sible dans son église et dans sa pa-
» roisse, où le baptême lui a été donné,
» où il est nourri du corps et du sang de
» Notre-Seigneur, où il a accoutumé
» d'entendre la messe solennelle, où il
» reçoit de son curé la pénitence de ses pé-
» chés, etc. C'est là que les fidèles doivent
» présenter leurs offrandes et leurs vœux

(1) *Amolon* ou *Amulon*, archevêque de Lyon, mort vers l'an 854. Illustre par son érudition et sa piété.

» avec dévotion et avec joie ; c'est là qu'ils
» doivent faire leur prière à Dieu, et
» *qu'ils doivent rechercher l'interces-*
» *sion des saints, qui peuvent assister*
» *en tous lieux ceux qui les invoquent*
» *fidèlement, parce qu'ils suivent l'a-*
» *gneau partout où il va, selon le té-*
» *moignage de l'Ecriture ; ou plutôt,*
» *c'est Dieu tout-puissant qui nous as-*
» *siste par eux et en eux.* »

Quoi qu'il en soit, l'Angevin dont il est ici question, recouvra la vue à l'église de Saint-Martin de Tours, et fut guéri de sa paralysie à l'église de Saint-Germain de Paris.

« Une femme noble était affligée d'une
» paralysie depuis douze ans. Ayant ap-
» pris que le vénérable abbé Adalgaire
» avait apporté de France plusieurs re-
» liques, et qu'elles opéraient plusieurs
» miracles, elle se fit porter sur la route
» au-devant des reliques, et dès-lors
» elle commença à se trouver mieux ;
» mais, plusieurs jours après, ayant ob-
» tenu de passer *deux nuits dans l'église*
» du monastère, où les saintes reliques
» avaient été déposées, elle fut entière-
» ment guérie. »

Sed post multos dies ad nostrum monasterium advecta, atque in ecclesiâ duas noctes permanere permissa, integerrimam totius corporis sanitatem percepit. *Acta ord. S. Benedicti. Quart.*, part. 1, pag. 6.

« Un menuisier était affligé depuis plus » de sept ans d'une paralysie qui ne lui » permettait pas le plus petit mouve- » ment. Il se fit porter au tombeau de » Saint Gérard. Il obtint dans ce pre- » mier voyage de pouvoir au moins se » traîner sur ses genoux, même de mar- » cher avec des béquilles. L'année sui- » vante il revint à la fête du saint, et il » passa tout le jour en prières, et même » *toute la nuit*. Le lendemain il fut en- » tièrement guéri. »

Ad sancti recursavit anniversarium, eoque toto die supplex precator commoratus, noctem etiam insequentem continuavit vigiliis et precibus ; sed præsul magnificus surdo non præterivit auditu vota fidelissimi pauperis, atque in crastinum, quæ dies erat dominica, restituit exoptata xenia sanitatis. *Anecdot.*, t. 3, pag. 1071.

« Une religieuse de Ferrare avait une

» luxation au genou, qui lui faisait souf-
» frir des douleurs horribles. Elle a re-
» cours à Ste. Catherine de Boulogne, la
» prie et la supplie avec instance. *La cin-*
» *quième nuit elle est prise de sommeil.*
» *La sainte lui apparaît et la bénit.* La
» religieuse se réveille et reconnaît aussi-
» tôt que son genou est remis à sa place;
» et lorsqu'elle eut le bonheur de faire
» toucher son genou aux reliques de la
» sainte, elle fut entièrement guérie. »

Quintâ nocte cùm Beatæ Catharinæ opem summis precibus imploraret, sopore correpta est.... Illi benedixit, ac tunc expergefacta manifestè sensit ossa genu in suum locum restitui.... Post hæc è lecto surrexit, sic tamen ut non firmo prorsùs gressu adhuc posset consistere, sed ubi demùm reliquiis Sanctæ Virginis genu illud contactum fuit, pristinam firmitatem resumpsit. *Bolland.*, *mart.*, tom. 2, pag. 47.

Nous aurions pu, en compulsant les anciennes légendes, multiplier ces exemples de guérisons opérées, soit en songes, soit aux tombeaux des saints; mais en voilà assez pour prouver ce que nous avons voulu établir, que ces songes et

guérisons des temples anciens avaient passé dans nos monastères. On s'est cru autorisé dans le temps à regarder ces guérisons comme miraculeuses. Elles ne sont pas d'une autre nature, et ne s'opéraient pas différemment que celles qui avaient lieu dans les temples de Sérapis, d'Isis et d'Esculape, où l'on allait passer la nuit. Il y a plus : tel était le concours des circonstances favorables, que ces cures magnétiques pouvaient avoir lieu comme magnétiques, même quand on supposerait que les moines ne connussent pas toujours l'effet de la force magnétique. 1° Les malades avaient une ferme confiance dans le saint dont ils embrassaient le tombeau ou les reliques, et on sait que la meilleure disposition dans le Magnétisme est la confiance. 2° Les bons religieux qui faisaient toucher ces malades aux reliques, pleins de zèle et de charité, s'unissaient à eux d'intention pour procurer leur guérison, et rien ne réussit mieux dans les cures magnétiques que cette foi mutuelle, et de la part du magnétiseur, et de la part du magnétisé. 3° Pour faire toucher les reliques, il fallait porter les malades,

les soulever, les présenter aux reliques. Cette manipulation était suffisante, avec les dispositions mentales, pour donner au Magnétisme son épanchement et son énergie. 4° Ils voyaient ces guérisons se renouveler, ils en contractaient une confiance qui doublait encore leur force. Il n'est donc pas étonnant que toutes ces circonstances magnétiques, agissant sur les malades, commençassent par leur procurer des songes et des visions, et que souvent la guérison s'ensuivît, sans qu'il y eût rien de *surnaturel*.

Cet usage d'aller dormir dans les églises pour y avoir des songes ou des visions salutaires, a subsisté long-temps et subsiste peut-être encore aujourd'hui; du moins en trouve-t-on encore des traces en Italie, vers la fin du dix-septième siècle, au grand scandale des Protestans.

En effet, *George Fabricius*, dans son Commentaire sur les poètes, déclare « qu'il a vu à Padoue des gens de la » campagne, des deux sexes, aller dor- » mir une certaine nuit dans l'église de » Saint Antoine. Il trouve que cela res- » semble comme deux gouttes d'eau au » culte des anciens payens. Il finit par

» observer que Saint Antoine a en effet » la réputation de guérir les maladies. »

Vid. *Danielis Vink* Amœnitates philologico-medicæ, Traject. ad Rhen. 1720, in-12, p. 73, ubi hæc leguntur :

Quin imò superiori etiam sæculo, hanc consuetudinem in Italiâ adhuc durasse referunt. *Taubin ad Plaut. Curcul.*, act. 2, scen. 1a, et *Conring. Exerc de incub. in fanis deorum*, §. 27, et Georg. fabrit. Commentario ad poetas, qui se Patavii ait vidisse adolescentes et puellas rusticanas in cœnobio D. Antonii certâ nocte incubare. Dæmonolatriæ tam geminus germanus est ille cultus, ut nec ovum ovo, nec lac lacti similius esse ferè possit. Hic etiam observandum quod ille D. Antonius apud pontifices mederi dicatur affirmante. *Lang.*, lib. 3, Med. epist. 6, pag. 951.

Si Fabricius eût porté ses regards plus haut, il aurait vu que ces pélerinages nocturnes dans l'église de Saint-Antoine de Padoue n'étaient que les restes des anciens usages que l'on avait rattachés à la religion, comme on les avait autrefois attachés au paganisme.

Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité, suivi de Recherches historiques et mythologiques sur Sérapis, Esculape, Isis (1), *et sur l'*Alchimie.

AVANT-PROPOS.

Pour l'intelligence du point de vue sous lequel on doit envisager le *Magnétisme animal* chez les anciens et chez les modernes, je présenterai ici des notions succinctes, historiques et mythologiques, sur trois divinités payennes, en l'honneur desquelles un grand nombre de temples furent érigés et consacrès dès la plus haute antiquité : les prêtres et leurs initiés y pratiquaient la médecine ordinaire, ainsi que la médecine occulte, c'est-à-dire le Magnétisme animal.

La nature elle-même enseigne directement la connaissance de cette médecine occulte à l'homme, en lui imprimant un sentiment instinctif, qui lui donne la con-

(1) Ces notices ont rapport à ce qui a été dit ci-dessus, dans le présent numéro, pag. 120.

science de ce qui est le plus utile à sa conservation, avec la faculté de pouvoir développer ce sentiment par les procédés du somnambulisme ou Magnétisme *hypnoscopique*, spontané et artificiel.

Cette médecine occulte, *hypnoscopique*, appelée de nos jours *Magnétisme animal*, a eu de tout temps ses partisans et ses ennemis. Les prêtres, principalement, soit pour s'en réserver la pratique exclusive, soit avec l'intention, dans certaines circonstances, d'ériger en miracles, et à leur profit, les phénomènes qui en résultaient, s'en déclarèrent souvent les détracteurs les plus acharnés. C'est par ce motif qu'ils dirigèrent les imputations les plus odieuses, d'abord contre les anciens Mages, et ensuite contre quiconque voulait employer les procédés du Magnétisme pour guérir les maladies. On a vu de nos jours encore, des hommes superstitieux, assez ignorans et assez fanatiques pour traiter les magnétiseurs de magiciens, et les accuser d'être en commerce avec le diable. Il n'en est pas moins vrai de dire que tous les êtres animés, de telle espèce

qu'ils puissent être, sont naturellement doués de ce sentiment instinctif, susceptible de produire des phénomènes étonnans, et les animaux, dans l'état de liberté, en jouissent d'une manière plus particulière.

En méditant sur l'origine de cet instinct accordé à tous les êtres, on est porté à croire qu'il dérive du mouvement universel que la nature a imprimé à toute la matière en général, ainsi qu'à chaque portion ou molécule organique de la matière en particulier. Cette loi du mouvement universel offre l'idée de tous les chaînons du pouvoir instinctif, agissant, depuis le premier jusqu'au dernier degré, dans les trois règnes *animal*, *végétal* et *minéral*. Dans le règne animal, c'est l'*intelligence* et l'*instinct* qui tiennent le premier rang et qui régissent et mettent en mouvement tous les êtres animés ; mais dans les règnes végétal et minéral, ce sont les *affinités* et les *attractions* de différens genres qui régissent et mettent en mouvement chaque portion de matière diversement organisée. Il en résulte que tous les êtres ani-

més, dans le premier règne, ainsi que toutes les portions de matière, ou molécules organiques, dans les deux autres règnes, peuvent, lorsqu'il y a lieu, se mouvoir spontanément, étant tous doués, chacun en particulier, de la faculté d'agir par eux-mêmes, et pour ainsi dire avec sa propre volonté. On pourrait donc avancer que l'intelligence et l'instinct sont au règne animal ce que les affinités et les attractions sont aux deux autres règnes végétal et minéral. Pourrait-on, en effet, refuser de l'intelligence, des raisonnemens et de l'instinct aux plantes? Toutes savent se choisir le terrain qui leur convient, étendre leurs rameaux vers le soleil qui les vivifie, ouvrir et replier, soit de jour, soit de nuit, leurs feuilles et leurs fleurs, pour les garantir d'un trop grand degré de chaleur ou de fraîcheur. La sensitive, ainsi que son nom l'indique, montre une sensibilité extrême, et dès qu'on la touche elle replie ses folioles, pour éviter ou diminuer le danger. La plupart des plantes légumineuses ou papilionacées, ainsi que la vigne, classée parmi les ar-

bustes à fleurs rosacées, et d'autres plantes encore, dont les tiges longues et grêles ont besoin de soutien, sont toutes pourvues de vrilles rameuses qui leur servent de bras et de mains, avec lesquels elles s'attachent et s'entortillent autour des corps qu'elles rencontrent. Ces diverses productions du règne végétal jouissent toutes d'un mouvement spontané; elles raisonnent, en quelque sorte, et font usage de leur volonté. Lorsqu'il n'y a qu'un soutien voisin, elles savent très-bien diriger leurs rameaux vers ce point d'appui, et le saisir avec leurs bras, avec leurs mains, c'est-à-dire avec les vrilles rameuses dont elles sont pourvues, et qu'elles avaient eu soin, jusqu'alors, de tenir allongées, tendues, sans plis, avec l'intention de se saisir de cet appui aussitôt qu'elles peuvent l'atteindre.

Si nous passons au règne minéral, nous y voyons également les molécules organiques composant toutes les aggrégations de la matière se mouvoir spontanément; elles exécutent, pour ainsi dire, des actes d'une volonté qui leur est

propre, et d'après les lois d'affinité auxquelles elles sont soumises. En effet, aussitôt qu'elles se trouvent placées dans les circonstances requises pour pouvoir agir librement, c'est-à-dire lorsque ces molécules sont suspendues dans un dissolvant qui les tient en liquéfaction, et au moment où le liquide s'en sépare par un abandon lent, calme et gradué, c'est alors que chaque molécule fait un acte de volonté; elles se mettent spontanément en mouvement, elles se placent, elles se rangent et se dirigent d'elles-mêmes avec une rare intelligence, de manière à former des figures géométriques très-régulières, mais variées et soumises aux formes de l'espèce à laquelle elles appartiennent. Ce que je viens d'exposer s'observe plus particulièrement dans les cristallisations régulières qui reproduisent constamment des cristaux polyèdres de mêmes formes, suivant leur espèce. Il en est de même pour tous les corps du règne minéral, composés de molécules, qu'on peut supposer d'une ténuité infinie, qui adhèrent entre elles, soit par attraction d'aggrégation, soit par

attraction de composition, selon que ces molécules sont de même nature ou de plusieurs natures. Lorsqu'enfin les cristaux ont été formés dans des circontances peu favorables, alors leur cristallisation est confuse; c'est ce qui arrive aux substances qui se présentent dans la nature en masses plus ou moins grandes, et dont la texture est homogène, comme les marbres blancs, les albâtres calcaires ou gypseux, ainsi que les stalactites et toutes les incrustations qui sont évidemment les produits d'une cristallisation imparfaite, confuse et précipitée.

Je le répéterai donc, l'instinct est aux animaux ce que l'attraction et l'affinité sont aux végétaux et aux minéraux.

Cependant, qu'on n'aille pas me reprocher d'accorder ici trop d'intelligence à la matière, et d'apprêter, par ce moyen, des armes favorables aux matérialistes qui voudraient attaquer la *spiritualité de l'âme*. Il est bien permis, ce me semble, de comparer l'affinité et l'attraction des végétaux et des minéraux avec l'instinct des animaux, et même d'y apercevoir une certaine liaison; mais

toujours sera-t-il vrai que l'intervalle qui existe entre l'intelligence humaine et l'instinct des animaux est immense. Il n'appartient pas aux physiciens de pouvoir définir l'âme des hommes, considérée métaphysiquement. C'est le secret de la Divinité, et ce secret est inaccessible à nos pensées. Tous les raisonnemens qu'on voudrait faire sur cette matière laisseront éternellement un grand problême à résoudre.

SÉRAPIS.

Sérapis, *Apis* et *Osyris* ne forment qu'une seule et même divinité, qui fut honorée chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains. Les Egyptiens adoraient *Apis* sous la forme d'un bœuf, dans le temple de Vulcain, auquel ils sacrifiaient cet animal et lui donnaient alors le nom de *Sérapis*. Ils le remplaçaient ensuite, tous les trois ans, par un autre bœuf de la même couleur, noire, avec une seule tache blanche sur le front, en forme de croissant.

Apis, suivant la fable, était fils de Jupiter et de Niobé; il fut ensuite connu sous le nom d'*Osyris*, lequel passa en Egypte 1717 ans avant la naissance de Jésus-Christ, et il y épousa *Isis*. On doit remarquer ici un mélange monstrueux de traits à-la-fois historiques et fabuleux; mais on ne doit pas en être surpris, lorsqu'on pense que la religion des payens ne présente que des allégories, des emblêmes et des symboles accompagnés d'expressions

mystérieuses. On ne doit donc pas s'étonner si les anciens mythologues ont dit qu'*Apis*, *Sérapis* ou *Osyris* aient gouverné les Egyptiens et leur aient enseigné diverses sciences, entre autres l'usage de la médecine et l'art de la divination. Quoi qu'il en soit, *Osyris* était considéré comme le symbole du soleil, qui par sa chaleur vivifie toute la nature, c'est-à-dire *Isis*, qu'on lui fait épouser. Ce n'est là qu'une allégorie, car on sait qu'*Isis*, dans le paganisme, est la divinité universelle, ou la nature, et nous allons bientôt la faire connaître ci-après.

Dans les temples de *Sérapis* ou *Osyris*, et d'*Isis*, des prêtres y pratiquaient la médecine ordinaire et la médecine occulte. Ils y entretenaient des oracles et des sybilles, qui n'étaient autre chose que des crisiaques, que des somnambules, que des *hypnoscopes*. Ces crisiaques prédisaient l'avenir, devinaient les choses cachées, et prescrivaient des remèdes pour la guérison des maladies de ceux qui venaient les consulter.

Indépendamment des connaissances

physiologiques qu'avaient acquises, dès les temps les plus anciens, une certaine classe d'hommes qu'on appelait Mages et Magiciens, et auxquels, depuis l'établissement du christianisme, on prodigua les imputations les plus odieuses, on doit convenir que l'adresse, le hasard et les jongleries mystiques des prêtres présidaient toujours à ces sortes de pratiques. Les phénomènes très-naturels qui en résultaient ne paraissaient surnaturels qu'à ceux qui, par ignorance des lois de la nature, s'abandonnaient aux illusions de leur enthousiasme, ou se laissaient surprendre par la supercherie des ministres de ces divinités anciennes.

ESCULAPE.

Esculape, *Æsculapius* en latin, et Ἀσκληπιός (Asclipios) en grec, est, dans l'antiquité, le nom de plusieurs personnages qui se rendirent célèbres dans l'art de la médecine. Si on consulte l'étymologie de ce mot, on se convaincra qu'il indique plutôt la profession du médecin que le nom propre de ceux qui l'exercèrent. *Asclypios* est formé des mots grecs ἀσκεῶ, ἀσκεὶν (asquéo, asquein), qui signifie *exercer*, *pratiquer*, et ἤπιος, ἠπιότητος (ipiotitos), *doux*, *douceur*, *bienfaisance*, *humanité*. Peut-on mieux caractériser celui qui, par état, exerce l'humanité? Ce nom convient donc au médecin, qui, après avoir consacré ses veilles à l'étude de la médecine, se dévoue tout entier au soulagement de l'humanité souffrante, en appliquant des remèdes aux maladies dont les hommes sont si souvent affligés. Ce nom rappelle enfin ce touchant et sublime serment que, par la suite, *Hippocrate*, le prince des médecins et le père de la médecine, exigeait du grand nombre de disciples qu'il

initia libéralement aux principes de son art. (*Voy.* Hippoc.)

Le mot *Esculape*, dès les temps les plus fabuleux, en cessant d'être un nom d'homme, et sans nier cependant qu'il n'ait été porté par quelque fameux médecin, a dû naturellement être déifié. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait dit qu'*Esculape* était fils d'un dieu, qui enseigna aux hommes la médecine, ainsi que l'art de deviner, et qui rendait des oracles. On peut en conclure que les deux sciences, l'art de guérir et celui de deviner, sont intimement unies. En effet, c'est dans l'état de maladie, avec certaines conditions, et le plus souvent pendant le sommeil, que notre imagination parvient à l'exaltation la plus forte, et qu'arrivée au plus haut degré d'enthousiasme, l'âme prévoit jusqu'à un certain point les événemens futurs, devine en quelque sorte les choses cachées, mais cependant en se servant toujours d'expressions amphibologiques, susceptibles de diverses interprétations. Si quelquefois des prophètes, des devins ou des crisiaques *hypnoscopes*, car tous

se ressemblent du plus ou du moins, ont rencontré juste, le hasard et l'adresse y auront contribué, et les prêtres, ainsi que nous l'avons déjà dit, auront achevé, avec leurs jongleries mystiques, de compléter les illusions par les pratiques superstitieuses dont ils se servaient habilement pour satisfaire leur cupidité et conserver leur empire sur le peuple.

On doit être, ce me semble, assez indifférent sur l'origine d'Esculape, par la raison même qu'il en a existé un grand nombre de ce nom. Celui qui le premier s'est appelé *Esculape*, n'offrant que le nom d'une profession, ne donne que l'idée d'un être fabuleux dont on s'est plu à faire un dieu. On sait d'ailleurs que dans l'ancienne Grèce les généalogies des hommes qui se distinguèrent par des talens éminens ou par des actions héroïques, étaient confondues avec celles des dieux. Je consens donc qu'il y ait eu dans l'antiquité plusieurs Esculapes déifiés, ce qui est très-vraisemblable; mais si *Daniel Leclerc*, médecin génevois, né l'an 1652, mort en 1728, a prétendu qu'il n'y en avait qu'un seul, qu'il dit

être Phénicien, *Cicéron* en admettait trois. Sans entrer en d'autres détails à cet égard, je me contenterai d'ajouter que *Mercure Trismégiste* eut aussi un fils nommé *Esculape*, fameux médecin, et qu'*Apollon*, dieu de la médecine et de l'art divinatoire, fut père d'un autre *Esculape*, dieu de la médecine comme son père, et auquel les anciens érigèrent des statues, décernèrent des honneurs et construisirent un grand nombre de temples, dans lesquels on pratiquait la médecine ordinaire, ainsi que la médecine occulte, c'est-à-dire la médecine de la nature, au moyen des procédés du magnétisme animal, dont alors on faisait un mystère. Les prêtres et les initiés qui desservaient ces monumens consacrés au culte d'*Esculape*, avaient grand soin de mettre ces temples en rapport avec leur véritable destination. Ils les faisaient ordinairement construire dans des lieux élevés, salubres, hors des villes, et les rendaient spacieux et commodes. On y admettait les malades qui y venaient de toutes parts consulter le dieu pour lui demander la santé. L'historique des ma-

ladies et des guérisons, ainsi que l'indication des remèdes qui avaient été ordonnés d'après les procédés de l'hypnoscopie, étaient gravés sur des tablettes votives qu'on suspendait aux murs du temple, ainsi qu'il a été dit plus haut, pag. 122.

Cet usage fut imité par les chrétiens. Ils suspendirent également dans leurs églises des tableaux et des figures pour remercier Dieu ou les Saints d'avoir été guéris de leurs infirmités, ou d'avoir échappé à un grand danger. Ces petites figures votives, formées de différentes matières, et le plus souvent d'un métal précieux, représentaient ordinairement les parties du corps, qui, précédemment infirmes, avaient été guéries par l'intercession du saint, honoré dans le lieu. Les petits tableaux votifs offraient, dans le même but, l'histoire des maladies, et ils étaient chargés de légendes avec la description pittoresque des guérisons plus ou moins éclatantes qui en étaient l'objet. Ces figures et ces tableaux s'appellent chez les chrétiens, *ex-voto*, expression empruntée

du latin. Toutes les églises et toutes les chapelles où les prêtres ont soin d'attirer les peuples, en sont remplies, et particulièrement en Espagne et dans la Suisse. Il en était de même chez les payens, dans les temples des faux dieux. L'histoire des maladies et des guérisons éclatantes qui y avaient été opérées, ainsi que les remèdes qui avaient été ordonnés en songe, soit par les malades eux-mêmes, soit par les crisiaques hypnoscopes, pendant leur sommeil magnétique, y étaient gravés sur des tables votives de métal, de marbre ou de pierre, que l'on suspendait aux murs et aux colonnes des temples, afin qu'on pût les consulter pour de semblables maladies. C'est dans cette série d'anciennes inscriptions somnambuliques ou magnétiques, exposées et attachées aux murs des temples anciens, que les descendans d'Esculape, ainsi qu'Hippocrate lui-même, puisèrent une partie des principes et des recettes qui constituèrent d'abord l'art de la médecine, principalement dans les temples consacrés à *Sérapis*, *Osiris* et *Isis* en Egypte : A Esculape, dans la ville d'*Epidaure* en

Argie, dans le Péloponnèse : A Cos, ville de l'île du même nom, dans l'Archipel : A Rome, dans une île du Tibre, etc. Ces ordonnances hypnoscopiques, qui servirent à former les premiers traités de médecine curative, tendent à prouver que la nature a créé dans tous les êtres vivans un sentiment instinctif, qui leur donne la connaissance de ce qui est utile à leur conservation ; mais ce sentiment instinctif est susceptible d'un développement plus ou moins grand, en raison des circonstances et de l'état pathologique des malades ; d'où l'on doit conclure que la médecine magnétique est la médecine de la nature, et que c'est la *nature* qui a donné aux hommes les premières leçons sur l'art de guérir.

On donne à *Esculape* plusieurs enfans, et ceux-ci eurent une postérité très-nombreuse, qu'on a appelée la descendance des *Asclépiades*. On y place le célèbre *Hippocrate*, ainsi que plusieurs autres fameux médecins qui portèrent également le même nom d'Hippocrate. Si *Galien*, qui fut aussi l'un des plus grands médecins sous le règne d'Adrien,

Empereur romain en l'année 131, fût né vers ces époques fabuleuses qui se perdent dans la nuit des temps, on l'aurait sans doute classé avec la descendance des *Asclépiades;* mais plus on avance vers l'histoire moderne, et moins on y rencontre de fables sur le compte des grands hommes qui ont honoré leur siècle. On doit en conclure que les plus habiles médecins de la haute antiquité ont passé pour les fils et descendans d'Esculape, c'est-à-dire que celui-ci a eu un grand nombre de disciples distingués qui marchèrent sur les traces de leur maître et formèrent successivement d'autres élèves dans l'art de guérir. C'est de cette manière qu'on doit envisager la nombreuse postérité dite des *Asclépiades.*

Esculape, ou Ἀσκληπιὸς (Asklipios), eut aussi plusieurs filles qui se rendirent célèbres dans l'art de guérir, mais dont les dénominations indiquent également les principaux attributs de la médecine, plutôt que des noms propres. Trois d'entre elles se nommaient ainsi qu'il suit : *Hygieia*, déesse de la santé ; *Jaso*, déesse de la guérison, et *Panacea*, di-

vinité qui signifiait le spécifique ou remède universel, dont les anciens mages et magiciens, et les alchimistes (1), qui étaient les physiciens et les physiologistes de l'antiquité, s'efforcèrent de tout temps à faire la recherche, soit par des opérations chimiques, soit par les procédés du Magnétisme hypnoscopique.

L'étymologie du nom de chacune des trois déesses dont nous venons de parler fortifie l'opinion que nous venons d'émettre.

Hygieia, en grec ὑγίεια, veut dire *santé*, de ὑγὶης, (hygiis), *sain*, dérivé de ὑγὶοω, ὑγιάζω (hygioo, hygiazo), je *guéris*, je *prends soin*; d'où vient le mot *hygienne*, partie de la médecine qui a pour objet la conservation de la santé.

Jaso, en grec ἴασω, dérivé de ἴασις (iasis), *guérison*, et de ἰατρεύω (iatreuo), je *guéris*.

Panacea vient également du grec πανάκεια, composé de παν (pan), *tout*, et de ἀκεύω, ἀκεομαι (aceo, aceomai), je *guéris*.

---

(1) Nous aurons occasion de parler des *alchimistes* dans l'article qui suit.

ISIS.

Isis, dans le paganisme, est la divinité universelle, la nature toute entière. Une inscription antique qu'on lisait sur le monument d'*Arriús Balbinus*, rapportée dans les Fables égyptiennes et grecques, par le savant *Pernetty*, porte que la déesse Isis *est une et toutes choses*. Plutarque, dans l'article où il parle d'*Isis*, annonce que dans le temple de *Minerve*, qu'il dit être la même qu'Isis, on lisait au-dessous de la figure de cette déesse : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera; nul d'entre les mortels n'a encore levé mon voile.* « Ego » sum omne quod extitit, est, et erit : » meumque peplum nemo adhuc mor- » talium detexit. » Cette inscription est parfaitement d'accord à l'étymologie grecque que je donnerai ci-après sur le nom d'Isis, que quelques auteurs croient *phénicien*, mais sans aucune preuve. *Apulée*, dans ses *Métamorphoses*, en parlant d'Isis, lui fait dire : *Je suis la nature, mère de toutes*

choses, maîtresse des élémens, le commencement des siècles, la souveraine des dieux, la reine des mânes..... Ma divinité, uniforme en elle-même, est honorée sous différens noms et par différentes cérémonies. Les Phrygiens me nomment PESSINUNTIENNE, *mère des dieux; les Athéniens*, MINERVE CÉCROPIENNE; *ceux de Chypre*, VÉNUS; *ceux de Crète*, DIANE; *les Éleusiens*, CÉRÈS; *d'autres*, JUNON, BELLONE, HÉCATE, RHAMNAUZIE; *enfin, les Égyptiens et leurs voisins*, ISIS, *qui est mon véritable nom.*

Isis était l'épouse d'*Osyris*, c'est-à-dire du Soleil. On voit par-là que le mariage de ces deux divinités n'est qu'une allégorie et non un trait purement historique, qui aurait uniquement rapport aux anciens souverains d'Egypte. L'union d'Osiris et d'Isis signifie donc que le soleil, par sa chaleur bienfaisante, donne la vie à tout ce qui existe dans la nature. *Isis* fut d'abord adorée par les Phéniciens et les Egyptiens, ensuite par les Grecs, les Romains, les Gaulois, etc., etc..... Tous les mythologues assurent

d'ailleurs qu'*Isis* et *Osyris* renfermaient, sous différens noms, presque tous les dieux du paganisme, et l'on voit dans tous les récits mythologiques que, *Cérès*, *Cybèle*, *Diane*, *Hécate*, *Junon*, *Lucine*, *la Lune*, *Minerve*, *Ops*, *Proserpine*, *Rhamnesée*, *Rhée*, *la Terre*, *Thétis*, *Vénus*, *Vesta*, etc., etc... etc... ne sont, en un mot, qu'une même chose avec *Isis*, d'où elle a été surnommée Myrionime ou déesse aux *dix mille noms*. Ce dernier mot est tiré du grec μύρια (myria), *dix mille*, et ονομα (onoma), *nom*.

Il en est de même d'Osyris. Cette divinité ne fait qu'un avec *Adonis*, *Ammon*, *Apis*, *Apollon*, *Bacchus*, *Dyonisius*, *Jupiter*, *Pan*, *Pluton*, *Sérapis*, *le Soleil*, *etc.*, *etc.....*, qui par conséquent ne sont tous que des personnages empruntés pour expliquer, par des fictions ingénieuses, toutes les opérations de la nature.

Les attributs d'*Isis* et d'*Osyris*, qui véritablement aussi ne faisaient qu'un, étaient la toute-puissance et l'éternité, ce qui veut dire qu'Isis était la nature,

et qu'elle comprenait le *passé*, le *présent* et le *futur*. C'est ce qu'exprime l'étymologie que j'ai déjà annoncée et que je vais placer ici.

Isis, en grec, présente les différens temps du verbe *être*, εἰμι, εἰσι (eimi, eisi); savoir, εἶς, ης-ης, ει (is, is-is, ei) (1), qui signifient *je suis*, *j'ai été*, *je serai*. N'est-ce pas là l'idée la plus juste qu'on puisse donner de l'éternité? On trouve cette explication dans l'*Etymologicum trilingue*, du savant Funger (Jean),

---

(1) On remarquera peut-être que, soit ici, soit ailleurs, j'ai, dans certains cas, donné aux lettres grecques (η) (υ) (ει) (οι) la prononciation de notre (*i*) ou (*y*). J'ai cru en cela devoir me conformer à l'usage des Grecs anciens, et sur-tout des modernes, qui suivent cette prononciation pour un certain nombre de mots. Ce que j'avance, je l'ai observé moi-même pendant un séjour de quatre années, environ, que j'ai fait dans le Levant, et principalement à Constantinople. C'est dans cette ville, autrefois la capitale de l'ancien Empire grec, que j'ai entendu des Grecs très-savans m'assurer, qu'à peu d'exceptions près, ils avaient conservé l'ancienne prononciation. La manière dont nous prononçons les mots tirés du grec, adoptés dans notre langue, et qui la plupart, et par cette raison, portent, pour

pag. 397, in-4°. Lugduni, 1607. Cet auteur, très-érudit dans les langues savantes et dans la mythologie, ajoute qu'en

---

ainsi dire, la date de leur adoption, justifie l'observation que je viens de faire. On doit enfin convenir que l'intelligence des mots, et leur véritable prononciation, conduit plus sûrement à la connaissance des choses.

Nous lisons dans nos dictionnaires CHIROMANCIE, et non *cheiromantei*, dérivé de χεὶρ et μαντεια (chir et mantia), *divination* par l'inspection de la *main*. — ETYMOLOGIE, et non *étumologie*, de ετύμος (étymos), *véritable*, et λογός (logos), *parole*, *mot*. — CIMETIÈRE, et non *koimétère*, de κοιμητήριον (kimitirion), *cimetière*, *dortoir*. — KYRIÉ-ÉLÉISON, et non *curié-éléeson*, de κύριε-ελεήσον (kyrié-éléison). — POTIRON, espèce de citrouille qui ressemble à un vase, et non *poturon*, dérivé de ποτήρ et ποτηρίον (potir et potirion), qui signifie *vase* et *potier*. — SYNONYME, et non *sunonume*, de συνονύμος (synonymos). — SYZYGIE, et non *suzugie*, de συζυγία (syzygia), qui veut dire conjonction. — TYPE, et non *tupe*, de τύπος (typos), d'où vient le mot *typographie*. — TYRAN, et non *turan*, de τύραννος (tyrannos), etc., etc., et une infinité d'autres mots sur lesquels il serait trop long de donner ici des explications superflues. On admet cependant

donnant à *Isis* le nom de ὁσίαν (osian), Platon et les auteurs anciens prétendent par-là attribuer l'épithète de sainte à

---

qu'il peut exister des exceptions produites par les différens dialectes, *attique*, *dorique*, *éolique*, *ionique*, etc., ou à cause de quelques règles grammaticales, telles que le son des lettres, soit isolées, soit réunies ; par exemple, lorsqu'il y a deux γ (gamma) ou un γ suivi d'un κ (cappa), etc., qui produisent alors une prononciation sourde ou nazale, comme dans αγγελλός (angellos), *ange*. — Αγγείον (angeion), *vase*, *vaisseau*. — Αγκύρα (ankyra), *ancre*, en latin *ancora*, etc...

Sans prétendre vouloir réformer de vieilles habitudes qu'on ne saurait approuver, bien qu'elles soient consacrées par l'usage, il est sans doute permis de réclamer contre elles, même sans l'espoir d'en obtenir le changement, et de dire que la prononciation de certains mots grecs est vicieuse dans nos colléges en France. Trop souvent enfin elle se trouve en opposition avec la véritable prononciation des grecs anciens et modernes. On doit s'étonner que dans toutes nos grammaires grecques on n'y dise rien, ou presque rien, de la prononciation de cette belle langue, tandis qu'il devrait s'y trouver un article uniquement consacré à faire connaître les

cette déesse. En effet, οσιας (osias) en grec, veut dire sainteté.

Isis est donc un nom grec, de même que

---

diverses prononciations du grec littéral, eu égard à tous les anciens dialectes de la Grèce, ainsi que les variétés de la prononciation du grec moderne dans les différens pays où il se parle maintenant. Il faut espérer que tôt ou tard un grammairien elleniste voudra bien se charger de ce soin. Il serait facile, ce me semble, de prouver que le grec ancien et le grec moderne ne forment point deux langues entièrement séparées, ou du moins que ces deux idiômes sont beaucoup plus rapprochés l'un de l'autre, que le Latin ne l'est de l'Italien. On en peut juger d'après les ouvrages estimables, tant en prose qu'en poésie, de plusieurs littérateurs grecs qui se distinguent de nos jours par de brillantes productions qui peuvent soutenir la comparaison avec la plupart des anciens auteurs grecs. On pourrait donc soutenir jusqu'à un certain point, que le grec littéral ne doit pas être considéré comme étant entièrement une langue morte; et si les Grecs parvenaient aujourd'hui à reconquérir leur indépendance, et à se reconstituer en corps de nation libre, bientôt la langue que parlait le divin Homère, reparaîtrait avec toute sa splendeur.

celui d'*Osiris*. Plutarque, dans son livre intitulé *Moralia*, le dit formellement ainsi qu'il suit : ἑλληνικόν γὰρ ἡ ἶσις ἐςι. *Isis est un mot grec ;* et en parlant du temple d'Isis, il ajoute : ὀνομάζεται γαρ ἴσειον ως εἰσόμενον, τὸ ὄν. Ce temple s'appelle *Ision*, c'est-à-dire *la connaissance, l'intelligence, de ce qui est*, dérivé de ἴσημι-ἴσησι (isimi et isisi), *je connais, je sais.* Isis est encore pris pour le nom de la terre, en dérivant des mots grecs ἴσο (iso), *égal, aplati*, et ἰσόω (isoo), *j'égalise, j'aplanis*, ce qui chez les anciens indiquait le globe terrestre.

Quant à *Osiris*, Plutarque en parle également d'une manière positive, et voici comme il s'exprime : ὁ ὄσιρις ἐκ τοῦ ὁσίου καὶ ἱεροῦ τοὔνομα μεμιγμένον εσκηκε..... ὡς τὰ μὲν ἱερα, τὰ δὲ ὅσια; ce qui veut dire *Osiris est un nom composé de deux mots grecs mêlés ensemble, savoir,* (osios) *et* (iéros), *c'est-à-dire saint et sacré.* (Plutarque, *ibid.*)

Le nom de la déesse *Isis* se trouverait encore avoir de l'analogie avec le mot grec ἴασις (iasis), qui veut dire *guérison*, dérivé de ἰάσομαι (iasomai), *je guéris*,

je prends soin, parce que dans les temples consacrés à cette divinité elle y accordait la santé à ceux qui venaient la lui demander, et instruisait les hommes pendant leur sommeil, en leur faisant connaître en songe les remèdes qui convenaient à leurs maladies. C'est par le ministère des prêtres qui s'étaient dévoués au culte d'*Isis*, et qui étaient de vrais magnétiseurs, que la pratique du Magnétisme animal était en usage chez les Égyptiens. Nous l'apprenons directement par *Diodore de Sicile* (1), qui écrivait du temps de Jules César et sous le règne de l'Empereur Auguste. Cet auteur grec s'exprime d'une manière si positive sur l'existence du Magnétisme animal chez les anciens, que je crois devoir transcrire ici, en son entier, le passage grec de cet historien, et l'accompagner d'une traduction. On pourra donc véri-

---

(1) *Diodore de Sicile*, historien grec, né à Argyrion, ville de Sicile, peu d'années avant J. C. Il composa un ouvrage en quarante livres sur l'histoire de presque tous les peuples de la terre. Il n'en reste plus que quinze, ainsi que quelques fragmens qui ont été traduits et imprimés.

fier par soi-même et se convaincre que les phénomènes du Magnétisme animal étaient connus dès la plus haute antiquité, et qu'au moyen des procédés du *Magnétisme hypnoscopique* on parvenait à guérir des malades abandonnés des médecins et affligés de maladies extraordinaires qui étaient alors, comme il en est encore qui sont l'écueil de la médecine ordinaire. C'est là, du moins, ce que je me suis proposé de démontrer. J'offre enfin aux médecins un sujet de profonde méditation; car tels savans qu'ils puissent être, ils doivent s'humilier devant la médecine hypnoscopique, dont le plus grand nombre des magnétiseurs, ainsi que tous les *magnétistes*, se sont fait une si fausse idée. La plupart des médecins eux-mêmes ne connaissent le Magnétisme animal que par ouï-dire; ils ignorent les moyens de l'employer avec succès, parce qu'ils ont dédaigné jusqu'à présent de le pratiquer. Cette médecine hypnoscopique, cependant, serait très-utile dans une infinité de maladies singulières, causées par des affections nerveuses, par des affections

mentales et autres maux auxquels les plus habiles médecins sont exposés à appliquer les remèdes incertains de la médecine conjecturale, qui trop souvent font empirer la maladie.

φασὶ δὲ Αἰγυπτίοι τὸν ἶσιν φαρμάκων τέ πολλῶν προς ὑγείαν εὑρετιν γεγονεναὶ, και τὸ ἰατρικῆς ἐπισίμης μεγάλην εχειν ἐμπειρίαν διὸ καὶ τυχοῦσαν ἀθανασίας επὶ ταῖς θεραπείαις τῶν ἀνδρῶπων μαλίςα καίρειν και κατα τοῦς ὕπνους τον αξιοῦσι διδόναι βοηθὴματα φανερῶς ἐπιδεικνυμενήν τὴν τε ιδίαν ἐπιφανείαν, καὶ τὸ πρὸς τοῦς δεομένους των ἀνθρώπων ἐνεργετίκον, αποδέιξεις δὲ τουτων φασὶ φέρειν ἑαντούς ὐ μυθολογίας ὁμοίος τοῖς ἕλλησιν αλλα πράξεις ἐναργεῖς. πᾶσαν οσχεδὸν τη οἰκουμένην μαρτυρεῖν ἑαυτοῖς εἰς τὰς ταύτης τιμὰς φιλοτιμουμένην δια το ενταῖς θ ἑραπειαῖς κατα γαρ τούς υπνοῦς ἐφισαμένην διδόναι τοῖς κάμνουσι βοηθήματα προς τὰς νόσους, καὶ τοὺς ὑπακούσαντας αὐτὴ, παραδόξως ὑγίαζεται, (η, πολλούς μεν ὑπὼ τὼν ἰατρεῶν διὰ την δυσχολίαν τοῦ νοσήματως απελπισθένται υπὸ ταύτης σώζεθαι.) συχνοὺς δὲ παντελῶς πηρωθέντας τὰς ὁράσεις, ἢ τίνα των ἄλλων μερῶν του σόματως, ὅταν πρὸς ταυτὴν το θεον καταφευγωσιν εἶς την προϋπαρξασαν λποκαθίςαθαι.

Εὑρεῖν δὲ αὐτὴν και τὸ της ἀθανασίας φαρμακον, δι ου τον ὑίον ωρον ὑπὼ των Τυτάνων ἐπιβουλευθεντα η, νεκρὸν εὑρεθεντα κατ ὕδατως, μὴ μόνον αναςῆσαι δουσαν τη Ψυχὴν, αλλα καὶ, τὴς αθανασίας ποῖσαι μεταλαβειν. (Δίοδορ. Σικ., L. 1er.)

« Les Égyptiens prétendent qu'Isis
» avait trouvé plusieurs remèdes très-
» salutaires, et qu'elle avait une par-
» faite connaissance de la médecine. Ils
» ajoutent qu'à présent qu'elle jouit de
» l'immortalité, elle prend plaisir à ma-
» nifester des moyens de guérison pen-
» dant leur sommeil, aux hommes qui
» implorent son secours dans leurs ma-
» ladies. Les Égyptiens se vantent d'éta-
» blir cette croyance, non par des fables
» à la manière des Grecs, mais par des
» faits constans. En effet, disent-ils,
» tous les peuples du monde rendent
» témoignage au pouvoir de cette déesse
» par le culte qu'ils lui rendent et par la
» reconnaissance qu'ils lui témoignent.
» Elle indique à ceux qui souffrent,
» les remèdes propres à leurs maux.
» L'observation fidèle de ses avis a sauvé
» d'une manière surprenante *des mala-*
» *des abandonnés des médecins, à*
» *cause de la complication des mala-*
» *dies qui leur sont inconnues.* On a vu
» des gens absolument privés de la vue,
» ou qui avaient perdu l'usage de quel-
» ques membres, se trouver rétablis dans

» leur premier état par la confiance
» qu'ils ont eue dans la déesse *Isis* (la
» nature). On dit aussi qu'elle composa
» un breuvage d'immortalité, et qu'en
» ayant fait prendre à son fils *Horus*,
» qu'elle trouva mort sur le rivage du
» fleuve où les *Titans* l'avaient surpris
» dans une embuscade, non-seulement
» elle le rappela à la vie, mais encore
» elle le rendit immortel. » (*Diod. de Sicile*, liv. 1er, §. 1er.)

Plutarque nous apprend aussi que les Égyptiens prétendaient que ce fils d'Isis, appelé *Horus*, fut le dernier roi d'Égypte qui participa à l'immortalité; que ce roi était le même qu'*Apollon*, qui, ayant été instruit par sa mère Isis dans l'art de la médecine et dans l'art de la divination, employa ces deux arts à l'avantage des hommes; le premier, en opérant des guérisons miraculeuses qui n'étaient autre chose que des cures merveilleuses du Magnétisme hypnoscopique; et le second, en rendant des oracles en faveur de ceux qui venaient le consulter. Il leur faisait connaître le passé, le présent et le futur; car la médecine hypnos-

copique est inséparable de l'art divinatoire.

Après avoir prouvé qu'on retrouve dans la langue grecque la véritable origine du nom de la déesse Isis, je découvre aussi son étymologie dans la langue hébraïque. Aucun auteur, que je sache, n'en avait point fait avant moi l'application au nom de cette célèbre déesse.

Je dirai d'abord que les Hébreux donnaient à *Isis* le nom de *Issa* ou *Issé*, qui s'écrit avec les lettres hébraïques *aleph-schin-hé*, et au moyen des points voyelles qui, en hébreu, se placent au-dessous des lettres, ce mot se prononce *issa* ou *issé*, ainsi que nous l'avons dit. Il signifie *mère*, *matrone*, pour exprimer qu'*Isis* était la *mère des Dieux*, *la nature* entière, *la mère de toutes choses*. Ce mot veut dire aussi en hébreu *ancien* ou *ancienne*, *vieux* ou *vieille*, ce qui s'accorde avec l'opinion que les Égyptiens avaient de l'éternité de cette déesse.

Je passe maintenant à l'étymologie très-remarquable que je veux faire connaître. Le sens en est tout aussi exact et précis en *hébreu* comme il l'est en *grec*,

ainsi que je l'ai expliqué ci-dessus, page 160, pour cette dernière langue.

Le mot *is-is*, en effet, écrit avec les lettres hébraïques redoublées *iod-schin*, *iod-schin*, exprime, comme en grec, le verbe *être*. Il signifie également en hébreu une chose qui a existé de tout temps et existera toujours. Ce mot est employé sous les différens temps du verbe *être*, dans plusieurs passages de la Bible hébraïque, ainsi que je l'ai vérifié. On peut s'en convaincre en consultant les Dictionnaires de la langue hébraïque, et entre autres à la page 434 du *Lexicon hebraicum* de J. J. Curtius, imprimé à Magdeburg en 1756. Ce mot hébreu *is-is* se trouve encore avec ses diverses acceptions dans le Dictionnaire de *Sébastien Munster*, imprimé en 1564, à l'article *is-is*, écrit par (*iod-schin*, *iod schin*), et forme par cette réduplication le mot *isis*. Il signifie *vieux*, *antique* (qui diu duravit). *Munster* ajoute *hinc* (*is*); de là *is*, qui veut dire en hébreu *est*, *quod diu durat;* qui *est*, qui dure ou existe long-temps, et durera toujours.

On ne peut disconvenir que cette étymologie hébraïque n'ait un grand rapport, quant au sens, et même quant à la prononciation, avec l'étymologie grecque; ce qui tend à prouver la parenté qui existait entre le grec antique et la plupart des autres langues orientales, et semble enfin justifier l'opinion de ceux qui ont soutenu, mais sans le prouver, et en avouant leur ignorance de la langue phénicienne, que le nom de la déesse *Isis* était phénicien. On doit se rappeler d'ailleurs que la Palestine, la Syrie, ainsi que la Phénicie, faisaient autrefois partie de l'ancienne Grèce asiatique.

En voilà bien certainement plus qu'il n'en faut pour établir l'étymologie de la déesse *Isis*. Cependant nous ne contestons pas qu'il n'y ait eu en Égypte des rois ou des reines qui ne se soient distingués par un gouvernement sage et éclairé, et auxquels on aurait décerné, par reconnaissance ou par adulation, les noms et les attributs des divinités dites *Osiris* et *Isis*. C'est ce qu'on voit par l'expression de Tacite, *regnante Iside*,

en voulant indiquer le règne sous lequel les Israélites étaient en Egypte du temps de Moïse, quinze ou seize cents ans avant J. C. On peut voir encore dans le *Traité de morale* de Plutarque qu'il y avait une nouvelle Isis qu'on appelait Cléopâtre ; mais toujours sera-t-il vrai qu'*Isis* est moins un nom propre que la désignation des principaux attributs qui caractérisent cette déesse.

Néanmoins quelques auteurs dont l'opinion n'est pas, il est vrai, considérée comme formant un jugement irrévocable, ont méconnu toute l'importance de cette divinité. Ils ont entièrement ignoré l'étymologie de son nom, et ils ont allégué qu'il était phénicien, en faisant en même temps l'aveu qu'ils en ignoraient la signification. J'observerai cependant que l'ancienne langue grecque, telle qu'elle a existé dans l'Asie mineure, ayant un grand rapport avec quelques-unes des autres langues orientales, il se pourrait faire que le nom d'*Isis* eût une descendance *phénicienne*, et ce nom est *grec*, comme nous l'avons déjà dit, d'après Plutarque. Nous avons, en outre,

démontré plus haut qu'*Isis* trouvait aussi l'origine de son nom dans l'hébreu.

Parmi les auteurs dont je viens de parler, et qui ont méconnu la déesse *Isis*, je n'en citerai que deux, et les seuls qui méritent quelqu'attention. Le premier est *Dom Michel Félibien*(1), bénédictin, auquel nous devons, ainsi qu'à ses continuateurs, l'*Histoire de la ville de Paris*, en 5 vol. in-fol. Ce bon religieux ne connaissait pas à fond la mythologie ou la religion des payens, et il paraît peu instruit dans les langues sa-

---

(1) *Félibien* (Dom Michel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Chartres en 1666, mort en 1719. Il était frère de *Jean-François Félibien*, auteur de la *Vie des plus célèbres architectes*, et fils d'*André Félibien*, écuyer, seigneur des Avaux, de Javercy, etc., membre de l'Académie des Belles-Lettres, secrétaire de l'Académie d'Architecture, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et entre autres des *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres*. Son fils *Dom Michel*, dont il est ici question, fut choisi par les échevins de Paris pour écrire l'histoire de cette ville, qui ne fut imprimée qu'en 1725 en cinq volumes in-folio. Cet ouvrage, orné de figures, est plein d'érudition et de recherches curieuses.

vantes. Il fut cependant un compilateur laborieux, et il mérite de la reconnaissance pour avoir conservé une infinité de titres et de documens historiques précieux, qui, sans lui, ne seraient peut-être pas arrivés jusqu'à nous.

Le second auteur, que j'ai également annoncé, est M. *Moreau de Mautour* (1), membre de l'Académie des Inscriptions, Antiquités et Belles-Lettres, à Paris. Les biographes qui en ont parlé le qualifient de poète médiocre, et *Moréri* dit qu'il aimait à rimer, et quelquefois avec succès. Cet antiquaire, quoiqu'instruit, connaissait bien mal la mythologie. Il semble ignorer que *Cybelle* et *Isis* ne

---

(1) *Moreau de Mautour* (Philibert-Bernard), fils d'un Auditeur de la Chambre des Comptes de Dijon, et lui-même reçu Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris. Il naquit à Beaune le 22 décembre 1654, et mourut le 7 septembre 1737. Il fut membre de l'Académie des Inscriptions, Antiquités et Belles-Lettres, et fut auteur de plusieurs dissertations savantes et de pièces de vers. Quoique désigné par tous les biographes qui en ont parlé, comme un poète médiocre, M. de Mautour avait néanmoins la réputation d'un savant aimable et enjoué.

faisaient qu'un en représentant la nature entière, et que les mêmes attributs servaient souvent à orner les statues qui portaient également les deux noms, et principalement la tour dont on ornait sa tête. Voici ce que *Moréri*, d'après les auteurs anciens, a dit de cette déesse (1) :

« Isis, adorée par les Égyptiens, est la » même que celle à qui les Grecs don- » naient le nom d'*Io*, et que les Romains » appelaient *Cybelle*, c'est-à-dire *la* » *terre* ou *la nature*. Cela se voit par la » ressemblance des portraits et des figures » que les anciens nous ont laissés de » ces deux divinités. *Cybelle* portait » *une tour sur la tête*, était accompa- » gnée de lions, tenait en main un ins- » trument semblable à un tambour de » basque, et était nommée *Mater Mag-* » *na*, la mère universelle. *Isis* avait » aussi *une tour sur la tête* et des lions » près d'elle. Elle tenait un sistre à la » main. On l'appelait souvent *la Terre* » et la nature : c'est pourquoi on la voit » quelquefois représentée avec plusieurs

(1) Moréri, tom. VI, pag. 446, édit. de 1749.

» mamelles. » M. Moreau de Mautour a cependant nié très-formellement qu'*Isis* ait été jamais représentée avec une tour sur la tête, et il soutient avec opiniâtreté que *Cybèle* et *Isis* sont deux divinités distinctes et séparées ; mais il n'est que trop prouvé que cet auteur, qui manquait d'une critique saine et éclairée, soumettait trop souvent ses opinions à ses préjugés. Il se ligua avec le P. *Félibien* pour intenter un procès à la déesse *Isis*. A cet effet, il prit la peine d'insérer dans le 3e tom. de l'*Histoire de Paris*, imprimée en 1725, une longue dissertation contre cette divinité, si chère aux Parisiens, et à laquelle ils avaient érigé des temples. M. *de Mautour* voulait chasser sans pitié *Isis* de Paris, et il traite d'*absurde* et de *chimérique* l'étymologie de παρα ισις (para-isis), qui cependant a une physionomie véritablement grecque. Plutarque nous l'a certifié, ainsi que je l'ai dit ci-dessus. Ce mot, enfin, paraît évidemment composé de la proposition παρα (para), ou παρ (par) en dorique, qui signifie *près*, *auprès*, *à côté*, et du nom de la déesse

Isis, dont j'ai donné l'étymologie en *grec* et en *hébreu*.

D'après les recherches faites dans les anciens monumens et sur des inscriptions authentiques, où le nom de Paris et des Parisiens se trouve si souvent répété, un grand nombre de savans, au nombre desquels on peut compter *Henri Sauval* et *Moréry*, dont j'aurai occasion de reparler, en ont conclu naturellement que les Parisiens, dans l'origine, occupaient un territoire sur lequel des temples étaient érigés en l'honneur d'*Isis*; et en conséquence, que l'ancienne *Lutèce* reçut le nom de *Paris*, parce qu'elle était, ainsi que le peuple parisien, *auprès*, *à côté* de l'un de ces temples, qui fut célèbre dans l'antiquité. J'ai parlé de plusieurs temples, car il paraît qu'indépendamment de ceux qui pouvaient exister dans les diverses provinces des Gaules, ainsi que je le ferai voir ci-après, il y en avait un qui était très-renommé et richement doté, dans la plaine de *Vaugirard* à *Issy*, près Paris. Il pouvait encore exister quelques succursales de ce temple à Paris, soit à Saint-Ger-

main-des-Prés, soit à Saint-Eustache, soit ailleurs, ce qu'il est difficile de déterminer.

M. *de Mautour*, pour dédommager les Parisiens de l'étymologie grecque παρα-ισις (para-isis) qu'il leur enlevait, y en substitua adroitement un autre, également tiré du grec, contenant, à ce qu'il prétendait, un compliment flatteur pour les habitans de Paris. Ce mot est παρρησία (parrisia), qui, suivant notre auteur, signifierait *hardiesse, audace*. *Moréry* fait aussi connaître cette étymologie, mais sans y attacher d'importance. Examinons donc le vrai sens de ce mot grec. D'abord, l'application en a paru si dénuée de justesse à M. de *Mautour* lui-même, que dans sa dissertation il convient que *cette étymologie sur Paris est tirée par les cheveux* (1). En effet, παρρησία (parrisia) ne signifie pas directement *hardiesse, audace*, mais il exprime qu'un orateur *parle avec force, avec liberté*.

---

(1) *Histoire de Paris* par Félibien, 1725, tom. III, pag. 5.

Cette expression est d'ailleurs composée de deux mots grecs, πᾶν (pan), *tout*, et de ῥῆσις (risis), qui signifie *sentence*, *discours*, dérivé de ῥῆμα (rima), *parole*; ce qui donne l'idée d'un orateur qui dit tout, ne cache rien, qui s'exprime librement en disant la vérité. Or, d'après cette explication, je demande à ceux qui comprennent le grec, s'il est possible de donner sur *Paris* une étymologie aussi pitoyable.

Si D. *Félibien* et M. *Moreau de Mautour* eussent mieux su tirer parti des étymologies grecques qui pouvaient favoriser leur opinion, tendante à faire disparaître *Isis* du nom de *Paris*, ils en auraient trouvé une qui eût été moins absurde que celle du mot grec παῤῥησία; et s'il existe encore des partisans de l'opinion de M. de Mautour, alors je pousserai la complaisance jusqu'à leur faire connaître une étymologie qui sans doute leur paraîtra spécieuse, et à laquelle ils n'ont pas certainement pensé; mais qu'ils y prennent garde, car en dernière analyse j'en tirerai parti pour fortifier l'opinion que j'ai déjà émise sur l'origine du

mot *Isis*, dérivé du grec et de l'hébreu, en démontrant ci-dessus, page 176, que ces deux langues possèdent le verbe *Être* avec la même prononciation et la même signification dans les différens temps de ce verbe.

Voici donc l'étymologie qui semblerait convenir au mot *Parisien*. Elle est tirée des mots grecs παρείσειμι (parisimi) et παρείσι (parisi), qui veulent dire *je pénètre*, *je m'insinue*, *j'arrive du dehors*, formé du verbe *Être*, εἰμι-εἰσι; d'où dérive παρ-εκτος (par-ektos), qui signifie *dehors*, et enfin *étranger*. Ainsi on pourrait dire que la colonie étrangère qui serait venue du *dehors* des Gaules, et qui obtint des Gaulois la permission de s'établir dans les îles de la Seine, où se trouve Paris, fut désignée d'abord comme étant composée de gens venus du *dehors*, ou d'*étrangers*, et en aurait conservé la dénomination.

Cette supposition n'est pas exempte de difficulté. Quoi qu'il en soit, le mot *Paris* ou *Parisiis* paraîtra toujours formé de παρα (para) et Isis, et le mot *Isis* est dérivé du verbe *être*, εἰμι, εἰσι.

Je l'ai démontré ci-dessus, et je crois en avoir fait une application plus juste.

Un des principaux argumens de M. *de Mautour* est de soutenir qu'il n'est pas croyable que dans le nom de *Paris* on ait voulu y perpétuer la dénomination d'une divinité profane. Voici comme il s'est exprimé dans sa dissertation : « Quelle apparence qu'après la mort de » Clovis, qui avait embrassé la foi chré- » tienne, et que du temps de *Childebert* » son fils, qui acheva d'abolir les restes » du paganisme dans les Gaules et dans » Paris, par un édit solennel de l'an 554, » on eût voulu donner et perpétuer le » nom et l'origine d'une divinité pro- » fane à une ville déjà célèbre et deve- » nue le séjour des premiers rois chré- » tiens? (1) »

M. *de Mautour*, par un sentiment bien louable sans doute, voulait sauver aux Parisiens la honte de porter un nom profane; mais puisqu'il était si susceptible sur cet article, combien ne devait-il

---

(1) Voyez l'*Histoire de Paris*, 1725, par D. Félibien, tom. III, pag. 1re et suivantes.

pas souffrir d'être obligé de lire dans tous nos rituels les noms d'un assez grand nombre de dieux du paganisme qui y sont conservés? Je ne citerai que ceux qui servent à désigner les jours de la semaine, savoir, *lundi*, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *etc.*, dans lesquels on est forcé de prononcer si souvent les noms de la déesse *Hécate* ou de la *Lune*, du dieu *Mars*, du dieu *Mercure*, du grand *Jovis* ou *Jupiter*, et de la belle *Vénus*, etc.

Après la discussion dans laquelle je suis entré sur l'origine et l'étymologie de la ville de Paris, et après avoir démontré, ce me semble, qu'il renferme le nom de la fameuse déesse Isis qui en était la patrone, je crois devoir aussi, en passant, m'occuper de l'étymologie du mot *Lutèce* dont j'aurais dû parler en premier, puisque, d'après tous les auteurs, ce nom est plus ancien que celui de Paris. Je n'entrerai pas à cet égard dans de trop longs détails qui m'éloigneraient de mon sujet; mais je me bornerai à présenter les diverses étymolo-

gies que plusieurs auteurs ont données à ce mot de *Lutèce*.

Le P. Félibien et M. Moreau de Mautour (1) prétendent que les deux noms *Lutèce* et *Paris* ne sont ni grecs, ni latins, mais gaulois ou celtiques, et ils avouent l'un et l'autre en ignorer la véritable signification. Il est donc prouvé qu'ils n'avaient pas bien lu Plutarque que j'ai déjà cité plus haut. Le *P. Félibien* ajoute que les différentes manières dont les noms de cette ville se trouvent inscrits, tant en grec qu'en latin, par les anciens auteurs qui en ont parlé, donnèrent lieu à diverses étymologies qu'il dit positivement être *également fausses et fabuleuses*. Or, comme le *P. Félibien* n'adopte aucune de ces étymologies, il en résulte qu'il les rejette toutes par ignorance ou mauvaise volonté ; mais l'opinion d'un homme asservi à des préjugés et peu instruit dans les langues savantes, ne doit jamais être regardée comme un

---

(1) Voyez l'*Histoire de Paris* par Dom.-Michel Félibien, tom. I et III, imprimée en l'année 1725.

jugement sans appel. Il est en conséquence bien permis de faire de nouvelles recherches sur l'ancien nom de Paris. Je vais donc entreprendre d'analyser quelques-unes des étymologies proposées ou adoptées par différens auteurs sur le mot *Lutèce*. En les discutant, je tâcherai d'être impartial autant qu'il me sera possible, et je préviens d'avance que je n'attache aucune importance aux étymologies hasardées que je prendrai la liberté de soumettre moi-même au Public.

Les étymologies dont on fait dériver le nom de *Lutèce* ou *Leutetia*, ou *Locotetia*, sont tirées 1° du mot latin *lutum*, qui signifie *boue*; 2° d'un autre mot latin *lucus*, qui veut dire un bois consacré, et dérive incontestablement du grec λύκος (lycos), *loup*, parce que les bois sont la demeure ordinaire des loups; 3° du mot grec λόχος (lochos), qui signifie *cohorte*, *armée*, *embuscade*, *rassemblement*. Il est pris aussi pour *peuple*. J'indiquerai ci-après l'application qu'on peut en faire au mot *lokotetia*. 4°. De λεύκος (leukos), et λεύκοτητος

(leukotitos), qui signifient *blanc* et *blancheur*, et dont la terminaison grecque dérive aussi d'une autre étymologie qui lui est propre, et que je ferai connaître. 5°. Du même mot λεύκος (leukos), *blanc*, avec une terminaison qui semble être la même, quant à la prononciation, mais dont la signification est différente de celle qui concerne l'article *quarto* qui précède, et que je vais expliquer.

1°. Ceux qui font dériver *Lutèce* et *Lutetia* de *Lutum*, se fondent sur ce que cette ville était située très-anciennement dans les îles de la Seine, dont le sol autrefois était plus bas, et que d'ailleurs les rues de Paris ont été long-temps fangeuses, parce qu'elles furent pavées beaucoup plus tard. Cette dernière opinion pourrait paraître plausible; mais comme on peut en dire autant d'une infinité d'autres villes, bourgs et villages, je ne vois pas pourquoi on aurait adopté de préférence pour la ville de *Lutetia* ou *Leucotetia*, une épithète aussi bannale. Au surplus, cette dénomination par laquelle on voudrait désigner *Lutèce*

comme *boueuse*, *crottée*, *fangeuse*, etc., s'accorderait bien mal avec les expressions pleines de tendresse, j'ose le dire, dont l'Empereur *Julien* (Flavius, Claudius, Julianus), né en 331, mort en 363, se servait en parlant de Paris, où il allait souvent passer l'hiver, et il y était en l'année 360. Il appelle cette ville *sa chère Lutèce*, *sa bien aimée Lutèce*, φίλην λυτετίαν (Philine-Loutétian), ainsi qu'on peut le lire dans l'un des ouvrages de cet Empereur philosophe, intitulé Μισοπώγων (Misopogon); d'où l'on peut conclure que du temps de Julien, il y a environ quinze cents ans, Paris n'était pas aussi crotté qu'on voudrait le dire, et que déjà cette ville attirait des étrangers qui venaient s'y divertir.

2°. En tirant l'origine de *Lutèce* ou *Lucotetia*, ou *Leucotetia*, du mot latin *Lucus*, qui signifie un bois consacré, prétendrait-on prouver par-là qu'autrefois *Paris* se trouvait situé au milieu d'une épaisse forêt? voudrait-on encore que ce fut à cause des arbres sacrés qui, suivant la coutume des anciens, en-

vironnaient ordinairement les temples construits, soit dans l'enceinte, soit à côté des villes ou ailleurs ?

Il se pourrait encore que le mot *Lucus*, dont la véritable étymologie est tirée du grec λύκος (lycos), *loup*, et ne signifie *un bois* ou *une forêt* que par métonymie, indiquerait que *Paris* était autrefois situé au milieu des bois, et donnerait à entendre que les environs de *Lutèce* étaient souvent infestés par des loups. L'*Histoire de Paris* ne dit rien à cet égard, si ce n'est qu'à une époque assez moderne, ou du moins de beaucoup postérieure à l'origine de *Lutèce*, c'est-à-dire en 1438, il se répandit aux environs de cette ville une troupe de loups carnassiers qui dévorèrent ou étranglèrent plus de soixante à quatre-vingts personnes. Ils entrèrent par la rivière jusque dans Paris, où ils causèrent de pareils ravages. (Voy. l'*Histoire de Paris* par D. *Félibien*, tom. II, pag. 829.)

On doit remarquer que l'anecdote qui vient d'être citée n'est point étayée d'autres faits semblables et plus anciens.

Les dénominations de *Louvre* et des

îles *Louviers*, au-dessus et au-dessous de Paris, car l'*île des Cygnes*, qui n'existe plus, portait aussi le nom d'*île Louviers*, ne sont pas d'un grand secours pour appuyer l'opinion dont je viens de rendre compte. Les livres historiques sur la ville de Paris ne donnent d'ailleurs aucun éclaircissement à ce sujet. Le *Louvre* s'appelle *Lupara* dans les anciens titres. Ce dernier mot semble contredire l'étymologie que plusieurs auteurs donnent au *Louvre*, qu'ils font dériver du mot *œuvre* et *ouvrage*. Quelques-uns ont cru, mais sans en donner de preuves, que dans l'emplacement du Louvre on y avait d'abord construit un bâtiment de *rendez-vous de chasse*, où l'on entretenait des meutes de chiens destinées pour la destruction des loups. On pourrait observer que ce motif serait trop nouveau pour correspondre à l'antiquité du mot *Lutèce*. Cependant je vais d'office, et par pure condescendance, adapter une étymologie grecque à cette opinion, que je suis peu disposé à admettre. Je veux parler du mot λυκοκτόνος (lycoctonos), qui signifie *tue*

loup, dérivé de λυκος (loup), et de κτεω, κτονεω, κτείνω (kteo, ktonéo, ktein), *je tue ;* d'où κτεσία (ktésia), *carnage ;* ce qui donne également une origine grecque au mot *Lucotesia.* Ce mot λυκοκτόνος (lucoctonos) est souvent employé par les anciens auteurs grecs, tels que *Sophocle* et *Aristophane*, et le dieu *Apollon* en porta le surnom, parce qu'on immolait des loups sur ses autels.

Quant à la dénomination des îles *Louviers*, on ne peut en disconvenir, elle rappelle bien le nom de *loup ;* mais qui sait si les environs du *Louvre*, appelé *Lupara* en latin, qui très-anciennement n'était point environné de maisons, mais pour ainsi dire en pleine campagne, ne servirent de rendez-vous au libertinage, ainsi que les îles *Louviers* dont nous venons de parler, et ne recelèrent des filles de joie, auxquelles de tout temps on donna le nom de *Louve.* On sait que *lupa*, en latin, veut dire femme de mauvaise vie, et *lupanar* signifie mauvais lieu. On doit se rappeler encore le mot *Lupercal*, qui est le nom du lieu, sur le mont *Palatin*, où l'on dit que les ju-

meaux *Remus* et *Romulus* furent allaités par une *louve*. C'est là aussi où se célébraient les *lupercales*, ou fêtes en l'honneur de *Pan*, dieu des bergers, ou plutôt en commémoration de l'acte d'humanité de *Faustule*, intendant des bergers du roi des Latins. L'histoire fabuleuse de ces jumeaux s'explique plus naturellement, car cette *louve* qui allaita *Remus* et *Romulus* n'était autre que *Laurentia*, femme de Faustule, intendant des bergers du roi *Amulius*. Cet intendant avait reçu l'ordre de faire mourir les deux jumeaux ; mais il les déroba à la cruauté du roi des Latins, et les fit allaiter par *Laurentia*, qu'on désignait communément du nom de *Louve*, à cause de ses débauches. Cette histoire est rapportée ailleurs avec des circonstances différentes qui ne changent rien pour l'objet que je traite.

3°. Une autre étymologie du mot *Lutèce*, écrit en grec par λοχοτετία (lochotetia), et indépendamment de la terminaison dont nous donnerons bientôt l'explication à l'occasion du mot λευκετια (leuketia), semble être formée de

λόχος (lochos), et de λοχαδια (lochadia ou lochotia), le (d) et le (t) étant également employés comme *lettres du même organe*, ce dont tous les étymologistes instruits conviennent ; et de λοχιθεῖς (lochithis), qui veulent dire *cohorte, armée, rassemblement de personnes, camp retranché, lieu à l'abri ou exempt des embuscades, etc.* (exceptus et exemptus insidiis), ainsi qu'on peut le vérifier dans les anciens Dictionnaires grecs et latins. Ces mots dérivent des verbes λόχαω, λοχαομαι, λοχιζω (lochao, lochaomai, lochizo), qui veulent également dire *je dresse des embuscades, je me cache, je me mets à couvert des embûches, etc.* Or, ces différentes significations peuvent, sans contredit, convenir à *Lutèce*, dont les commencemens eurent lieu dans la Cité, l'une des plus grandes îles de la Seine, qui est encore aujourd'hui, pour ainsi dire, au centre de la ville de Paris.

(*La suite au prochain numéro.*)

ARCHIVES
DU
MAGNÉTISME ANIMAL.
N° 6.

Première Année. — Tome II. — Novemb. et Décemb. 1820.

SUITE DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

Des Imposteurs et des fausses Reliques.
Les prétendus miracles de ces Imposteurs n'étaient que des cures magnétiques.

Pendant plusieurs siècles le Magnétisme est resté inconnu ou dénaturé, car tantôt on prenait ses effets pour des miracles, et tantôt pour l'œuvre des démons, suivant l'habit de ceux qui l'exerçaient; c'est ce qui a eu lieu positivement en France, vers le cinquième siècle et jusque dans le moyen âge. Combien de guérisons ont été regardées comme

des miracles, parce qu'elles étaient opérées par le simple toucher, ou par la simple imposition des mains de ces personnages vertueux que l'Eglise a placés au nombre des bienheureux! Combien également d'autres cures n'ont été considérées que comme les œuvres du démon, parce que ceux qui les procuraient n'étaient revêtus que des livrées du siècle!

Nous allons plus loin aujourd'hui, et nous disons : Combien d'imposteurs n'ont-ils pas abusé de la crédulité des peuples, pour, à l'aide de guérisons magnétiques, se faire passer pour des saints! Ou combien de fois cette crédulité ne s'est-elle pas exaltée d'elle-même, à l'occasion d'objets qui ne présentaient ni sainteté ni imposture, et qui auraient excité l'horreur et l'indignation, s'ils eussent été connus! Le peuple se crée souvent des objets de vénération et de culte, qui ne méritent rien moins que cela. On est tout étonné quand on est désabusé; et cependant les guérisons merveilleuses et les prétendus miracles ne se sont pas moins opérés dans l'intervalle. Pourquoi? parce que le Magnétisme, quoiqu'ina-

perçu, agissait encore et produisait ces cures extraordinaires.

Nous allons en donner quelques exemples :

« Un bûcheron du territoire de Bourges » (c'est Grégoire de Tours qui parle) » étant entré dans une forêt pour y couper » du bois, voilà que tout-à-coup il est en- » vironné d'un essaim d'abeilles et » couvert de leurs piqûres, *ce qui le* » *rendit fou ou comme fou* pendant deux ans. » Grégoire de Tours fait remarquer ce fait comme un premier trait *de la malice du diable* (1).

» Après cet événement, le bûcheron » ayant traversé les villes voisines, il se » rendit dans la province d'Arles, et là, » revêtu de peaux, comme un ermite, » il se livrait à la prière ; *mais pour le* » *tromper, le démon lui transmit la fa-* » *culté de deviner. Ad quem induen-* » *dum pars adversa divinandi ei tribuit*

---

(1) « Quâ de causâ per biennium amens est habi- » tus. Unde intelligi datur diabolicæ emissionis » fuisse nequitiam. » *Greg. Tur.*, *Histor. Franc.*, *lib.* 10, *cap.* 25.

» *facultatem.* (Grég. de Tours, *ibid.*)
» Bientôt il quitte la province d'Arles
» et s'avance dans le Gévaudan. Là, il
» se livre tout-à-fait à l'orgueil; il ne
» craint pas de se déclarer le Christ. Il
» prend avec lui pour sœur une femme
» qu'il fait appeler Marie. Le peuple se
» portait en foule auprès de lui, et *lui*
» *présentait les malades et les infirmes;*
» *il les guérissait en les touchant. Con-*
» *fluebat ad eum multitudo populi*
» *exhibens infirmos, quos contingens*
» *sanitati reddebat.* (Greg. Turon.,
» *ibidem.*) On lui donnait de l'or, de
» l'argent, des vêtemens : il en faisait des
» aumônes aux pauvres, se prosternant
» par terre et priant sans cesse avec
» cette femme. Ensuite se levant, il se
» faisait adorer de nouveau par ceux qui
» l'environnaient. *Il prédisait l'avenir,*
» il annonçait aux uns des maladies, aux
» autres des pertes, et qu'il y en aurait
» bien peu de sauvés. Il faisait tout cela,
» dit Grégoire de Tours, *par des arts*
» *diaboliques, et par je ne sais quels*
» *prestiges. Prædicebat futura et qui-*
» *busdam morbos, quibusdam damna*

» *provenire denuntiabat, paucis salu-*
» *tem futuram. Sed hæc omnia diabo-*
» *licis artibus et præstigiis nescio qui-*
» *bus agebat.* (*Ibidem.*) Il séduisait une
» grande quantité de peuple, et non-seu-
» lement des gens de la campagne, mais
» même des Ecclésiastiques. »

Cet homme ne se bornant pas à des guérisons ou à des prédications, et s'étant aussi livré au brigandage, Aurélius, évêque du Puy, le fit tuer par surprise (1).

---

(1) L'accusation vague de brigandage contre ce bûcheron ne peut justifier l'assassinat dont il fut la victime. L'Evêque qui fit tuer ce malheureux par surprise, se croyait apparemment autorisé de s'en défaire, parce que cet imposteur voulait singer les miracles de Jésus-Christ. Il y était en effet parvenu, jusqu'à un certain point, par des procédés naturels, quoiqu'extraordinaires, mais que l'ignorance taxait de magie : du reste, les désordres qui avaient pu en résulter étaient du ressort de l'autorité civile. C'était donc à l'autorité civile que l'Evêque aurait dû s'adresser pour obtenir la punition du bûcheron, dont la folie était d'ailleurs bien manifeste.

Ce n'est pas le seul homicide, ni les seuls actes arbitraires et cruels qu'on puisse reprocher à des ministres du culte religieux. Lorsque ceux-ci sont animés par un esprit de parti, et exaltés par un zèle trop ardent, non-seulement ils permettent le

Alors toute la multitude qui l'accompagnait se dispersa. A l'égard de *Marie*, étant livrée au supplice, elle découvrit tous les prestiges et toutes les illusions qu'il employait.

---

crime, quand ils le croient utile et nécessaire aux intérêts de la religion ; mais encore ils l'ordonnent au nom de Dieu. Je pourrais citer plusieurs théologiens qui, pour justifier ce principe anti-social et contraire à la morale chrétienne, se prévalent de l'exemple de *Judith*, qui coupa la tête à *Holopherne*. Ils invoquent, comme une autorité légitime, l'acte infâme de cette impudique, qui, pour se rendre utile au peuple de Dieu, se souilla de deux crimes à-la-fois, celui de la prostitution et celui de l'homicide : que dis-je ? de l'assassinat prémédité d'Holopherne, auquel elle était venue se prostituer.

Saint Cyrille, d'Alexandrie, s'attira aussi de grands reproches pour avoir suivi ce principe funeste, *que le crime est permis lorsqu'il est utile à la religion ;* car il favorisa les fanatiques qui assassinèrent la belle *Hypacie*, et il employa lui-même la violence, sans attendre la justice du magistrat. Sa conduite séditieuse a été dévoilée ci-dessus, pag. 39.

C'est d'après ce même principe qu'un prêtre d'Asie se rendit coupable du crime d'homicide volontaire. Il pénétra dans l'habitation d'*Alexis* (dit le Faux), qui se faisait passer pour le fils de l'empereur *Manuel Comnènes*, et il le poignarda, attendu que la troupe commandée par cet imposteur, et composée de soldats, la plupart musulmans, dévastait les

Que cet homme fût un imposteur, on l'accordera volontiers : annoncer, comme il le faisait, qu'il était le Christ, vouloir qu'on appelât du nom de Marie la femme qui l'accompagnait ; exiger qu'on

---

églises des chrétiens. Si on voulait recueillir l'histoire des crimes du fanatisme religieux, on en remplirait de nombreux volumes.

On ne doit pas oublier que c'est encore d'après ce principe que la doctrine horrible des *régicides* a été prêchée et soutenue publiquement. Elle a été mise en exécution, principalement par les Jésuites, par leur trop fameuse Société religieuse, dont on a vu expirer sur l'échafaud plus d'un martyr, fauteur de cet exécrable principe. Ce principe, cependant, a trouvé des apologistes parmi les moines, les prêtres, les évêques, et à Rome même, où l'assassinat du grand Henri IV, l'un des meilleurs de nos Rois, fut approuvé.

Si les ministres du culte religieux, qui adoptent un pareil principe, prétendent au privilége exclusif d'enseigner la morale chrétienne, ce n'est pas toujours pour la pratiquer, c'est pour se rendre plus respectables, plus nécessaires, pour mieux séduire le peuple, pour tromper les gouvernemens, et en obtenir plus d'argent. De pareils hommes doivent toujours inspirer de la défiance, car ils seraient tous susceptibles, lorsque l'occasion s'en présenterait, de se laisser régir par des principes injustes, violens, séditieux, et qui ne tendent qu'à modifier, ou plutôt à anéantir la morale évangélique.

Baron D'Hénin de Cuvillers.

se prosternât devant lui et devant elle pour les adorer, c'était le comble de l'imposture, si ce n'était pas l'excès de la folie ; mais l'événement qui lui arriva, lorsque, pénétrant dans l'épaisseur de la forêt, il fut assailli par un essaim d'abeilles, n'a certainement rien que de très-naturel, et dont on n'ait des exemples fréquens. Que les piqûres venimeuses de ces animaux l'ayent rendu fou ou malade pendant deux ans, il n'y a encore rien d'étonnant, car elles auraient pu lui occasionner la mort, par la grande quantité de piqûres et l'inflammation qui pouvait s'ensuivre.

Nous lisons dans le journal complémentaire des Sciences Médicales (mars 1821), que les piqûres des abeilles peuvent même donner la mort à un cheval, lorsqu'elles sont assez multipliées. Suivant le même journal, on en a eu dernièrement un nouvel exemple à Schmoegelsdorf, non loin de Treuenbritzen (page 79).

Il fut donc très-heureux pour le moment d'en être quitte pour cette aliénation mentale ; mais rappelons-nous aussi que souvent la faculté de prédire l'avenir

accompagne l'aliénation mentale sans aucune intervention du diable.

Il n'est donc pas besoin de supposer que ce fut le diable qui donna à notre bûcheron la faculté de deviner. Rappelons-nous, en outre, que cette exaltation du cerveau entraîne ordinairement un grand développement de la vertu magnétique, et que ce sont principalement ceux qui sont dans cet état d'exaltation qui ont le pouvoir de guérir ou de soulager par le simple toucher.

Tout ce que nous voyons donc au-delà, dans les actes et gestes de cet enthousiaste, n'était qu'imposture, ou brigandage, ou folie.

Que veut donc dire Grégoire de Tours, lorsqu'il parle de *prestiges et d'illusions qui furent révélés par Marie ?* « *Omnia* » *phantasmata ejus ac præstigias pu-* » *blicavit.* » *Ibid.*

Il est possible que cet imposteur, pour se faire croire un dieu, employât des fantômes et des moyens d'illusion ; mais cela ne peut s'entendre des guérisons ou des prédictions. Car, on le demande, quel fantôme, quel prestige peut-il y avoir dans

une guérison ou dans une prédiction? Peut-on persuader à quelqu'un qu'il est guéri, quand il ne l'est pas? qu'une guérison qui a été vue par tout un peuple ne soit qu'une illusion? Peut-on dire qu'une prédiction qui s'est effectuée n'ait pas été effectuée ou ne soit pas une prédiction? Certes, ce n'est pas sur des faits de cette nature qu'il peut y avoir des illusions, des prestiges, et qu'on peut en imposer à tout un peuple.

Le peuple, au contraire, était tellement convaincu de la vérité des faits, que Grégoire de Tours nous assure qu'on ne put faire revenir de leur erreur la plupart des partisans de cet imposteur, ce qu'il attribue encore à quelque circonvention diabolique. *Nam homines illi quos ad se credendum diabolicâ circumventione turbaverat, nunquam ad sensum integrum sunt regressi.*

Disons donc que Grégoire de Tours ne conteste pas les faits, mais qu'il veut seulement faire croire qu'ils n'ont eu lieu que par le pouvoir du diable, et c'est dans ce sens qu'il les qualifie de *prestiges*. Mais où est la preuve que

c'était par le pouvoir du diable? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y eut des guérisons merveilleuses; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles furent procurées par un imposteur bien avéré; ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple les regarda comme de vrais miracles, et que Grégoire de Tours les eût regardées lui-même comme tels, si l'auteur n'eût pas été un véritable brigand. Ainsi, dans le système de Grégoire de Tours, les miracles par eux-mêmes ne sont rien, il faut les juger par le mérite de la personne; et comme peu de gens sont dans le cas de faire cette distinction, il suit que pour la plupart tout est miracle, tandis que pour les magnétiseurs ces choses sont naturelles; et la cure n'en a pas moins lieu, quelle que soit la personne en elle-même.

Grégoire de Tours nous fournit un second exemple de guérison magnétique *par le simple toucher*, de la part d'un particulier, qu'il ne donne pas tout-à-fait pour un imposteur, mais pour un religieux indocile, qui, à la sollicitation

du démon, aurait abandonné la vie solitaire.

« Un diacre, appelé *Secundellus*, se » retira dans une île du territoire de » Nantes, avec un autre saint personnage » appelé *Friardus*, pour y mener la vie » ermitique. Secundellus eut une vision » la nuit, qui lui présentait l'apparence » de Jésus-Christ. Le Seigneur lui di- » sait : Je suis le Christ que tu pries » tous les jours. Tu es parvenu à la sain- » teté, j'ai écrit ton nom dans le livre de » vie avec mes autres saints. Sors actuel- » ment de ton île et va faire des guéri- » sons parmi le peuple. Secundellus, » séduit par ces illusions, sortit de l'île » sans en rien dire à son compagnon. » Cependant, *lorsqu'il imposait les mains* » *sur les infirmes au nom de Jésus-* » *Christ, ils étaient guéris. Tamen cùm* » *infirmis in nomine Christi manus im-* » *poneret, sanabantur.* (Gregor. Turon., » Vitæ Patrum, cap. 10.) Après beau- » coup de temps il retourna dans l'île, » *tout glorieux des cures nombreuses* » *qu'il avait faites ;* mais il fut mal ac-

» cueilli de son compagnon, qui lui fit
» connaître qu'il avait été la dupe du
» tentateur. » (*Gregor. Turon.*, *ibid.*)

Nous n'examinerons pas s'il y a eu vision ou non, ou si ce ne fut que l'effet d'une imagination frappée. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir *s'il guérit, ou non, les malades par l'imposition des mains*. Or, Grégoire de Tours atteste le fait; il paraît même qu'il opéra beaucoup de guérisons, car ce ne fut qu'après un assez long temps qu'il retourna dans l'île, *post multum tempus*, et lui-même se glorifiait d'en avoir fait beaucoup, *et virtutes multas in populis feci*. Il est bien évident que l'imposition des mains n'opérait ici que magnétiquement; que les guérisons n'étaient que l'effet du pouvoir magnétique qui se trouvait ici dans son maximum, et par la confiance du magnétiseur, et par celle du peuple; car on ne peut pas dire que ces guérisons vinssent de Dieu, puisque Secundellus était en faute et suivait une impulsion fallacieuse de son amour-propre; et on ne peut pas dire non plus qu'elles vinssent du démon, parce qu'elles se fai-

saient au nom même de Dieu, et que le démon est l'ennemi des hommes, et non pas un génie sauveur et bienfaisant. Il est donc évident que les cures de Secundellus n'étaient ni des miracles, ni des prestiges, mais des guérisons purement naturelles. Ces cures, cependant, étant réelles, laissaient à ceux qui les avaient ressenties la persuasion que c'était des miracles, quoique Secundellus fût un homme sans caractère.

Mais voici un troisième fait bien plus intéressant que les précédens; c'est Rodolphe Glaber (1) qui nous fournit cet exemple.

Cet écrivain du onzième siècle raconte « qu'un homme de néant, *homo* » *plebeius*, *mangonum callidissimus*, » après avoir promené de fausses reli- » ques dans différens endroits des Gau-

---

(1) *Glaber* (Raoul, *aliàs* Rodolphe), bénédictin de l'abbaye de Cluni, historien du onzième siècle, né en Bourgogne, mort vers l'an 1050, auteur de quelques ouvrages, et entre autres d'une Chronique curieuse sur l'Histoire de France : elle s'étend depuis 900 jusqu'en l'année 1046.

» les, se rendit enfin dans les diocèses
» voisins des Alpes, où il prit le nom
» d'Etienne, et déterra les ossemens
» d'un inconnu, *more solito noctu colli-*
» *gens a loco abjectissimo ignoti ossa*
» *hominis*, ainsi qu'il l'avait déjà fait
» plusieurs fois dans les Gaules, et les
» annonça comme étant les reliques de
» *Saint Just*. Le peuple accourt aussitôt.
» On amène de toutes parts les malades,
» et, chose surprenante, ces malades se
» trouvèrent aussi bien guéris que si les
» reliques eussent été véritables. En peu
» de temps la châsse fut environnée
» d'*ex voto* de tous genres, portant la
» forme des membres guéris. » « Tunc
» populus ducit debiles..... Et mul-
» timodæ membrorum reformationes
» ibidem visæ sunt extitisse; ac insig-
» nia pendere oscillorum multiformia. »
(*Radulph. Glaber*, *lib.* 4, *cap.* 3, *au Recueil des historiens de France*, t. 10, pag. 40.)

On trouve donc là de fausses reliques qui opèrent des miracles comme les vraies. On ne dira pas que c'était le démon qui faisait tous ces miracles, parce

que Dieu n'aurait pas souffert que le nom de Saint Just fût profané, et qu'on rendît aux ossemens d'un homme inconnu, et peut-être damné, les honneurs et la confiance qu'on ne doit qu'aux véritables reliques.

On soutiendra peut-être que ces miracles n'en étaient pas moins opérés par Dieu, qui récompensait par-là la confiance qu'on avait dans les mérites de Saint Just; mais la fraude n'en eût pas moins subsisté, et Satan n'en eût pas moins obtenu une espèce de triomphe que Dieu ne pouvait autoriser.

Thiers, dans son *Traité des Superstitions*, nous parle de quelques autres imposteurs qui promenaient partout de fausses reliques, et qu'on appelait *circellions* et *circoncellions*. (*Thiers*, *Traité des Superstitions*, liv. 1, ch. 1er, §. 3, pag. 105 de l'édition in-12.)

L'Eglise a toujours sévi contre ces charlatans religieux. (*Deuxième Concile de Saragosse en* 592; *quatrième Concile de Latran en* 1215; *Concile de Trente*. *Thiers*, *ibid.*, pag. 10.) Or, comment Dieu se serait-il plu à contrarier sa pro-

pre Église, en accordant à de fausses reliques le don des guérisons ; ou comment le démon se serait-il plu à faire des merveilles, dont tout l'honneur eût tourné au profit des saints et de la religion ?

Dieu n'eût pas permis une méprise qui eût été un sujet de moquerie pour les libertins, et de larmes pour les personnes pieuses. « Quæ res impiis quidem » non levem subsannandi occasionem » præbet, piis verò lacrymandi. » *Melchior Cano, lib.* 11, *de Locis theolog.*, *cap.* 6.

Ne voyons en cela que des guérisons magnétiques, et tout le monde sera d'accord.

Le Magnétisme, véritablement, nous donne la clef naturelle d'une multitude de faits dont l'explication, jusqu'à présent, n'avait présenté que des difficultés.

Plus on fera de recherches, plus on se convaincra de la vérité de notre assertion.

Voici encore un exemple que nous lisons dans Grégoire de Tours, et qui

prouve avec quel soin les écrivains ecclésiastiques, quand il survenait des guérisons extraordinaires par des mains profanes, faisaient tous leurs efforts pour les déprécier, et, dans tous les cas, par en gratifier le diable.

« En cette année 587, parut dans la » ville de Tours un nommé Didier, qui » se donnait pour un grand saint, assu- » rant qu'il pouvait faire plusieurs mira- » cles. Il disait qu'il y avait une corres- » pondance suivie entre lui et les apô- » tres *Pierre* et *Paul*. Une foule de » peuple le suivait, lui amenant les » aveugles, les malades. Il cherchait » non pas à les guérir par la sainteté, » mais plutôt à les tromper par l'er- » reur d'un génie nécromancien ; car » ceux qui étaient paralytiques ou em- » pêchés par quelque autre maladie, il » les faisait étendre par terre, pour que » ceux qu'il ne pouvait débarrasser ou » redresser par les bienfaits d'une vertu » divine, il pût au moins, par l'art, » leur procurer restauration et guéri- » son. Quand le malade était ainsi étendu, » les valets de Didier lui prenaient, les

» uns, les mains, les autres, les pieds : » on les tirait et retournait en différens » sens, et quelquefois si violemment, » qu'on aurait pu craindre que les nerfs » ne se rompissent. Qu'arrivait-il de là ? » que ceux qui n'étaient pas guéris » étaient ramenés chez eux à demi-morts, » et même il en périt quelques-uns au » milieu de ce supplice (1). »

Malgré la partialité que Grégoire de Tours met dans cette histoire, on y voit

---

(1) « Fuit eo anno in urbe Turonica *Desiderius* » nomine, qui se magnum quemdam esse dicebat, » adferens se multa posse facere signa.... Ad quem » quia præsens non eram, rusticitas populi multa » confluxerat, deferentes secum cæcos et debiles, » quos non sanctitate sanare, sed errare necro- » mantici ingenii quærebat illudere. Nam hos qui » erant paralytici aut aliâ impediti debilitate, jube- » bat valide extendi, ut quos virtutis divinæ largi- » tione dirigere non poterat, quasi per industriam » restauraret. Denique adprehendebant pueri ejus » manus hominum; alii verò pedes, tractosque di- » versas in partes, ita ut nervi putarentur abrumpi. » Cùm non sanarentur, dimittebantur exanimes. » Undè factum est ut in hoc supplicio multi spiri- » tum exhalarent. » *Gregor. Turon., Histor. franc., lib.* 9, §. 6.

cependant clairement des guérisons, car il dit *que ceux qui n'étaient pas guéris étaient renvoyés chez eux à demi-morts.* Donc il y en avait de guéris, et ces guérisons étaient des guérisons magnétiques. Grégoire cherche seulement à atténuer, à dénaturer ces guérisons, en surchargeant le tableau.

On reconnaît bien évidemment que Grégoire de Tours ne pouvant contester le fait des guérisons, et ne pouvant croire que de simples frictions pussent les opérer, a imaginé, suivant l'usage de ce temps-là, de les attribuer au diable. Grégoire de Tours est d'autant moins croyable dans tout ce qu'il veut ajouter, qu'il dit lui-même avoir été absent de Tours pendant que ces scènes s'y passaient, *quia præsens non eram.*

Didier employait non-seulement le Magnétisme, mais il en avait les propriétés les plus exquises. Il lisait dans les pensées, savait ce qui se passait à distance. « Ceux qui l'ont vu, continue » Grégoire, assurent que lorsque quel- » qu'un avait mal parlé sur son compte, » quelqu'éloigné qu'il fût, et quelque

» secrètement qu'il l'eût fait, Didier les
» attaquait en face devant le peuple, en
» disant : Vous avez dit ceci, cela, de
» moi ; vous avez proféré des choses in-
» dignes contre moi. » « Adserunt, qui
» eum viderunt, cùm quisque de eo
» procul et abditè quidquam locutus
» fuisset mali, coram populo adstante
» improperabat, dicens : quia hoc et illud
» de me effatum est, quæ sanctitate meâ
» erant indigna ? » *Gregor. Turon., ibid.*

Saint Augustin est à cet égard d'une bonne foi remarquable. Il y a des gens, dit-il, qui peuvent procurer la santé seulement par le tact, par le souffle, par un baiser ; pourquoi ? C'est que leur nature est différente de celle des autres, et qu'ils font des choses si étonnantes, qu'à les entendre raconter on a peine à les croire. « Quare hominum quorumdam
» naturæ multum cæteris dispares et ipsæ
» raritate mirabiles, quædam ut volunt
» de corpore suo facientium quæ alii
» nullo modo, et audita vix credunt;
» V. G. fugare serpentes ; solo tactu,
» afflatu, osculo, varia curare vulnera. »

S. August., lib. 14, *de Civitate Dei, cap.* 24.

Saint Augustin, cependant, ne regarde ces phénomènes que comme l'effet de quelques propriétés particulières du corps : « Quare hominum quorumdam » naturæ multum cæteris dispares. »

Cette opinion de Saint Augustin fait honneur à sa franchise, et cette réserve vaut beaucoup mieux que les décisions tranchantes des légendistes, qui attribuent sans raison, soit à Dieu, soit au diable, des guérisons qui ne sont que l'effet d'une propriété naturelle de l'homme, qui est le Magnétisme.

Les Exorcistes employés par l'Eglise pour chasser les démons pourroient encore être cités comme ayant pratiqué le Magnétisme avec succès. Nous n'entendons pas parler de ceux qui, dans les cas nécessaires, et ayant les qualités requises, conjurent les démons au nom de Dieu, mais de ceux qui, contre le précepte de Saint Charles Boromée, portent leurs mains et leurs regards sur les parties malades. *In synodo* 4° *provinciali.*

« En effet, dit le P. *Brognoli*, dans » son ouvrage intitulé *Alexicacon*, » *Venetiis*, 1668, in-fol., pag. 241, » col. 2, si un démon était un composé » d'humeurs, et pût se cacher dans la » superficie du corps, l'Exorciste pour- » rait alors toucher et retoucher avec les » mains les parties malades; mais comme » un démon est un esprit immatériel, » que sert de toucher la partie malade? »

Cependant il est arrivé maintes et maintes fois que les Exorcistes touchaient les parties malades et les guérissaient, sans qu'on ne puisse y voir qu'une vertu magnétique; car sitôt qu'il leur était défendu d'employer le toucher et les regards, par quel pouvoir pouvaient-ils guérir, si ce n'est par celui du toucher et des regards, c'est-à-dire par les secours magnétiques?

Combien de maladies sont regardées comme diaboliques, et qui cependant n'ont rien de commun avec le diable! On est étonné, en jetant les yeux sur cet auteur de l'*Alexicacon*, de voir la quantité de maladies qu'il désigne comme diaboliques, et qui sont des plus val-

gaires. Nous nous contenterons d'en citer deux ou trois exemples.

« Un jeune homme depuis quinze jours » se plaignait d'un grand mal de tête; » il lui semblait avoir le corps comme » lié par petites parties. Il éprouvait une » fièvre lente, et ressentait par tout le » corps une grande lassitude, il pouvait » à peine marcher. Presque tous les jours » il saignait au nez. » « Hoc idem com- » probavi in quodam juvene qui jam » diebus quindecim gravi dolore capi- » tis afficiebatur, corporis particulas ve- » luti nexibus habere ligatas sibi videba- » tur; leve corripiebatur febre, in toto » corporis lassitudinem sentiebat, ut » vix incedere valeret : fere quotidie san- » guinem mittebat e naribus. » *Alexicacon*, part. 2, pag. 129, col. 1.

Voilà la grave maladie que le P. Brugnoli nous donne pour une maladie diabolique. Est-il bien surprenant que sitôt qu'il lui eut imposé les mains, le malade fut guéri, ainsi qu'il le dit dans le passage suivant ? « Mox ut super caput » ejus meas imposui manus, ac dæmoni » præcepto facto, ut statim recederet

» ab eo, illico ex aure dextra quasi ven-
» tum sibilantem egredi persentit, dolor-
» que tam capitis quam reliqui corpo-
» ris penitus cessavit, perfectamque vale-
» tudinem est assecutus. » *Alexicacon, ibidem.*

Voici une autre maladie où le diable n'avait pas plus de part que dans la précédente. Une jeune fille depuis trois ans était malade ; il lui semblait qu'elle avait tous les membres du corps liés ; elle se plaignait sur-tout d'une boule à l'orifice de l'estomac, qui tantôt montait jusqu'à sa gorge, et tantôt descendait. Joignez à cela un teint jaune ou plutôt couleur de cendres, et une pesanteur de tête. « Imprimis quædam adolescentula
» vallis Calepinæ, jam tres annos ita
» male affecta fuerat, quod sibi vide-
» batur omnia corporis membra ligata
» et constricta habere, sed præcipuè
» bolum in orificio stomachi, modo ad
» guttur ascendentem, modo descen-
» dentem, faciem flavo, seu cinereo
» colore suffusam, cum dolore ac gra-
» vedine capitis. » *Alexicacon, ibid.*

Cette maladie n'était rien autre chose

qu'une affection hystérique, et cette boule qui montait et descendait en était un pronostic certain. C'est cependant, suivant le Père, un maléfice, une maladie démoniaque.

A peine eut-il prononcé sur elle sa sainte bénédiction, qu'elle fut guérie sans autre espèce de remède. « Cui adhibitis sacris benedictionibus absque » ullo medicamine corporali pristinam » consecuta est sanitatem. » *Ibidem.*

Le Magnétisme tous les jours en fait autant.

Enfin le même Père nous a cité un malade *qui se prescrivait lui-même les remèdes dont il avait besoin*, remèdes approuvés par les médecins. Brognoli regarde cela comme un effet diabolique.

Il s'agissait d'une fille d'à-peu-près trente ans, qui fut conduite au P. Brognoli, vers 1665, par son curé. On dit simplement qu'elle était possédée, sans entrer dans aucun détail.

« Cette fille avait répondu qu'il fallait » d'abord que son corps fût purgé, sui- » vant les règles, par des médecines » corporelles, qu'elle-même remettrait

» à l'Exorciste. L'Exorciste y consentit
» volontiers, et reçut de la main de
» la malade la prescription écrite de
» ces remèdes, et pour en être sûr il
» les montra à un médecin, duquel
» ces remèdes eurent l'approbation. »
« Respondit dæmon quod opus erat prius
» corpus illius medicinis corporeis bene
» purgare juxta regulas quas ipsemet
» ipsi exorcistæ traderet. Quibus au-
» ditis, exorcista libenter remedia cor-
» poralia per scripturam accepit a dæ-
» mone, de quibus ut securus esset ea
» medico ostendit, a quo fuerunt lau-
» data. » *Alexicacon*, pag. 119, col. 1.

Ces prescriptions données par la malade, en somnambulisme, écrites par elle, sont, au dire du P. Brognoli, dictées, écrites par le diable. Les réponses que lui fait la somnambule, c'est le diable qui les fait. Remarquez que dans ces ordonnances il n'y a rien que de conforme aux règles de l'art, au dire même du médecin. Qui ne reconnaît là des prescriptions véritablement somnambuliques?

Quand, sans autre fondement, on dit que la malade est possédée, on ne doit

pas être surpris qu'il y ait tant de possédés dans nos livres. Il n'est rien que l'on ne puisse transformer en opération diabolique.

Voilà cependant, jusqu'à présent, ce qu'on a appelé des possédés. On a donné ce nom à de simples somnambules, qui, répondant aux questions qui leur étaient faites, s'ordonnaient eux-mêmes des remèdes plus ou moins conformes aux règles de l'art. Mais on ignore qu'on donne ce nom aux personnes les plus honnêtes, les plus sages et les plus religieuses. On ignore que cette lucidité s'acquiert par la pratique, et cesse ensuite ordinairement quand le malade n'en a plus besoin. Quelle absurdité au démon d'aller rendre ainsi service à l'humanité, sans qu'il lui en revienne aucun profit? Les somnambules naturels nous présentent d'aussi étranges phénomènes, et on ne s'est pas avisé encore de les qualifier de possédés. Il est plus que vraisemblable que les Exorcistes, dans la plupart des guérisons qu'ils ont faites, n'ont agi que comme magnétiseurs.

Il est donc démontré qu'une multi-

tude de faits qu'on a regardés tantôt comme des miracles, tantôt comme des œuvres du démon, sont étrangers et aux miracles et aux œuvres du démon; que ce sont des actes purement magnétiques. Et en effet, dans les exemples que nous avons cités, quelle différence voit-on dans ceux qui provenaient de ces hommes charitables qui habitaient les monastères, et dans ceux qui étaient opérés par des hommes du siècle, par des hommes pervers, par des hérésiarques? On n'en trouve aucun. Le principe est donc le même, c'est-à-dire une faculté attachée à la nature de l'homme, et qui l'a suivie dans tous les temps et dans tous les lieux, et sous tous les costumes.

Aussi avons-nous retrouvé les mêmes prodiges dans les temples des faux dieux. Les Sibylles, les Pythies n'étaient que des somnambules. Les guérisons d'*Esculape*, de *Sérapis*, d'*Isis*, n'étaient que des guérisons magnétiques.

On a donc raison de dire que le Magnétisme était aussi ancien que le monde; que les formes avaient varié, mais que le fond avait toujours été le même.

LETTRE

De M. le Comte Louis le Peletier-d'Aunay *à M. le Baron* d'Hénin de Cuvillers, *pour servir de Réponse à l'*Introduction aux Archives du Magnétisme animal, *publiées pour la première fois en* 1820.

AVANT-PROPOS

De l'Éditeur des Archives du Magnétisme animal.

J'ai annoncé, dans l'*Introduction à nos Archives*, que cet ouvrage périodique serait le dépôt de toutes les opinions sur le Magnétisme animal; que ce dépôt devait être considéré comme un être de raison qui n'adoptait ni ne rejetait aucun système, aucun principe. Fidèle à mes promesses, je m'empresse d'accueillir et de publier ci-après la pièce qui vient de m'être adressée, dans laquelle l'auteur

combat les opinions que j'ai moi-même émises, concernant le Magnétisme animal.

Versailles, ce 20 septembre 1820.

L'expérience seule nous autorise à dire : Cela est ou n'est pas.
PLUCHE, *Hist. du Ciel*, t. 2.

En me donnant à lire votre *Introduction*, mon cher Baron, vous avez paru désirer savoir ce que j'en pensais. J'ai hésité quelque temps à vous faire connaître mon opinion, parce qu'elle est très-opposée à ce que vous avez avancé ; mais, d'après vos instances, je vous la communique.

Vous m'avez paru vouloir former un nouveau système de Magnétisme que vous établissez sur la même base que ceux qui nient son existence. Cette base, que vous vous mettez dans l'imagination, me paraît entièrement chimérique, et vous voudriez pourtant que les Magnétiseurs l'adoptassent. Ils ne peuvent le faire sans avouer qu'ils ont été dupes ou

fourbes, ce qui n'est pas, puisque l'existence du Magnétisme est une chose bien prouvée. Aussi votre Introduction plaira-t-elle bien plus aux ennemis du Magnétisme qu'à ses partisans. Jusqu'à présent votre confiance dans le Magnétisme m'avait paru pleine et entière, et cependant votre ouvrage n'est qu'une critique amère, non-seulement du système de M. *Deleuze*, mais encore du Magnétisme en général.

Lorsqu'on fait une découverte, seulement basée sur des faits isolés, il est permis à chacun d'établir un système pour se rendre raison de leur cause; mais le mot *système* emporte avec lui le doute, et chacun est libre d'en créer un, approprié à ses idées.

Je conviens avec vous que le système du *fluide magnétique* ne m'explique pas tous les effets que je vois éprouver; aussi je suis loin de l'adopter en entier. Je ne m'occupe point à en former un, et lorsque je magnétise, j'agis sans savoir comment j'agis, et sans chercher à définir quelle est la cause des effets que je produis. Je laisse aux personnes plus

SUITE
DU NUMÉRO VI.

PRÉAMBULE
DE
L'ÉDITEUR DES ARCHIVES
DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Paris, 1821.

Par une fatalité qu'il m'est impossible d'expliquer, la lettre dont on voit un commencement d'impression aux pages 223 et 224, qui précèdent, a disparu. Cette pièce me fut d'abord redemandée par l'auteur, la publication en fut momentanément suspendue. Je ne puis enfin disconvenir qu'elle ne m'ait été rendue, et néanmoins elle est égarée sans que j'aie pu la retrouver malgré mes recherches les plus actives.

Cet incident m'engagea à m'occuper provisoirement de la rédaction et de la publication de quelques autres écrits également relatifs au magnétisme animal. C'est dans l'attente d'un moment plus favorable, que je me livre à l'espoir d'obtenir de M. *le comte Louis d'Aunay*, qui est absent de Paris et en voyage, une nouvelle copie de sa lettre. Cette pièce était d'une certaine étendue et bien raisonnée. L'auteur en a probablement conservé la minute, qui était d'ailleurs destinée à combattre l'*introduction* que j'ai placée en tête des *Archives du Magnétisme animal.*

Cette dernière circonstance a augmenté mes regrets sur la perte d'un article pour lequel j'avais déjà préparé une réponse qui devait être imprimée en même temps.

Quoi qu'il en soit, je me détermine aujourd'hui à compléter le présent NUMÉRO 6, et je crois ne pouvoir mieux faire que d'y placer quelques autres articles qui m'ont été adressés par le même auteur avec l'invitation de les publier dans nos *Archives*.

On trouvera dans ces articles la rela-

tion de différentes cures et de plusieurs phénomènes des plus curieux, obtenus par les procédés d'un magnétiseur habile : ils peuvent donner à ceux qui ne connaissent pas le magnétisme animal, une idée du somnambulisme, de ses propriétés et du parti qu'on peut en tirer pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Cependant je me permettrai d'observer que certains détails qui accompagnent quelques-uns des faits qui vont être publiés, conduisent nécessairement à des conséquences inadmissibles.

Les faits dont je veux parler et que je ne prétends pas entièrement révoquer en doute, sont néanmoins susceptibles d'être en partie contredits, principalement quant à la manière dont ils sont présentés.

Tous les faits merveilleux attribués au prétendu fluide magnétique animal, n'ayant subi aucun examen critique, et tous les magnétiseurs enthousiastes s'étant unanimement déclarés ne pas vouloir et ne pas pouvoir soumettre leurs procédés, soi-disant magnétiques, à des expériences rigoureuses, il en résulte évidemment que les guérisons et les phéno-

mènes de tout genre qu'ils en obtiennent, n'ont d'autre garantie que des attestations de témoins qui, trop souvent, n'apportent aucune réflexion sur ce qu'ils attestent, et qui, n'ayant pas acquis assez de connaissances en physiologie, se laissent très-aisément fasciner les yeux par des apparences illusoires, et se trompent d'autant plus facilement, qu'ils n'ont point soumis leurs observations à une méthode cxpérimentale, éclairée et dirigée par la raison et le bon sens.

Je n'ai en vue, dans ce que je viens de présenter, et dans les observations qui vont suivre, que de fronder sans pitié certains systèmes erronés et certaines doctrines absurdes qui, en magnétisme, sont si empreints de superstition et si voisins d'être entachés d'intolérance et de fanatisme. Ces systèmes et ces doctrines ont été véritablement nuisibles à la pratique des procédés dits *magnétiques*, que j'appelle à plus juste titre *Médecine par l'imagination*, mais qui, bien réglés, ne pourraient qu'être très-utiles à l'humanité souffrante.

Mes réflexions, je le déclare ici bien

sincèrement, ne s'adressent nullement à M. le comte Louis d'Aunay, à qui les amateurs de la science vont être redevables des relations si intéressantes que je vais publier dans le présent numéro; cet habile magnétiseur, après M. le marquis de Puységur, son oncle, à l'école duquel il a été formé, est, sans contredit, l'un des hommes les plus expérimentés dans l'art de former des somnambules. Il sait les diriger et les utiliser pour le traitement des maladies même les plus compliquées. Par de tels moyens il a su obtenir des guérisons remarquables, et dont j'ai été moi-même quelquefois témoin à ma grande satisfaction.

Monsieur *le comte Louis d'Aunay*, en se livrant uniquement à la pratique du magnétisme animal, m'a assuré souvent qu'il était absolument étranger aux systèmes et aux doctrines attribués à la plupart des magnétiseurs. On ne peut donc lui supposer des opinions exagérées, et ses bonnes intentions doivent l'excuser en quelque sorte sur la manière avec laquelle il présente certains faits dont les conséquences sont évidemment inadmis-

sibles. Il m'a d'ailleurs toujours témoigné n'éprouver aucune répugnance à soumettre les procédés qu'il emploie, à l'examen critique des observateurs les plus rigides.

Les procédés du magnétisme animal, je le répète, et quoi qu'en disent le commun des magnétiseurs, doivent donc être soumis à des expériences multipliées et à des observations critiques, faites de bonne foi. De telles observations et de telles expériences écarteraient sans doute le merveilleux dont les phénomènes si improprement appelés *magnétiques*, sont trop souvent entourés, et leur feraient bien certainement changer de face.

Je suis autorisé à m'exprimer ainsi, d'après ma propre expérience et d'après l'opposition invincible que j'ai toujours rencontrée de la part de magnétiseurs trop asservis à leurs préjugés, et qui toujours ont paru redouter ma présence lorsque je leur ai témoigné le désir d'assister à leurs séances comme observateur. Leur répugnance enfin était d'autant plus forte, que je paraissais vouloir leur indiquer les précautions que je croyais nécessaires

pour les mettre en garde contre les illusions auxquelles ils semblaient si attachés.

C'est toujours pour moi un sujet d'étonnement, lorsque je rencontre un si grand nombre de personnes d'ailleurs très-recommandables, mais d'un caractère si léger, qu'elles semblent vouées à l'irréflexion et préférer l'erreur à la vérité. Cependant il n'en sera pas moins constant que nous ne devons croire que ce que la raison démontre. Les conseils de la raison défendent d'ajouter foi d'une manière si inconsidérée, à des faits ridicules et invraisemblables, *fussent-ils attestés par des milliers de témoins.*

Ce n'est pas d'après le témoignage du vulgaire, que des phénomènes physiologiques peuvent se démontrer, et les preuves morales sont également inadmissibles pour opérer une conviction intime de la réalité d'un fait.

Les preuves purement morales sont aussi insuffisantes en physiologie, qu'elles sont favorables aux croyances superstitieuses. La foi humaine, guidée par la raison, ne considère les preuves morales que comme préparatoires pour l'examen

et la vérification d'un fait ; mais elles n'accordent de croyance absolue à des phénomènes extraordinaires et vraisemblables, qu'autant qu'ils sont constatés par une force irrésistible, d'observations et d'expériences multipliées, d'où il résulte un sentiment profond de conviction.

D'après les règles du bon sens et de la raison, nous devons donc nous défier des apparences si souvent trompeuses, nous ne pouvons nous contenter de probabilités, et c'est un devoir de rejeter des faits improbables, contraires aux lois de la nature.

Tous les phénomènes provoqués par les procédés du magnétisme animal, se produisirent et se reproduisirent également, mais le plus souvent spontanément et sans interruption, dès la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Cependant nos magnétiseurs modernes s'en emparent bien gratuitement, et les attribuent bien faussement à leur prétendu *aimant animal*.

Tant de merveilles et tant de miracles, si improprement appelés *magnétiques*, ne sont véritablement que les jeux d'une

imagination plus ou moins exaltée, ou plus ou moins inspirée par des réminiscences qui sont les trésors, pour ainsi dire, inépuisables de la mémoire. Il faut en convenir de bonne foi, l'imagination n'est point mise en mouvement par un prétendu fluide magnétique animal, qui n'a jamais existé et qu'aucun magnétiseur n'a jamais pu prouver; mais elle est mise en mouvement par l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens, qui en sont les *ministres* fidèles, et qui, tant que nous vivons, veillent sans cesse et avertissent continuellement notre âme ou notre imagination de ce qui se passe autour de nos corps.

L'esprit humain n'a donc jamais enfanté de système plus faux et plus absurde que celui d'un fluide magnétique animal, d'un fluide occulte et invisible, qui sortirait du bout des doigts d'un magnétiseur ou de telle autre partie du corps que ce soit, de la même manière qu'il en est du fluide magnétique minéral, qui sort d'une pierre d'aimant ou de l'extrémité d'une aiguille aimantée.

Ce prétendu fluide de nouvelle inven-

tion est également appelé, par ceux qui en sont les partisans, *fluide de la volonté*, — *fluide de la pensée*, — *fluide mental*, qui, d'après cet inconcevable système et la doctrine mystique dont il s'environne, agirait mentalement par un acte mental de volonté, de la part du magnétiseur, sans la coopération de l'imagination du magnétisé.

Ce système d'un fluide purement idéal, auquel on a donné la dénomination de fluide magnétique animal, est moderne. On n'est pas en droit de le reprocher aux physiologistes de l'antiquité. Il était bien digne assurément des visionnaires, des enthousiastes et des charlatans qui l'imaginèrent. Il suffit de nommer Basile-Valentin, — Paracelse, — Goclénius, — Van-Helmont, — Mesmer, etc., etc., sur lesquels je donnerai ci-après des notices succinctes (1) pour rappeler que ces empyriques, que la postérité n'a jamais rangés dans la classe des vrais savans, ad-

(1) Les notices ci-dessus mentionnées se trouvent imprimées pag. 237, à la suite du présent article.

mettaient sans preuves ce fluide hypothétique *magnétique animal*, par analogie avec le fluide *magnétique minéral*.

On doit enfin remarquer que ce prétendu fluide mental de la volonté, si improprement appelé fluide magnétique animal, imaginé par des hommes systématiques, n'a jamais été reconnu en physique et a constamment été rejeté par les philosophes et les physiologistes les plus distingués. Son existence, en effet, n'a jamais pu être prouvée ni démontrée par des faits positifs ni par des expériences rigoureuses, et c'est bien en vain que ce fluide, a été comparé à celui de *l'aimant minéral*, qui est invisible, il est vrai, mais dont les effets visibles et si universellement reconnus et constatés, ne laissent aucun doute sur sa réalité.

Les dénominations *magnétisme*, et *magnétique*, ne pourront donc jamais appartenir légitimement à ce prétendu fluide animal, et le fluide magnétique minéral sera toujours en droit de le revendiquer comme lui appartenant exclusivement.

Ce n'est donc qu'au figuré, et dans un

sens métaphorique, que les magnétiseurs pourraient comparer leur prétendu fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral : et ce dernier seulement, ainsi que nous l'avons déjà dit, est bien reconnu et constaté depuis la plus haute antiquité.

Je ne prolongerai pas plus long-temps une discussion à laquelle j'ai donné plus d'étendue dans le courant de nos *Archives*. Je termine ici les observations que je viens de présenter à l'occasion des articles que je vais publier, me réservant d'ailleurs de faire paraître, par la suite, des réflexions critiques sur ces mêmes relations, pour servir de préservatif contre les illusions qui en imposent trop souvent aux magnétiseurs si amateurs du merveilleux.

Le Baron D'Hénin de Cuvillers,

Rédacteur et Editeur des Archives du Magnétisme animal.

NOTICES SUCCINCTES

Sur les principaux Auteurs qui ont imaginé ou adopté le système d'un Fluide magnétique animal.

§. Ier. — BASILE-VALENTIN.

La Biographie Universelle, tom. III, Paris, 1811, présente BASILE-VALENTIN comme un célèbre alchimiste, l'un des fondateurs de la chimie moderne. On n'a aucun détail sur sa vie ; et ce qu'on en a dit est si contradictoire et mêlé de tant de fables, que les meilleurs critiques ont pensé qu'il n'avait jamais existé et que son nom, formé de deux mots, l'un grec et l'autre latin, signifiait ROI PUISSANT. Cette dénomination était le voile sous lequel un *adepte* avait voulu cacher son nom et indiquer le pouvoir qu'il attribuait à l'alchimie. Plusieurs ouvrages assez recherchés parurent sous ce nom, que divers auteurs paraîtraient avoir em-

prunté pour dérober le leur à la connaissance du public. En effet, on reconnaît que quelques articles des nombreux ouvrages attribués à *Basile-Valentin* sont d'une plume différente. Les uns le font vivre au XIIe. siècle, d'autres en 1394 et 1415. Quoi qu'il en soit, *Paracelse*, et les autres auteurs qui, après lui, adoptèrent le système d'un *magnétisme animal*, en puisèrent l'idée dans les ouvrages attribués à *Basile-Valentin*.

---

§. IIe. — PARACELSE.

Paracelse, né en 1493, mort en 1541, à l'âge de 48 ans, après s'être vanté d'avoir trouvé un remède pour faire vivre les hommes pendant plusieurs siècles. Il prétendait que Dieu lui avait révélé le double secret de prolonger la vie et de faire de l'or. Il composa plusieurs ouvrages, dont le style est souvent d'une obscurité impénétrable et dans lesquels il se montre sans méthode et sans jugement. Cet empirique, dont tous les biographes nous ont fait connaître les extravagances, était digne d'être comparé à ces charla-

tans qui figurent, sur des tréteaux, dans les places publiques et qui fondent leur réputation sur leur babil et sur leur impudence. Il n'est pas l'inventeur du prétendu *fluide magnétique animal*; il en avait puisé l'idée dans les ouvrages attribués à *Basile-Valentin*.

---

§. IIIe. — GOCLÉNIUS.

Goclénius (*Rodolphe*). Ce médecin naquit en 1572 et mourut en 1621. Il fut écrivain crédule et enthousiaste, et à l'exemple de *Paracelse* et de *Basile Valentin*, qui le précédèrent, il adopta un magnétisme propre à l'économie animale, et il considérait ce *magnétisme animal* comme un principe général de physique et comme un agent spécial et curatif, que *Mesmer*, après ses devanciers, adopta également pour en faire la base de son système. *Goclénius* mêlait à ses procédés physiques des enchantemens et des exorcismes, dont le but principal était d'agir sur l'imagination. Les grandes connaissances que ce médecin avait acquises, font d'autant plus regretter

qu'il se soit si souvent livré aux écarts d'une imagination déréglée. Il fut auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont estimés, à l'exception assurément de ceux qui traitent du *magnétisme animal*, et dans lesquels il fait tous ses efforts pour prouver ou défendre la plus erronée de ses doctrines. Les ouvrages de ce médecin sur le *magnétisme animal*, sont : 1°. *Tractatus de magnetica curatione vulnerum, citrà ullum dolorem et remedii applicationem*, etc.; éditions de 1608—1609—1613—1662, etc.; 2°. *Mirabilium naturæ liber, sive defensio magneticæ curationis vulnerum*, etc., éditions de 1625—1643, etc.

---

§. IV. — VAN-HELMONT.

Van-Helmont, né en 1588, mort en 1644. Une imagination vive, mais déréglée, et un penchant irrésistible vers des idées paradoxales, entraînèrent *Van-Helmont* dans une fausse direction. A l'exemple de *Paracelse*, qu'il choisit pour modèle, mais qu'il surpassait sous le rapport de l'instruction et du talent,

il se mit à chercher dans la chimie le *remède universel*, et se vantant d'avoir trouvé le moyen de prolonger la vie et de conserver la santé, il écrivit des théories extravagantes sur l'organisation intellectuelle et physique du genre humain. On lui attribue un grand nombre de guérisons prétendues magnétiques ; et parmi ses ouvrages, qui renferment plusieurs idées bizarres et extravagantes, on distingue celui qui est intitulé : *de magnetica corporum curatione, contra Joh. Roberti. Soc. Jesu.* Paris, 1621.

---

§ V. — MESMER.

Mesmer (Frédéric-Antoine,) né en 1734, mort en 1815. Ce fameux médecin est trop connu et sa mort est trop récente pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici sur de longs détails à son sujet. Tous les auteurs biographiques en ont porté un jugement définitif. On doit encore se ressouvenir de l'adresse avec laquelle il emporta l'argent de ses nombreux souscripteurs. Je ne serais pas éloigné de penser que sa croyance à un fluide magnéti-

que animal fut équivoque. Son véritable but était l'intérêt, et le système absurde qu'il proclama lui était nécessaire pour faire des dupes. Il connaissait sans doute l'esprit humain, qui est toujours porté vers le merveilleux. Il sut aisément s'entourer d'un nombre assez imposant de prosélytes et d'enthousiastes, d'autant plus faciles à tromper, que l'absurdité même des faits miraculeux qu'il imposait à leur croyance servait d'aliment à leur crédulité et en fortifiait les motifs à leurs yeux. Un petit nombre d'adeptes persistent encore aujourd'hui à le regarder comme un grand homme; mais il est généralement considéré comme un habile charlatan, qui s'attacha principalement à séduire une certaine classe d'hommes, la plus nombreuse dans la société, mais la moins instruite dans les sciences physiologiques et la plus facile à s'en laisser imposer par des illusions.

Le Baron d'Hénin de Cuvillers,

Rédacteur et Editeur des Archives du Magnétisme animal.

PHÉNOMÈNES,

TRAITEMENS ET GUÉRISONS

OBTENUS

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Adressés par M. le comte LOUIS D'AUNAY, au baron D'HÉNIN DE CUVILLERS, Rédacteur Editeur des Archives du Magnétisme animal.

N°. Ier.

RELATION *de la guérison de* MADAME ***, *rédigée par elle-même sous la direction de M. le comte* LOUIS D'AUNAY.

Versailles, le 20 juin 1819.

MADAME ***, attaquée d'un ulcère à la mat...., eut recours au magnétisme animal et en obtint sa guérison par les soins de madame FAGARD, en somnambulisme. C'est la personne guérie que nous allons laisser parler elle-même, et qui va raconter tous les détails de son traitement, avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

« Ayant été guérie, il y a douze ans, en 1807, d'une maladie longue et douloureuse, j'ai été prise ensuite d'une autre incommodité, assez fréquente chez les femmes. Les causes en étaient effrayantes, les douleurs allaient toujours en augmentant, de manière que je m'attendais à une fin prochaine. Un docteur distingué de cette ville, auquel toute ma famille est redevable de la vie, m'engagea à consulter d'autres médecins sur mon état de maladie : mais espérant trouver du soulagement dans les soins qu'il me donnait, et la forte répugnance que j'avais à me faire examiner, tout cela m'engagea à retarder de faire une consultation, malgré l'invitation réitérée de mon docteur. J'étais encore très-incertaine de ce que je ferais, lorsque le hasard m'a fait entendre parler de madame Fagard.

» Une personne simple qui ne croyait au magnétisme ni au somnambulisme, mais qui avait été témoin d'un fait qui lui avait paru fort extraordinaire, m'a engagée à consulter madame Fagard, et, si je n'osais pas la voir moi-même, elle

me dit qu'elle se chargerait de lui présenter une mèche de mes cheveux : pressée par elle et par ma famille d'essayer ce moyen de guérison, j'ai coupé une mèche de mes cheveux que j'ai mise moi-même dans un morceau de papier cacheté ; je donnai ce paquet à cette femme et elle me promit de le remettre à la somnambule, la première fois qu'elle reviendrait à Versailles. Cette personne qui portait mes cheveux me savait malade, il est vrai, mais elle ne connaissait de ma maladie qu'une toux forte et continuelle ; elle ne pouvait donner aucun renseignement sur les autres souffrances que j'éprouvais, ni sur l'espèce de maladie que j'avais.

» Le 3 février 1819, cette personne revint chez moi, en me disant que la somnambule avait dépeint mes souffrances connues et qu'elle avait ajouté que j'en avais encore bien d'autres, mais qu'elle ne voulait les dire qu'à moi seule. « Et pour lui prouver que je la vois bien, » *madame Fagard* ajouta, vous direz à » cette dame qu'elle se trouve mal en ce » moment. » On remarqua l'heure qu'il

était lorsqu'elle le dit, et j'avoue que j'ai été forcée de reconnaître la vérité de ce qu'elle avait dit ; car effectivement je m'étais trouvée mal chez moi à l'heure indiquée ; de plus elle me faisait prier de venir la voir à son premier voyage à Versailles.

» Le 5 du même mois de février, étant accompagnée de ma fille et de *M. le chevalier de Landrevie*, je suis allée, ou pour mieux dire on m'a traînée voir la somnambule, qui était déjà endormie. Après avoir été mise en rapport avec elle, elle a pris ma main, s'est levée et m'a conduite dans une chambre particulière. Après m'avoir examinée mentalement, je lui demandai un compte exact de ma santé. « Vous avez, me dit-elle, le » col de la m..... tout ulcéré, tout re- » tiré ; il y a deux plaies, l'une au bord, » l'autre plus haut; les parties extérieures » sont rouges, violettes et attaquées ; le » clit.... l'est aussi ; vous ne pouvez pas » faire le moindre mouvement sans » éprouver de fortes douleurs ; vous » vous trouvez mal souvent après avoir » uriné; votre bas-ventre est irrité; votre » poitrine l'est aussi ; il y a quelques

» phlegmes dessus ; vous avez des quin-
» tes de toux convulsives qui vous du-
» rent au moins un quart-d'heure cha-
» que fois; vous avez une fièvre lente qui
» vous prend tous les soirs entre sept et
» huit heures, et suivant que les quintes
» de toux ont été plus ou moins fortes,
» la fièvre dure alors jusqu'à dix ou onze
» heures du matin ; vous êtes affaiblie par
» cette fièvre et par vos souffrances ; vos
» nerfs sont dilatés ; vous avez souvent
» des faiblesses ; vous avez des maux de
» tête très-violens qui vous prennent par
» accès, et dans lesquels vous croyez que
» vous allez passer. »

» J'ai écouté tout cela sans dire un mot ; mais je dois avouer que ce n'a pas été sans éprouver un grand étonnement, et qu'il m'a été impossible de ne pas être persuadée, d'après le compte véritable qu'elle venait de rendre de ma santé et des douleurs que je ressentais, qu'elle voyait mon mal à travers mes vêtemens. A la suite de cela, comme elle m'a promis de me guérir, je lui ai promis aussi de suivre exactement le traitement qu'elle m'indiquerait.

» Dès la seconde séance je me trouvais déjà beaucoup mieux, et à la troisième le mieux avait encore augmenté; mes souffrances étaient tellement diminuées, que je me croyais presque guérie. Je faisais compliment à ma somnambule sur une guérison si prompte; mais elle m'a bien surprise quand elle m'a dit que j'étais bien loin de l'être; qu'elle m'avait mise seulement à même de pouvoir supporter les remèdes nécessaires pour déraciner mon mal; que je recommencerais à souffrir avant peu, et que dans quelque temps elle me ferait une opération.

» La *neuvième séance*, elle m'annonça que je serais en état de subir une opération la première fois qu'elle me reverrait. Quelques jours après, trouvant que les injections avaient dilaté la partie malade, que l'ulcère était devenu une grosse tumeur formant boule, et qu'elle était remplie d'une humeur noire et épaisse, la somnambule enfonça son doigt avec force pour crever cette tumeur : la douleur qu'elle me fit éprouver à ce moment fut si sensible, que je me suis trouvée mal. A l'instant même il en sortit une matière

d'une couleur rousse et verte foncée, en grande quantité. Cette tumeur a mis cinq jours à se vider entièrement.

Le 6 avril 1819, elle m'a fait encore une seconde opération moins douloureuse que la première. Au bout d'une heure, étant toujours endormie, la somnambule a relevé une des trompes qui était baissée et qui pouvait pomper l'eau rousse qui sortait de la plaie. Elle a aussi remis deux ligamens à la m..... qui l'empêchaient d'être à sa place ordinaire.

» Depuis cette dernière opération, j'ai toujours été de mieux en mieux, mes amis et ma famille en ont été témoins, et je peux d'autant mieux en attester la vérité, et certifier que je suis totalement guérie, que je viens d'éprouver de violens chagrins qui auraient dû me rendre mon état de souffrance si je n'avais pas été guérie. Au lieu de cela, je n'ai éprouvé qu'un peu d'oppression, à laquelle je suis sujette depuis un nombre infini d'années.

A Versailles, ce 20 juin 1819.

Femme ***.

Nous soussignés, certifions qu'ayant

été témoins de presque toutes les séances de la somnambule, le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

Le chevalier DE LANDREVIE, *chevalier de Saint-Louis.*—DIMIER.—*Le comte* LOUIS D'AUNAY.

(*P. S.*) Toutes les fois que madame FAGARD a besoin de plantes pour guérir ses malades, elle indique dans son sommeil le bois où il faut la conduire, et désigne le jour où elle ira. Une fois qu'elle est arrivée dans le bois, elle s'y fait magnétiser, et là, elle cueille les plantes et arrache de la terre les racines qui lui sont nécessaires. Différentes personnes, et moi-même, ont été témoins de plusieurs de ses courses.

Je certifie en outre que *madame Fagard* a guéri une autre personne qui avait la même maladie que celle ci-dessus désignée; mais cette dame a désiré rester inconnue.

Le comte LOUIS D'AUNAY.

N° II.

Guérison d'un ver solitaire, opérée par madame Fagard en somnambulisme, dont la relation, rédigée sous la direction de M. le comte Louis d'Aunay, *a été écrite par la mère de la jeune personne guérie.*

Versailles, le 20 juin 1819.

La première fois que je suis allée voir *madame Fagard*, j'étais accompagnée de ma fille, et la somnambule était déjà endormie; elle se leva et passa avec moi dans une chambre particulière, où elle me donna une séance tête à tête.

Après avoir reçu l'ordonnance de la somnambule, nous rentrâmes dans le salon, et je me suis rassise à côté de ma fille. *Madame Fagard*, qui avait les yeux ouverts, me fixant, m'adressa la parole et me dit : Vous avez auprès de vous quelqu'un qui est bien malade, et c'est votre fille.

Les personnes témoins de cette séance jetèrent aussitôt les yeux sur ma fille, et, d'après sa figure, personne ne voulait croire qu'elle fût malade; mais moi qui

ne le savais que trop, je priai la somnambule de vouloir bien me promettre de lui donner une consultation à la prochaine séance.

A cette seconde séance, après plusieurs hésitations, la somnambule ne céda qu'à mes instances réitérées pour examiner ma fille ; elle commença le traitement sans rien dire sur l'état de santé de la malade et sans annoncer de guérison. Ce ne fut qu'après avoir vu plusieurs fois ma fille et lui avoir ordonné un traitement suivi, qu'elle s'exprima ainsi : « Je » suis certaine de guérir votre fille : elle » a le ver solitaire depuis l'âge de huit » ans ; elle a été déjà traitée pour cette » maladie, on ne la pas détruit ; on a » cessé trop tôt ce traitement, et on a » mis sur le compte des nerfs toutes les » souffrances qu'éprouvait mademoiselle » votre fille ; quand j'ai commencé de la » traiter, le ver pouvait bien avoir cin- » quante aunes de longueur ; elle avait » de l'humeur verte dans le corps qui se » portait vers la hanche gauche, cela lui » faisait un gros ventre ; elle ressentait » dans tout son corps comme une bête

» qui remontait à sa gorge et qui se por-
» tait à l'estomac et au cœur ; il lui sem-
» blait toujours qu'elle allait étouffer ;
» elle avait quinze crises par jour ; elle
» se trouvait mal souvent ; elle était mal
» réglée ; elle était faible et ne pouvait
» pas marcher sans avoir de grandes
» transpirations ; elle avait aussi de vio-
» lens maux de tête qui étaient occa-
» sionés par l'effervescence de l'humeur
» qui s'y portait. »

Dans une des séances suivantes, où elle me parlait de ma fille et m'assurait qu'elle rendrait le ver solitaire par morceaux, je lui ai demandé pourquoi elle ne le ferait pas plutôt partir en entier, parce qu'alors nous en serions bien sûres en le voyant mort. Elle me répondit : « Votre fille, qui est souffrante depuis
» nombre d'années, a besoin d'être mé-
» nagée ; elle est trop faible pour suppor-
» ter des remèdes violens, je suis obligée
» d'employer des moyens doux et lents :
» cela sera plus long ; le ver partira par
» lambeaux, et je préfère cette manière,
» pour la santé de votre fille, plutôt que
» de contenter les yeux. »

Ma fille a rendu beaucoup d'humeurs vertes, comme une espèce de limon, avec des matières mousseuses et plusieurs morceaux de ver que l'on pouvait encore distinguer, quoi qu'ils fussent décomposés en partie. La somnambule nous a déclaré que le ver solitaire était très-engourdi, que la tête en était tombée dans les intestins, et que, sous peu de jours, ma fille serait entièrement débarrassée. C'est à ce moment-là que ma fille a éprouvé les mêmes chagrins que moi; et, comme elle n'était pas encore guérie, cela lui a fait une révolution qui lui a occasioné une forte fièvre pendant la nuit. Quoique son ventre fût bien diminué, et qu'elle se trouvât très-soulagée, elle passa cette nuit dans une forte agitation de nerfs; elle sentait de fortes douleurs dans le siége, qui lui faisaient croire qu'elle allait rendre tout ce qu'elle avait dans le corps. La somnambule qui l'a vue le lendemain matin, a déclaré qu'heureusement le ver était assez engourdi pour espérer sa mort; que cela retarderait la sortie de la tête, qu'elle la rendrait huit jours plus tard, dimanche ou lundi

prochain, et voici ce qu'elle dit : « Vous » saurez bien quand vous approcherez du » moment où vous rendrez la tête du » ver; vous sentirez des besoins d'aller » à tout instant; il faudra vous mettre à » chaque fois sur des bains de vapeur de » mauve; il faut qu'on vous surveille, » parce que, faible comme vous êtes, » vous pourriez vous trouver mal au » moment où la tête du ver sortira. »

Dès le samedi soir, ma fille a commencé d'avoir des coliques assez fortes qui l'ont obligée d'avoir recours aux bains de vapeurs de mauve; elle a passé une mauvaise nuit; la journée du dimanche a été bien plus douloureuse; les coliques ont été plus fortes. Cependant, à neuf heures du soir, elle a pu dormir environ trois heures et demie; à minuit et demi, elle s'est réveillée avec une très-forte colique, elle s'est presque trouvée mal, elle a rendu des matières très-décomposées; elle s'est recouchée, a très-bien dormi jusqu'à dix heures du matin, et n'a plus rien senti depuis. Tout ce que la somnambule a prédit s'étant vérifié, je crois aussi au pronostic de sa guérison, car

depuis ce jour-là ma fille a repris ses forces, sa fraîcheur et son embonpoint, et elle n'éprouve plus aucune de ses anciennes souffrances et incommodités.

A Versailles, ce 20 juin 1819.

Femme ***.

Nous soussignés, certifions que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

De Landrevie, *chevalier de St.-Louis.* — Dimier. — *Le comte* Louis d'Aunay.

N° III.

Relation *du traitement et de la cure d'une somnambule, nommée* Louise, *cuisinière de madame* Gr***, *à Versailles.*

Par M. *le Comte Louis* d'Aunay.

Versailles, le 10 juin 1820.

Madame de G***. me fit prier par une de ses amies, de vouloir bien venir chez elle pour magnétiser Louise, sa cuisinière, et achever son traitement magnétique. En effet *Louise* avait été déjà magnétisée une fois. Elle s'était endormie et avait ordonné qu'on lui fît une saignée du pied, pour faire cesser des étourdissemens

dont elle se plaignait. Cette saignée les avait fait cesser pendant quelque temps, et ensuite ils étaient revenus de nouveau. Son premier magnétiseur, qui était à son début, s'était contenté de l'endormir, de lui demander ce qu'il lui fallait pour le moment, et n'avait pas mis assez de suite pour savoir si son traitement avait besoin d'être suivi avec plus d'assiduité : d'ailleurs, il partit pour la campagne quelques jours après.

Madame Gr*** désirait beaucoup, d'après le bien que *Louise* avait éprouvé, qu'elle continuât le même traitement. Il y avait environ un mois que cette fille avait été magnétisée, lorsque je me suis rendu chez sa maîtresse.

Le 25 *avril* 1820, je magnétisai *Louise*, et je l'ai endormie au bout de dix minutes. Je lui ai parlé de sa santé ; elle me dit qu'il fallait la saigner du pied, que c'était le sang qui la tracassait, que la saignée aurait lieu le 28, et que je la rendormirais le 29, à ma demande, si c'était bien cela qu'il lui fallait. Elle se mit ensuite à pleurer en fondant en larmes, et me dit qu'elle avait beaucoup de

chagrins ; alors j'ai voulu la calmer et lui faire oublier ses chagrins, ce qui est arrivé de suite, et l'oubli en est devenu tel, qu'en lui disant : Essuyez vos pleurs, elle me répondit : Pourquoi cela, je n'ai pas pleuré ? Je l'ai mise ensuite en rapport avec sa maîtresse ; elle l'a fort bien vue, et lui a bien indiqué ce qu'elle devait faire pour sa santé ; mais ce qui m'a surpris, c'est qu'elle voyait bien dans le corps de sa maîtresse et qu'elle ne l'entendait pas. Il fallait que toutes les questions fussent répétées par moi. Si je jetais du magnétisme sur la dame avec laquelle elle était en rapport, elle voyait sa figure très-brillante de lumière. Elle a désiré être réveillée au bout d'une demi-heure, ce que j'ai fait sans lui reparler de sa santé, dans la crainte de lui rappeler ses chagrins.

Le 29 du même mois, j'ai magnétisé Louise, et j'ai été aussi longtemps à l'endormir que la première fois. Lui ayant demandé pourquoi, elle me dit que le monde qui était autour d'elle l'inquiétait, et qu'elle ne voulait avoir d'autres témoins que sa maîtresse quand je l'endormirais. Interrogée pourquoi elle ne

s'était pas fait saigner : « J'ai bien fait ;
» j'aurais dû voir que j'avais une humeur
» dans le corps, tout mon sang se change
» en lait, c'est lui qui se porte à ma tête
» et me cause des étourdissemens : vous
» devez le voir aussi. Mais..... » Ensuite
elle s'est mise à pleurer, elle m'a parlé de
ses chagrins. J'ai cherché à la calmer et
lui ai dit qu'elle devait trouver un moyen
de se guérir. Elle s'est ordonné de prendre
un gros de racine de *canne*, que l'on fera
bouillir un quart-d'heure dans une cho-
pine d'eau, on y mêlera un demi-verre
de vin ; elle en prendra un verre à jeûn,
dès le matin ; elle en boira à tous ses re-
pas et dans la journée quand elle aura
soif. Elle s'est ensuite mise à pleurer de
nouveau. J'ai voulu la calmer tout-à-fait,
ses sanglots ont cessé de suite, elle a
repris un air gai, et lorsque je lui ai dit:
Essuyez vos yeux, elle avait encore,
comme l'autre jour, oublié le chagrin
qu'elle venait d'avoir. Je lui ai demandé
si elle voulait voir un homme malade ;
elle m'a dit que non, qu'elle ne voulait
soigner que des femmes. Mais si j'étais
malade, lui ai-je dit, est-ce que vous ne

voudriez pas me guérir? « C'est bien dif-
» férent, vous n'êtes pas un homme, vous,
» comme un autre. » Elle a cependant cédé à ma volonté, et elle a vu cet homme, et ensuite elle m'a demandé à être réveillée; c'était bien l'heure qu'elle m'avait indiquée, elle ne s'était pas trompée d'une seule minute.

Le 3 mai 1820, j'ai endormi *Louise* de suite, et comme elle avait eu, trois jours auparavant, une attaque de nerfs très-forte, je me suis mis à la calmer. Je lui ai parlé de sa santé, et elle m'a dit que sa tisane lui faisait grand bien, quoiqu'il n'y eût que trois jours qu'elle la prenait. Il y avait près d'une demi-heure que je m'occupais de la tranquilliser et de faire cesser ses chagrins, quand j'ai voulu, pour la calmer tout-à-fait, lui donner un verre d'eau magnétisée. En portant le verre à la bouche, elle s'est réveillée à moitié. M'en étant aperçu, je l'ai rendormie de suite, et lui ai demandé pourquoi. Elle me répondit que c'était l'impression du froid du verre qui lui avait produit cet effet-là, quoique le verre et l'eau eussent été fortement magnétisés.

Mise ensuite en rapport avec sa maîtresse, elle lui a parlé de sa santé. J'ai mis ma volonté à ce qu'elle l'entendît, elle ne produisait encore rien. J'ai placé ma main à trois pouces de distance de la figure de sa maîtresse ; alors elle m'a dit : « Ah ! que c'est drôle! je vois ma maîtresse » qui parle et je ne l'entends pas. » Aussitôt je posai mes mains à quatre pouces de ses oreilles avec l'intention de les lui déboucher, et elle a entendu parler sa maîtresse. Je lui ai demandé, à la suite d'une conversation, si elle aurait confiance en moi quand elle serait éveillée. — « Pas plus en vous que dans les autres » hommes, » m'a-t-elle répondu. — Mais dans l'état où vous êtes maintenant, vous avez confiance en moi, puisque vous m'aviez confié vos chagrins ; comment donc me regardez-vous? — « Vous n'êtes pas » un homme pour moi, vous êtes bien » plus. » — Elle a dormi une heure, et je l'ai réveillée.

L'idée de lui déboucher les oreilles m'est venue d'après une expérience que j'avais faite sur un autre de mes somnambules, trois jours avant cette dernière séance.

Ce somnambule, qui est un homme, est très-isolé lorsqu'il est dans sa crise magnétique. Par ma volonté et sans faire aucun geste, je l'ai fait entendre et répondre à tous les individus qui étaient dans la même chambre que nous, sans l'avoir mis en rapport avec aucune de ces personnes; mais quand j'ai voulu mettre ma volonté pour rompre ce rapport, elle n'a plus été assez forte seule, j'ai été obligé de poser mes mains à six pouces des oreilles, avec l'intention de les lui fermer, et il n'a plus entendu que moi.

Le 6 *mai*, j'ai endormi *Louise*, qui m'a dit qu'elle se trouvait bien de boire sa tisane et qu'elle pourrait la cesser dans quelques jours. Comme on m'avait dit qu'elle avait été somnambule naturelle, je lui ai demandé si elle s'en ressentirait encore. « J'ai été guérie, m'a-t-elle dit » par une tisane qu'un médecin m'a » donnée depuis ce temps j'en ai bien » eu quelques ressentimens, mais à pré- » sent je n'en aurai plus. — D'où cela » vous était-il venu? — Ma mère l'avait » été toute sa vie, et je l'ai apporté en

» naissant. — Quelle tisane avez-vous » prise? — C'est de la racine de patience, » mêlée avec des blancs d'œuf et du si- » rop d'orgeat. » Comme elle avait ajouté qu'elle ne connaissait pas cette racine, je lui dis de se transporter dans la boutique d'un herboriste et de lire ce qui était écrit sur le tiroir et d'y regarder. Aussitôt elle me dit : « Bah! c'est une » racine bien commune, elle vient dans » les champs et les prés, elle com- » mence à pousser, et quand elle est » grande elle ressemble à de l'oseille. »

Je l'ai mise ensuite en rapport avec sa maîtresse qu'elle n'entendait pas, parce que je ne lui avais pas débouché les oreilles, ce qu'il faut faire chaque fois. Après avoir ordonné différentes choses à sa maîtresse, celle-ci lui a fait demander par moi si elle pouvait prendre un peu de rhubarbe. « Qu'est-ce que cela, » me dit-elle, je ne la connais pas? — » Transportez-vous chez l'apothicaire, » regardez et voyez à quoi c'est bon. — » Je le vois, me dit-elle, c'est bien » amer, et mauvais au goût; mais c'est » bon pour faire couler la bile et forti-

» fier l'estomac; madame peut en pren-
» dre. »

Comme elle venait de me dire que ses yeux lui faisaient mal, je lui dis de voir ce qu'il lui faudrait pour cela; elle s'est ordonnée de se servir, pour les baigner, d'une eau que fait une dame de cette ville. Comme elle faisait beaucoup de grimace en me parlant, je lui ai demandé pourquoi. Elle me dit que c'était le mauvais goût de la rhubarbe, qui lui était resté dans la bouche. J'ai passé les doigts dessus sa bouche, et le goût a disparu. Elle a donné encore une consultation et je l'ai réveillée.

Le 10 *mai*, j'ai endormi *Louise*, elle s'est ordonné de cesser sa tisane. Le 12 suivant, étant endormie, elle s'est plaint, en sommeil magnétique, que ses bras étaient dans une agitation continuelle et que cela l'empêchait de dormir, qu'elle était obligée de se relever la nuit et de faire quelque mouvement pour pouvoir se rendormir ensuite; elle a demandé à ne rien faire avant huit jours.

Le 19 *mai*, Louise étant endormie s'est ordonné de prendre le soir et le

matin une tasse d'infusion de tilleul et de feuilles d'oranger; elle n'a pas voulu s'ordonner autre chose avant que sa maîtresse eût pris les médecines qu'elle lui avait ordonnées.

Le 24 mai, Louise dans son sommeil me disait qu'elle ne voulait rien faire parce qu'elle n'avait pas le temps de se soigner; cela me fera souffrir, mais cela se passera à la longue. J'ai voulu qu'elle s'occupât d'elle, qu'elle cherchât à se guérir; alors elle s'est ordonné de prendre pendant plusieurs jours un gros de *rhubarbe* dans sa soupe, et de boire tous les matins une tasse d'infusion de tilleul.

Le 27 mai, j'ai endormi Louise, qui m'a dit qu'elle allait infiniment mieux, que sa tête était bien débarrassée, que ses nerfs étaient plus tranquilles, qu'elle avait bon appétit et qu'elle serait bientôt entièrement guérie.

Le 2 juin, j'ai endormi Louise avec beaucoup de peine; je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répété qu'elle se portait bien, qu'elle était presque guérie, et quand elle le serait, ce qui aurait lieu dans trois jours parce qu'elle aura fini de

prendre sa rhubarbe, je ne pourrais plus l'endormir qu'une seule fois et avec beaucoup de peine. Sa maîtresse qui, par un mal-entendu, était inquiète de la santé de son père, désira que la somnambule pût lui donner de ses nouvelles; alors je dis à *Louise*, de se transporter en idée rue, S***, n° 20, de monter au premier étage et de me donner des nouvelles de M. ***. Sa maîtresse voulant s'assurer si ce qu'elle disait était vrai, me pria de lui demander quelques détails sur l'appartement. Elle dépeignit la chambre à coucher, le salon, les meubles, leur couleur; elle nous dit aussi qu'il pendait au plancher quelque chose qui était pareil à ce que l'on voit dans les grandes églises, un lustre, et qu'il y avait sur la cheminée quelque chose du même genre. La maîtresse nous certifia la vérité de tout ce que Louise venait de dire.

Il n'y avait aucune réminiscence de la part de *Louise*, qui n'avait jamais vu la personne, et qui n'avait jamais mis le pied chez elle. Mon influence était bien nulle, car je ne connaissais point l'individu et je n'avais jamais été dans sa mai-

son. Sa maîtresse n'a point été mise en rapport avec *Louise* ce jour-là; elle n'a pas pu l'influencer. Je remarquerai que la somnambule est tellement isolée qu'elle n'entend et ne répond qu'à moi.

Je soussigné, certifie que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

A Versailles, ce 10 juin 1820.

Le comte LOUIS D'AUNAY.

N°. IV.

Lettre de M. le Comte LOUIS D'AUNAY, *concernant divers traitemens et phénomènes du Magnétisme Animal.*

Versailles, le 7 août 1824.

Je me dispense de vous envoyer la relation des traitemens magnétiques que je vous avais annoncés, attendu qu'il m'a été impossible de les conduire à bien. Je me bornerai donc, quant à présent, de vous transmettre, ainsi qu'il suit, le récit succinct de quelques cures et phénomènes qui ont eu lieu dans le commencement de cette année 1820, et qui m'ont paru mériter quelque attention.

Une dame qui souffrait d'un rhumatisme

depuis environ dix années, et qui avait des obstructions au foie, s'est adressée à moi pour obtenir du soulagement par le magnétisme animal. Je l'ai magnétisée, et je suis parvenu à la rendre somnambule. Après s'être ordonné plusieurs remèdes et un régime auxquels elle s'est soumise, elle a été guérie presque entièrement de son rhumatisme; mais dans les derniers jours de son traitement elle eut deux accès de fièvre de rhume, et elle voulut suspendre l'usage du magnétisme. Dans sa dernière séance du somnambulisme, étant parfaitement endormie, elle annonça qu'elle aurait son époque dans quinze jours, un mardi à telle heure; ce qui est arrivé avec précision, au jour et à l'heure indiqués.

Je vous adresserai sous peu (1) la relation du traitement du jeune *Monnier*, âgé de onze ans et demi, que j'ai rendu somnambule au mois de juillet dernier (1820). Il m'a présenté divers phénomènes très-curieux, et m'a offert des effets sensibles de la puissance de la vo-

(1) Voyez ci-après la relation n° VI.

lonté du magnétiseur, agissante sur un somnambule, malgré la résistance de ce dernier.

Cet enfant s'est prescrit différens remèdes, tels que des bains froids, des frictions sur l'estomac et sur les jointures avec des gouttes d'Hoffmann, etc.; mais au bout de quinze jours, lorsqu'il éprouvait un soulagement réel, le médecin de la mère du jeune Monnier vint tout exprès de Paris, et s'étant rendu au collége de Versailles où était l'enfant, il défendit qu'on le laissât magnétiser, en alléguant que le magnétisme était nuisible. Tel est le préjugé de certains médecins ignorans et susceptibles, qui condamnent les meilleures choses, sans vouloir même les connaître.

On était venu me trouver pour me prier de magnétiser une femme qui était malade depuis dix-huit mois, et à laquelle la médecine ne comprend rien. Malgré les différentes consultations des gens de l'art, elle est restée toujours dans le même état. On lui avait donné, quatre mois auparavant, trois chemises de galeux à porter, afin qu'elle pût gagner la gale. Cela n'avait rien

fait, elle avait le ventre très-gonflé, elle n'allait que par des lavemens, elle avait une toux continuelle. Dès le premier jour que je l'ai eu magnétisée pendant une demi-heure, la toux a diminué beaucoup, et dans la seconde séance elle a diminué davantage. Il lui est survenu ensuite une grande purgation ; à la troisième séance la purgation a continué d'agir, et j'ai prescrit l'eau magnétisée à boire ; à la quatrième séance la purgation a cessé, et a fait disparaître l'échauffement. Le ventre de la malade a été entièrement dégonflé ; à la cinquième séance elle avait retrouvé du calme et même de la force. Je lui ai donné, pendant une absence de deux jours, de l'eau magnétisée. A mon retour, la malade étant m al à son aise, j'ai continué de lui donner de l'eau magnétisée. Le vendredi je ne l'ai pas touchée, je lui ai donné un fer magnétisé à porter sur l'estomac, et je lui ai ordonné de continuer de boire de l'eau magnétisée. Le jour suivant elle avait déjà beaucoup de boutons de gale sur tout le corps. J'ai prescrit encore l'usage de l'eau et du fer magnétisés. Le lendemain,

lorsque j'y suis retourné, j'ai été témoin que la gale était entièrement sortie, de manière à ne plus s'y tromper. J'ai conseillé alors à la malade de revoir son médecin, puisque j'étais parvenu à faire sortir la gale qu'on avait cherché à donner comme un moyen curatif, et qui était restée cachée dans le corps de la malade pendant quatre mois sans paraître.

Le comte Louis d'Aunay.

N°. V.

Relation *du traitement et de la guérison d'un rhumatisme de madame Le G***.* Par *M. le comte Louis d'Aunay.*

Versailles, le 16 août 1820.

Madame Le G ***. ne croyait nullement au magnétisme animal; mais souffrant beaucoup de douleurs rhumatismales, elle se laissa persuader par une de ses amies que le magnétisme pourrait diminuer ses douleurs. C'est dans cette intention qu'elle se décida à se laisser magnétiser.

Séance du 19 *juin* 1820. Aujourd'hui elle consentit, pour la première fois, à

essayer des procédés du magnétisme animal. A peine lui ai-je mis la main sur la tête et une autre sur l'estomac, qu'elle s'est mise à bâiller et qu'elle est devenue somnambule, même avant cinq minutes. A peine endormie, elle m'a dit qu'elle souffrait d'un rhumatisme qui était fixé sur les deux premières côtes du côté gauche au-dessous du cœur, et qu'il s'étendait jusque sur l'estomac. Elle avait beaucoup de peine à respirer, et du moment qu'elle était entrée dans le sommeil, sa respiration a été plus libre; sa douleur changeait de place, elle suivait ma main. Elle m'a dit que le magnétisme la guérirait parfaitement. J'étais à sa droite, elle se plaignait de son bras gauche qui était très-froid, et elle le rapprochait de ma main pour que je la réchauffasse et fisse circuler son sang. Elle s'est ordonné de se faire frotter l'estomac et les côtes gauches avec du *baume tranquille*. Elle est restée une demi-heure endormie.

Séance du 22 *juin*. J'ai endormi ma somnambule; elle m'a dit qu'elle se trouvait déjà beaucoup mieux. Elle a répété qu'elle guérirait de son rhumatisme;

qu'elle avait le bras gauche très-faible : aussitôt je l'ai pressée, ainsi que tout ce côté-là, depuis l'épaule gauche jusqu'au coude-pied, j'ai même soufflé sur son estomac et sur son côté gauche. Elle m'a dit que son sang était très-épais et qu'il circulait mal. Elle m'a annoncé qu'elle était menacée d'une paralysie sur le bras gauche, qu'elle saurait la prévenir en faisant circuler son sang. Elle s'est ordonné de se faire frictionner matin et soir avec un morceau de flanelle, depuis l'épaule gauche jusqu'au bout des doigts de la même main, ce qui fera porter l'humeur à la peau et donnera de l'activité à son sang. Elle doit boire tous les matins une tasse d'infusion légère de tilleul avec quatre têtes de camomille romaine pour faire circuler son sang, et fortifier son estomac. Elle s'est ordonné de porter sur les reins une ceinture de flanelle fortement magnétisée : elle doit la porter jour et nuit. Comme elle m'avait dit l'autre jour après son réveil, qu'elle ne savait pas si elle avait dormi, mais qu'elle était bien sûre que si cela lui était arrivé, elle n'avait certai-

nement point parlé, je lui dis alors, pendant que je la magnétisais : Vous ne pourrez pas dire aujourd'hui que vous n'avez pas dormi. Elle répondit : — « Je ne dors pas non plus, et la » preuve en est, c'est que je vois bien » descendre mon sang quand vous pro- » menez vos mains depuis ma tête jus- » qu'aux pieds ; je vois aussi l'activité » que cela lui donne, la circulation a » bien plus de force ; je vois aussi que » mes règles viendront dans quinze jours, » et qu'elles seront beaucoup plus fortes » qu'à l'ordinaire. » Elle est restée trois quarts-d'heure dans cet état de somnambulisme, et elle m'a demandé d'aller prendre l'air aussitôt après son réveil.

Séance du 24 juin. Je l'ai endormie en cinq minutes ; elle s'est encore fait masser tout le corps, et souffler chaud sur l'estomac, ainsi que sur le côté gauche ; elle s'est trouvée toujours très-bien. Elle a dit que sa maladie était un défaut de circulation du sang ; que cela lui donnait une courbature et une faiblesse continuelle ; que son rhumatisme provenait d'avoir couché, il y avait huit ans, dans

un endroit humide ; qu'il s'était d'abord jeté sur la cuisse gauche, et qu'il s'était porté aux côtes et sur l'estomac, à la suite d'une transpiration rentrée. Elle doit garder la flanelle et la compresse sur son estomac pendant neuf jours, à compter du 19 juin, jour où elle a été magnétisée pour la première fois. Elle a dit qu'il fallait lui frictionner, matin et soir, le bras gauche ainsi que le long de l'épine du dos avec un morceau de flanelle. Elle a trouvé que la flanelle retenait fortement le magnétisme, et qu'elle en acquérait une vertu plus forte ; elle a même voulu que sa seconde bande le fût davantage, et pour cela elle m'a ordonné de la porter sur moi trois nuits de suite. Elle m'a remis un anneau que je dois magnétiser fortement, afin de la forcer de revenir mardi, 27 juin, à trois heures chez moi. Elle s'est ordonné de prendre tous les matins une tasse d'infusion de fleurs de tilleul et de fleurs de sureau ; elle s'est défendu de boire du thé qu'elle aime beaucoup. Je lui ai demandé : Avouerez-vous dans votre état naturel que vous avez dormi? Elle me répondit : — « Je

» ne dors pas, je suis dans mon état na-
» turel; je suis très-calme, je suis dans
» un état de bien-être parfait. Je ne souf-
» fre pas, aussi suis-je plus heureuse dans
» cet état-ci que dans l'autre état que
» vous appelez mon état naturel. » Je l'ai réveillée au bout de trois quarts-d'heure.

Séance du 27 juin. J'ai endormi ma somnambule; elle était revenue dès hier au soir, elle m'a dit que la bague l'avait forcée de revenir. Son épaule est guérie, son côté gauche va beaucoup mieux, sa respiration n'est plus gênée; ses règles viendront dans huit jours, elle en sent déjà des avant-coureurs, elles emmèneront le reste du rhumatisme. Elle a ordonné de cesser ses frictions avec du *baume tranquille*; pour les remplacer, on prendra deux litres d'avoine, qu'on fera frire dans une poële, avec une demi-bouteille de lie de vin; on l'étendra sur un linge et on l'appliquera sur le côté gauche et sur l'estomac, le soir en se couchant; et le matin en se levant, elle s'enveloppera avec un morceau de flanelle que j'ai magnétisé et porté pendant trois nuits. Elle continuera ses frictions sur le bras

gauche et l'épine du dos. Elle a aussi des engorgemens dans les viscères du bas-ventre, la rate est empâtée, le foie l'est aussi; cela vient de la bile qui y a formé de petites pierres; elle prendra tous les matins un verre d'eau de Passy, afin de fondre tous ses engorgemens. « Je gué-» rirai avant peu, m'a-t-elle dit, et j'en » suis bien sûre. Dans huit jours mes rè-» gles viendront bien, et elles emporte-» ront avec elles ce qui m'a donné mon » rhumatisme. »

Séance du 28 *juin.* J'ai endormi madame Le G. *** ; elle s'est bien trouvée de son cataplasme d'avoine grillée; elle veut encore s'en servir deux fois; elle s'est fait encore masser. Son estomac a repris beaucoup plus de force, tout le côté gauche en a pris beaucoup aussi. Le verre d'eau de Passy qu'elle prend tous les matins, lui passe bien, et joint au magnétisme, il fera dissoudre les engorgemens du foie et du bas-ventre. La poitrine est un peu échauffée; elle prendra ce soir une tasse d'infusion légère de fleurs sèches de coquelicot, avec une cuillerée à café du sirop diacode. De-

main matin elle boira son verre d'eau, se promènera une heure et demie; elle mettra ses pieds à l'eau pendant dix minutes; elle se promènera encore dix minutes après et avant de déjeûner. Elle se fera frotter l'épine du dos, le bras, le côté gauche et l'estomac, avec un morceau de flanelle qu'on aura imbibé dans de l'eau de Cologne. Elle voit le travail de son sang; il circule mieux; ses règles viendront mardi prochain 4 juillet, et elles seront plus abondantes qu'à l'ordinaire; elle m'a demandé à prendre un verre d'eau magnétisé; avant de le boire, elle l'a flairé; je lui ai demandé, pourquoi? elle m'a répondu qu'elle lui trouvait une odeur agréable et un goût excellent; je lui ai demandé de le définir. « Dans l'état que vous appelez naturel, » on ne sentira pas de même que moi; » mais on la trouvera plus douce qu'une » autre eau. » Je l'ai réveillée.

Séance du 1er *juillet* 1820. Je l'ai magnétisée; elle s'est ordonnée de cesser ses frictions sur le bras gauche et l'épine du dos; mais elle a voulu qu'on les continuât sur les cuisses et sur les jambes. Elle doit

mettre les pieds dans l'eau lundi et mardi suivant, pendant un quart-d'heure avant de boire ses verres d'eau ; elle a dit qu'il fallait les magnétiser mardi prochain, 4 juillet, parce qu'elle aurait ses règles, après avoir pris ses eaux. Elle était assise sur un canapé, les pieds posés sur un tabouret ; un étranger en passant avait attrapé fortement le tabouret, ce qui l'a réveillée à moitié. L'ayant aussitôt rendormie, je lui demandai : Qu'avez-vous ressenti ? — « J'ai éprouvé une forte se-
» cousse dans tout le corps et dans tous
» les nerfs ; heureusement pour moi qu'on
» ne m'a pas touchée et que vous m'avez
» rendormie de suite, ce qui fait que je
» ne m'en ressens même plus. » Un quart-d'heure après, je l'ai réveillée.

Séance du 4 juillet. J'ai magnétisé et endormi madame Le G.***, elle m'a dit que ses règles étaient venues ce matin, une heure après avoir bu son second verre d'eau de Passy ; qu'elle doit continuer d'en prendre comme auparavant, son sang circulera mieux, et les règles seront plus fortes qu'elles ne le sont ordinairement, ce qui a causé le rhumatisme,

et qu'en conséquence les sueurs rentrées partiront avec elles ; mais la douleur restera encore quelque tems, parce qu'elle était produite par l'humeur rhumatismale, ainsi que par l'empâtement du foie. Elle a dit qu'après son époque elle n'avait pas autre chose à faire que de continuer de boire ses deux verres d'eau de Passy pendant environ un mois ; que si elle en prenait davantage à-la-fois, au lieu de lui faire du bien, elles lui feraient du mal. Elle s'est ordonné de prendre le soir en se couchant une demi-once de gomme adragante, qu'on délayera dans une tasse d'eau tiède et que l'on sucrera avec une cuillerée à bouche de sirop de gomme.

Séance du 5 juillet. Elle m'avait demandé à être rendormie à cause de ses règles ; elle a trouvé qu'elle était bien, et que depuis long-tems elle ne les avait pas eues aussi fortes. Elle l'a attribué au magnétisme qui fait circuler son sang et les a fait venir davantage ; elle les aura demain et après-demain ; il ne faut pas lui frictionner les cuisses et les jambes avant samedi prochain; puis elle ajouta : — « Je

» prendrai jusqu'au 7, au soir, mon sirop » de gomme, je continuerai mes deux » verres d'eau de Passy pendant six se- » maines, à dater du premier jour que je » les ai pris; je serai alors entièrement gué- » rie, et vous ne pourrez plus m'endor- » mir. C'est étonnant le bien que m'a fait » le magnétisme! il m'a empêché d'être » aussi souffrante que j'aurais dû l'être » sans lui. » — Je lui dis alors : Quand vous serez éveillée, croirez-vous au somnambulisme? — Elle répondit : — « J'y » serai bien forcée d'y croire, puisque » je vois que tout ce que j'ai dit m'ar- » rive. » — Je l'ai réveillée peu de tems après.

Séance du 8 *juillet.* Je l'ai encore magnétisée et endormie. Elle allait bien. Elle m'a répété sur sa santé tout ce qu'elle m'avait dit dans la dernière séance. Elle a seulement ajouté qu'il fallait cesser son sirop de gomme, parce qu'elle n'en avait plus besoin, et qu'il fallait lui frotter, ce soir, demain et après-demain soir, les deux jambes avec de l'eau de Cologne.

Séance du 10 *juillet.* Comme je croyais que je serais obligé de faire un voyage

d'une quinzaine de jours, j'ai été bien-aise de pouvoir rendormir ma somnambule avant mon départ, afin de bien m'assurer ce qu'elle aurait à faire pendant mon absence. Une fois endormie, elle a trouvé que les embarras des viscères du bas-ventre étaient bien diminués, que son foie était bien dégorgé; qu'il fallait continuer de lui frictionner les jambes pendant une quinzaine de jours; qu'elle devait prendre cinq bains froids, d'une heure chaque, d'un jour l'un, et, au plus, de vingt degrés, et s'il faisait chaud, elle pouvait les baisser jusqu'à dix-huit. Un médecin de ses amis lui avait conseillé de prendre un troisième verre d'eau de Passy; elle se l'est défendu, en disant qu'il lui irriterait la poitrine et lui ferait cracher le sang. Elle a dit qu'elle continuerait, jusqu'au 8 *août*, de prendre ses deux verres d'eau. Je l'ai réveillée.

Séance du 17 *juillet*. N'ayant pas fait un si long voyage que je l'avais cru d'abord, j'ai pu revenir magnétiser madame Le G*** ; elle avait été passer huit jours à Paris, et elle en était revenue très-fatiguée; elle avait eu un petit accès

de fièvre pendant la nuit dernière. Une fois endormie, elle a encore eu des mouvemens de nerfs que j'ai calmés, et elle m'a dit que cela lui était venu de fatigue; que le magnétisme la calmait et lui donnait en même temps des forces. Elle a dit qu'elle devait commencer à prendre ses cinq bains, d'un jour l'un, et de se frotter d'eau de Cologne tout le corps, le jour où elle ne prendrait pas ses bains. Les embarras du foie diminuent beaucoup. Après ses eaux elle sera guérie et ne pourra plus s'endormir; elle doit encore les prendre même pendant son époque.

Pendant qu'elle était endormie, elle a désiré voir son mari, qui était malade et qui se trouvait présent. Après l'avoir examiné, elle s'est mise à le magnétiser. Son mari lui ayant demandé s'il pourrait devenir somnambule comme elle, elle répondit : Vous pourrez le devenir; mais il faut que vous ayez été magnétisé plusieurs fois auparavant, parce qu'il est nécessaire que vous soyez bien pénétré et bien imbu de magnétisme, et ce ne sera encore qu'à la huitième fois que vous serez somnambule.

Depuis cette séance du 17 juillet, j'ai proposé plusieurs fois à madame Le G*** de la magnétiser, ce qu'elle m'a refusé, en me disant qu'elle n'en avait pas le temps, et que d'ailleurs elle n'en avait plus besoin, parce qu'elle ne souffrait plus de son rhumatisme; ou bien elle me donnait un rendez-vous, et elle ne s'y trouvait pas. Comme elle continuait de prendre ses eaux de Passy, et qu'elles la travaillaient, elle s'est trouvée retenue chez elle par un ou deux accès de fièvre, n'ayant point d'appétit et ayant le cœur barbouillé. Elle alla consulter son médecin, qui lui conseilla de prendre deux grains d'émétique, qui lui firent grand bien. Lorsque je sus qu'elle avait pris un vomitif, je suis allé dès le lendemain, qui était le 4 *août*, pour la magnétiser. Elle avait les nerfs agacés. Je n'ai pas pu l'endormir, et j'ai remis au mardi, 8 *août*, pour savoir si je pourrais l'endormir.

Séance du 8 *août* 1820. Aujourd'hui, avec un peu de peine, j'ai endormi madame Le G. ***, elle m'a dit que l'autre fois elle avait eu les nerfs tellement aga-

cés, que cela m'avait empêché de l'endormir; que le magnétisme l'avait beaucoup calmé. Elle a avoué qu'elle avait eu grand tort de ne pas s'être fait magnétiser plus tôt; que sa fièvre en aurait été bien moindre qu'elle n'a été, et qu'elle aurait été guérie le jour qu'elle avait indiqué d'abord; que cette fièvre était causée par l'humeur, qui avait été détachée et mise en mouvement par les eaux de Passy; qu'elle avait eu grand besoin de prendre l'émétique, et qu'il lui avait fait grand bien; qu'il faut qu'elle prenne demain deux verres d'eaux de Sedlitz; qu'elles la purgeront bien, et entraîneront le reste de l'humeur qu'elle avait au foie. Que son rhumatisme était passé, que son sang circulait encore bien; qu'elle prendrait encore jusqu'à dimanche matin un verre d'eau de Passy; que je ne pourrais plus l'endormir qu'une fois, et que ce serait le samedi 12 août.

Dernière séance du 12 *août* 1820. J'ai endormi madame Le G*** sans peine. Elle m'a dit que sa médecine lui avait fait grand bien; qu'il fallait qu'elle en reprît encore une seconde mercredi pro-

chain ; qu'elle était dégoûtée des eaux de Passy ; mais que pour continuer de détacher le reste de l'humeur qu'elle avait encore dans l'estomac, il fallait qu'elle prît deux tasses, par jour, d'infusion de saponnaire, l'une le matin, à jeun, et l'autre avant son diner ; qu'elle serait encore obligée d'en prendre autant quatre jours après sa médecine ; qu'elle serait entièrement guérie ; qu'elle avait encore besoin d'être magnétisée trois ou quatre fois, mais qu'elle ne pourrait plus s'endormir. Elle m'a demandé ensuite un verre d'eau magnétisé, que je lui ai donné. M'étant rappelé que madame Le G***, étant éveillée, m'avait dit qu'elle désirait savoir ce que c'était que le magnétisme, je profitai de l'instant où elle était encore endormie, pour lui en faire la demande. Elle me répondit : « Je suis dans » un état de bien et de calme parfait, je » le ressens, je l'éprouve ; mais il m'est » impossible de pouvoir vous expliquer » comment et pourquoi je suis dans cet » état. Ce que je sais, c'est que je ne ren- » trerai plus en somnambulisme, parce » que je ne sens plus de mal. » Je lui de-

mandai ensuite si nous devions nous faire des adieux. Elle me répondit que oui, et que je ne pourrais plus l'endormir.

Je soussigné, certifie que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

A Versailles, le 16 août 1820.

Le comte LOUIS LE PELETIER D'AUNAY.

N°. VI.

RELATION *du traitement du jeune* MONNIER, *âgé de onze ans et demi.*

Par *M. le Comte Louis* D'AUNAY.

Davenescourt, départ. de la Somme, le 4 sept. 1820.

Vous avez désiré la relation du traitement que j'avais commencé dans le mois de juin dernier, à Versailles, sur *le jeune* MONNIER, âgé d'onze ans et demi, et attaqué de convulsions. Je profite d'un moment de loisir pour mettre au net la relation que je vous envoie aujourd'hui.

Avant de vous rendre compte des séances de ce traitement, je vous dirai qu'il a été commencé, mais non terminé, par des circonstances indépendantes de ma volonté. Cependant après avoir magnétisé cet enfant, après l'avoir rendu somnambule, et enfin après en avoir

obtenu divers phénomènes magnétiques très-remarquables, et avoir observé les progrès non équivoques d'une guérison très-prochaine, j'avais acquis la certitude de pouvoir guérir parfaitement ce jeune malade; mais l'homme propose et Dieu dispose. La médecine, dans cette circonstance, s'est interposée pour empêcher le jeune *Monnier* de profiter des procédés bienfaisans et exempts de tout danger, du magnétisme animal; et en m'enlevant cet enfant, j'ai été privé du plaisir de le guérir. Pour justifier une opposition aussi déraisonnable, nos détracteurs ont prétendu, contre toute vérité, que le magnétisme augmentait les convulsions du jeune *Monnier* qui était alors au collége de Versailles; qu'il était bien aise de ne pas travailler et qu'il préférait venir s'amuser chez moi, tandis qu'au contraire il n'y venait qu'avec peine. Il le répétait souvent et ne cessait de dire qu'il s'ennuyait beaucoup du magnétisme.

Ah! pauvres humains! quand serons-nous donc assez heureux pour voir arriver le moment où les médecins regarderont le magnétisme comme une chose

utile et favorable à l'humanité. En attendant, on peut leur répéter ce que *Pluche* a dit aux savans de son temps, dans son *Histoire du Ciel*, tome II : « Laissez » vos systèmes de côté; que l'expérience » vous éclaire; et vous jugerez après, en » connaissance de cause. »

Ce qui m'a paru le plus curieux dans le traitement du petit *Monnier*, c'est de voir un mélange d'enfantillage, et tout à la fois de résistance et de soumission à ma volonté; une justesse, une promptitude dans ses prévisions; c'était comme un éclair. Si j'avais l'air de douter de ce qu'il disait ou de ce qu'il prescrivait, il le répétait d'un ton ferme et assuré, et de plus il ne se trompait jamais. Plusieurs magnétiseurs ont assisté à ses séances, et des personnes qui ne croyaient pas au magnétisme m'ont sollicité souvent d'être admises au nombre des témoins qui ont observé les phénomènes que j'ai obtenus, et elles sont toujours sorties de chez moi, convaincues de la réalité du magnétisme.

Le traitement n'ayant point eu lieu en entier, puisqu'il a cessé à moitié, je choi-

sirai seulement ce qu'il y a eu de plus intéressant dans chacune des séances dont je vais rendre compte.

Première séance du 23 *juin* 1820. Lorsque le petit *Monnier* fut amené chez moi, aujourd'hui pour la première fois, je le fis voir par un somnambule, qui a très-bien dépeint la maladie, et il a indiqué les remèdes nécessaires pour la guérison. Ce somnambule, en adressant la parole à cet enfant, lui dit : *Si tu voulais te laisser magnétiser, tu serais dans le même état que moi, et tu guérirais bien vîte.* L'enfant répondit qu'il avait peur et qu'il ne voulait pas se laisser magnétiser.

Séance du 1er. *juillet* 1820. Au bout de huit jours, l'enfant est revenu chez moi pour voir une seconde fois le somnambule, auquel il fit de lui-même cette question : *Si je me laissais magnétiser, est-ce que je m'endormirais comme vous, et en serais-je plus tôt guéri?* Le somnambule ayant répondu par l'affirmative, le petit Monnier témoigna l'envie d'être magnétisé. Le somnambule alors le fit asseoir sur mon baquet, lui passa

les cordes magnétiques autour du corps ; mais l'enfant resta deux heures sans s'endormir.

Séance du 2 juillet. Je plaçai *Monnier* sur le baquet comme la veille et je le magnétisai à plusieurs reprises. Il s'endormit enfin au bout d'une heure un quart.

Séance du 4 juillet. Je fis asseoir *Monnier* sur mon baquet. Il s'y endormit au bout de vingt-cinq minutes ; il commenca à parler et il dit, que le magnétisme lui faisait du bien, que cela lui procurait plus de transpiration ; que cela ferait cesser ses attaques et le guérirait entièrement. Il s'est ordonné de mettre un pantalon de peau pour la nuit. Il a dit : Demain je serai bien, demain je serai encore plus endormi.

Séance du 5 juillet. Le mercredi je l'ai endormi en vingt minutes ; il s'est ordonné de prendre un bain froid ; puis ensuite il a ajouté, c'est que je n'aime pas cela, je ferai bien des difficultés pour le prendre. Alors, sans lui rien dire, je posai ma main sur sa tête avec la ferme volonté qu'il prît son bain sans résis-

tance. Au bout de quelques minutes il m'a dit : « *Puisque vous le voulez, je vous promets de le prendre sans résister.* Il ordonna qu'on lui frottât l'estomac et toutes les jointures à dix heures et demie avec des gouttes d'Hoffmann, afin d'éviter, disait-il, des mouvemens de nerfs qu'il devait avoir à onze heures du soir.

Séance du 6 *juillet.* Il s'est endormi si vite que je ne pouvais pas le croire, d'autant plus qu'il releva sa tête et se mit à frapper sur la table auprès de laquelle il s'appuyait, et me dit : « *Otez-* » *moi de là, parce que je ne dormirai* » *pas aujourd'hui, je ne veux pas dor-* » *mir* ; » et cependant il avait les yeux fermés. Comme je ne le croyais pas encore véritablement endormi, je me suis borné à lui dire de rester tranquille et de cesser son train. Plus je lui disais, et plus il recommençait. Pendant ce temps-là *Joseph*, mon autre somnambule, est arrivé, je le magnétisai tout de suite, et, après l'avoir endormi en un instant, il me demanda d'être mis en rapport avec le petit Monnier, ce que j'accordai bien

volontiers. Il en résulta aussitôt, entre ces deux somnambules, un colloque des plus curieux, ainsi qu'on va en juger, et qui donnera à ceux qui ne connaissent pas le magnétisme animal, une idée du somnambulisme, de ses propriétés et du parti qu'on peut en tirer. Je me mêlai aussi de la conversation, car nous étions tous les trois ensemble dans *un rapport parfait*. Je vais donc rendre un compte scrupuleux de cette scène magnétique; et pour mettre plus d'ordre dans les demandes et les réponses, je placerai au commencement de chaque phrase du dialogue, ainsi qu'il suit, les lettres initiales du nom des interlocuteurs, savoir, de JOSEPH, de MONNIER et d'AUNAY.

JOSEPH. « Eh bien, mon petit ami, » qu'en dis-tu? — MONNIER. Je ne veux » pas dormir aujourd'hui. — J. Eh bien, » mon petit mutin, regarde-moi; est-» ce que nous ne sommes pas tous les » deux dans le même état? Allons, re-» gardes-y donc. — M. Si fait, je dors » comme vous; mais je vous préviens que » je ne veux pas dormir aujourd'hui. — » J. Oh! tu ne veux pas dormir, regarde-

» nous, et tu verras que nous le vou-
» lons. — M. Je le sais bien; mais je
» ne le veux pas, moi. » Tout en disant
cela il s'est mis à sauter sur le baquet où
il était assis. — » J. Petit mutin, tu as
» un mauvais caractère, tu t'es mis en
» colère deux fois aujourd'hui. — M. Ce
» n'est pas ma faute, ce sont mes cama-
» rades qui m'ont mis en colère; mais
» pour dire la vérité, mon caractère a be-
» soin d'être corrigé. — J. Allons, pense
» à ta santé. — M. Mon sac est bien plein.
» — J. Eh oui, tu as besoin d'être purgé.
» — M. C'est bien mauvais; j'ai déjà été
» purgé, je ne veux pas prendre de mé-
» decine. — J. Allons, regarde bien,
» puisque tu nous dis que tu en as be-
» soin. — M. Je vous dis que je n'en veux
» pas. »

Je pris alors la parole, et m'adressant
à Monnier, je lui dis : « Regarde si c'est
» vraiment nécessaire à ta santé, et dis-
» nous bien ce qu'il te faut. — M. C'est
» trop mauvais à prendre, je n'en veux
» pas. — D'A. Allons, paresseux, tu ne
» veux pas dire ce qu'il te faut? — M. Non.
» — D'A. Eh bien, on lui donnera dix

» grains de *crême de tartre* qu'on mettra
» dans une caraffe d'eau, et il en boira à
» tous ses repas, ainsi que dans la jour-
» née; elle sera mêlée avec du vin; puis
» il prendra d'un jour à l'autre six prises
» de rhubarbe, de huit grains chaque. —
« M. Je veux bien prendre de la crême
» de tartre parce que cela n'est pas mau-
» vais; mais quant à la rhubarbe, je n'en
» veux pas.—D'A. Regarde bien si c'est la
» rhubarbe qu'il te faut. — M. C'est trop
» mauvais. — D'A. Point de paresse,
» examine bien. — M. Eh oui! c'est bon
» pour ma santé. J'ai mal à la tête; ré-
» veillez-moi. — Tu ne le seras pas, a dit
» *Joseph*. — D'A. Pourquoi as-tu mal à
» la tête? tu dois le voir? — M. Cela
» vient de mes nerfs.— D'A. Petit pares-
» seux, dis-moi ce qu'il te faut. —M. De
» la glace. Oui, l'on prendra dans les
» mains deux gros morceaux de glace, et
» on les fera promener autour de ma tête
» pendant sept à huit minutes. Ce n'est
» pas tout : on fera tremper un bandeau
» de toile dans de l'eau glacée; on le pla-
» cera autour de ma tête pendant huit
» minutes, et cela se fera les mêmes jours

» que mes bains froids, trois fois par » semaine. »

Quelques instans après, MONNIER me dit : « Réveillez-moi. — D'A. Regarde- » bien si tu as besoin d'être réveillé si- » tôt. — M. Eh non! — D'A. Dans com- » bien de temps? — M. Il faut que j'y » reste deux heures, à compter du mo- » ment où vous m'avez assis sur votre » baquet. — D'A. Allons, dors et reste » bien tranquille. » Mais bientôt il se mit à battre du tambour sur la table et quoique je lui disse de finir, il continuait toujours son même bruit. Voyant que de lui parler ne faisait rien, je me suis levé, j'ai mis ma main à six pouces au-dessus de l'une des siennes ; elle s'arrêta et l'autre continua d'aller. Je changeai plusieurs fois ma main de place ; alors l'une des mains de l'enfant repartait et l'autre restait. Voyant cela, je mis mes deux mains au-dessus des siennes, qui s'arrêtèrent, et MONNIER me dit : Il le faut bien, puisque vous le voulez.

On lui a fait voir un malade pour lequel il a été fort lucide.

Séance du 7 juillet. Le lendemain,

j'ai magnétisé Monnier, que j'ai endormi en dix minutes ; il s'est ordonné de prendre un bain froid pour le lendemain matin. Combien de temps, lui ai-je demandé ? — « M. une demi-heure. — D'A. » N'est-ce pas trop long? — M. Une demi-» heure ou trente minutes, comme vous » voudrez, cela m'est égal. » Il s'est défendu toutes les sucreries et tous les fruits crus; puis quelque temps après, il disait à lui-même « Je trouverai bien le moyen de » voler quelque chose, car ce serait bien » vexant de voir les autres manger de tout » cela, et moi m'en passer. » Il se désolait de ne pouvoir pas aller en classe pour travailler, il bavardait et faisait tapage ; mais chaque fois que je mettais ma main à six pouces au-dessus de sa tête, il cessait et restait un moment tranquille. Comme il recommençait toujours, j'étendis ma main avec une volonté plus forte. Monnier dit alors : « Vous ne voulez pas que » je bavarde, que je joue, cela m'ennuie » de rester tranquille, cela me fait mal, » réveillez-moi. — D'A. A quelle heure » faudra t-il te réveiller ? M. *avec humeur*, » A huit heures et demie. » — Il était au

plus sept heures trois quarts, et dans les trois quarts d'heure qui restaient à s'écouler, il m'a demandé plus de vingt fois à être réveillé, ce que je lui refusai constamment. Mais à peine l'aiguille de nos montres avait-elle marqué l'heure qu'il avait fixée, qu'il me demanda de nouveau à être reveillé ; et comme je lui disais qu'il n'était pas encore l'heure, Monnier me répondit : « Je vais voir si vous m'at-» trapez. » Il mit ses deux coudes sur la table, ses mains sur ses deux yeux, puis il me dit : « il est huit heures et demie et » une minute avec ; » ce qui était vrai. Alors je le réveillai tout de suite.

Séance du 8 *juillet.* Monnier a mis aujourd'hui une telle résistance à se laisser magnétiser qu'il m'a fallu trois quarts d'heure pour l'endormir. A peine l'a-t-il été, qu'il voulait ôter son habit. Sans lui rien dire, je mis ma main à six pouces derrière son dos, et aussitôt il repassa la manche de son habit. « Je lui » ai demandé s'il était nécessaire pour sa » santé d'ôter son habit?—M. non ; mais » j'ai chaud et je suis fatigué. — D'A. » Pourquoi cela ? — M. Parce que j'a-

» vais de l'humeur et que j'ai voulu vous » résister. On ne fait pas ce que j'ai dit, » c'est ennuyeux. — D'A. Ne m'as-tu » pas entendu t'appeler comme tu me l'as » dit hier? — M. Si fait, je *l'ai senti*, mais » j'étais parti avec humeur, et j'ai con- » tinué de la ressentir jusqu'à ce que vous » m'ayez endormi. » Il m'a avoué que de trop jouer lui faisait mal et l'ennuyait; qu'il fallait le faire travailler un peu. Après être resté quelque temps tranquille, il s'est mis à battre du tambour. J'ai avancé ma main au-dessus de sa tête, sans lui rien dire. — « M. Vous voulez » que je reste tranquille, je le sens bien; » mais l'ennui me fait mal, et pour me » désennuyer il faut que je parle, que » je mange ou que je joue. » J'ai mis plus de force de volonté sans dire mot. — « M. Vous voulez absolument que je sois » tranquille, je le vois bien; je vais m'en- » nuyer, mais comme c'est pour mon » bien, je veux l'être. » Un moment après il m'annonça qu'il aurait une attaque d'étouffement à midi et demi du lendemain; et son attaque eut lieu comme il l'avait annoncé.

Séance du 12 juillet. MONNIER vint chez moi de lui-même, mais il ne voulait pas alors se faire magnétiser. JOSEPH, mon autre somnambule, qui l'avait vu déjà plusieurs fois, étant arrivé, je le magnétisai et l'endormis en un instant; alors il demanda à MONNIER s'il voulait guérir, et il lui dit que le meilleur moyen de guérison qu'il avait, était de s'endormir. Le jeune somnambule s'est donc décidé à se faire magnétiser et je l'ai endormi en cinq minutes. Il a annoncé qu'il serait guéri dans douze jours, si on continuait de le magnétiser. Il a dit qu'il ne fallait jamais lui répéter, étant éveillé, ce qu'il avait dit étant endormi. Je lui ai demandé de m'indiquer les moyens nécessaires pour le faire venir chez moi sans qu'il résiste. Il n'a rien voulu me dire sur cette question, et ne cherchait qu'à s'amuser. L'autre somnambule, JOSEPH, a dit qu'il fallait lui faire faire une promesse par écrit, et la lui faire lire après l'avoir réveillé, ainsi que le lendemain avant de l'endormir. Aussitôt je vais chercher plume, encre et papier, que je pose devant lui sur la table, et je lui dis

d'écrire. — « M. Je ne sais pas si je » pourrai écrire, et puis vous voyez » bien que c'est contraire à ce que je » vous ai dit tout-à-l'heure; car je saurai, » étant réveillé, ce que j'aurai fait dans » le sommeil. » Il s'y est refusé quelque temps par enfantillage ; mais à la fin, j'ai mis une volonté ferme et il s'est décidé à écrire cette promesse.

Séance du 13 *juillet.* Monnier s'est laissé endormir sans résistance ; après avoir lu son écrit, il a fait autant d'enfantillages qu'à l'ordinaire. Il a répété qu'avant douze jours il serait guéri.

Le lendemain, 14 juillet 1820, on est venu du collége pour me prévenir qu'on ne pourrait plus dorénavant amener chez moi le jeune Monnier, attendu que le médecin de la mère de l'enfant était arrivé tout exprès de Paris pour s'y opposer formellement, et qu'il avait dit que le magnétisme était fait pour augmenter les *convulsions* au lieu de les diminuer. C'est ainsi que ce médecin, esclave d'un sot préjugé, car on ne peut pas se servir d'un autre terme, a jugé, contre toute vérité, le magnétisme, sans

le comprendre et sans vouloir, par mépris de la chose, venir vérifier les phénomènes si intéressans et déjà bien connus, qui pronostiquaient d'une manière certaine la guérison très-probable de ce jeune somnambule. Si ce médecin dédaigneux m'eût témoigné le moindre désir d'assister à nos séances, je me serais empressé de lui faire connaître tous nos procédés, qui étaient d'ailleurs si désintéressés, et de le mettre à portée d'apprécier les progrès évidens de la guérison du jeune *Monnier*; mais un sordide intérêt, sans doute, lui a empêché d'apercevoir qu'il manquait du moins aux procédés.

Vous ne devez pas enfin douter mon cher Baron, du vif regret que j'ai éprouvé, lorsque j'ai été informé de cet ordre si impératif du médecin. Faire le bien est une chose si agréable, qu'il est toujours pénible de se voir enlever les occasions de l'opérer.

Je soussigné certifie le rapport ci-dessus sincère et véritable.

A Davenescourt, départ. de la Somme, le 4 sept. 1820.

Le comte Louis le Peletier d'Aunay.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le deuxième volume des Archives du Magnétisme animal.

Pag.

Suite du traitement magnétique rapporté dans le premier volume qui précède, pag. 253 à 264; par M. DE BAROUILLET. 5

Coup de Carabine tiré près d'une somnambule endormie, et sans la réveiller. 9

Pressentimens de la même somnambule sur la mort de sa sœur. 13

RELATION d'un fait magnétique animal, arrivé en 1796, concernant *madame la vicomtesse* DE CHOISEUL; par *M. le chevalier* COUSTARD, chevalier de St.-Louis. 14

Notices 1° sur *Agnès Burguet*, dite LA MARÉCHAL, célèbre somnambule à Buzancy; 2° sur la maladie de *mademoiselle* Bi**. 19

RELATION du traitement et de la guérison de mademoiselle Bi**, écrite par elle-même. 25

Séances intéressantes, entre deux somnambules aveugles, l'un M. Lemaire, jeune militaire, et l'autre madame la marquise des Rousses. 29

Recherches sur le magnétisme animal chez les anciens. Passages d'*Aurèle-Prudence*, et de *Syné-*

Pag.

syus, sur les prétendus voyages que font les somnambules pendant leur sommeil. 38

Notices sur HYPACIE, femme célèbre de l'antiquité, assassinée, en l'an 415, à Alexandrie d'Egypte, par des clercs de l'église de cette ville. 39

Phénomène de deux pendules posées sur une même tringle, dont l'une étant en mouvement et l'autre au repos, la première communique son mouvement à la seconde. 49

Histoire fabuleuse d'un prince de Galles, dont l'âme quittait le corps de son vivant. 52

COURS PUBLIC à Paris, sur le magnétisme animal, par M. le docteur *Alexandre* BERTRAND, médecin. 57

Notice biographique sur *M. le docteur* BERTRAND. *Ib.*

Suite des recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens. 97

Lors de la chute du Paganisme, le magnétisme animal se réfugie dans les monastères des chrétiens. *Ib.*

Notices sur les deux Aspasies, femmes célèbres dans l'antiquité. 113

Origine des petits tableaux appelés EX VOTO, chez les payens et chez les chrétiens. 122

Apparition de saint Liotard, qui ne promet que la guérison d'une jambe à un paralytique perclus des deux. 123

Le magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité, par *le baron d'Hénin de Cuvillers*. 137

Les prêtres de toutes les religions, tout à la fois partisans et détracteurs du magnétisme animal. 138

L'*intelligence* et l'*instinct* sont aux *hommes* et

Pag.

aux *animaux*, ce que l'*attraction* et les *affinités* sont aux *végétaux* et aux *minéraux*. 143

Notices sur *Sérapis*. 145

Notices sur *Esculape*. 148

Les Asclépiades descendans d'*Esculape*. 154

Hygieia, Jaso et Panacea, filles d'Esculape. 155

Notices sur Isis myrionime. 157

Définition étymologique du nom d'Isis. 160

Dissertation sur la prononciation du grec ancien et du grec moderne. 161

Passage grec qui prouve que la nature, sous le nom d'Isis, inspire aux hommes des moyens de guérison pendant leur sommeil. 167

Isis rappelle à la vie son fils Horus et le rend immortel. 169

Etymologie du mot Isis, tiré de l'Hébreu. 170

Erreurs du bénédictin Félibien, auteur de l'Histoire de Paris, et de M. Moreau de Mautour, académicien, concernant Isis 175

Diverses étymologies du nom Isis. 180

Etymologie des mots Louvres et Louviers. 188

Suite des recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens. 194

Un bûcheron magnétiseur, assassiné par ordre de *saint* Aurélius, évêque du Puy. 195

Réflexions sur Judith et sur saint Cyrile d'Alexandrie. 197

Prétendus miracles démontrés n'être que des cures du magnétisme animal. 209

Lettre de *M. le comte Louis* le Peletier d'Aunay,

Pag.

à M. *le baron* D'HÉNIN DE CUVILLERS, pour servir de réponse à l'introduction aux Archives du Magnétisme animal, publiée en 1820. 222

Suite du n° VI, et préambule de l'éditeur des Archives du Magnétisme animal. 225

Motifs qui ont fait suspendre l'impression de la lettre de M. *le comte Louis d'Aunay*. 226

Nécessité de soumettre les procédés du magnétisme animal à un examen critique et à des expériences rigoureuses. 227

Réflexions sur les opinions de M. le comte Louis d'Aunay en matière de magnétisme. 228

Les preuves morales insuffisantes en physiologie. 231

Les phénomènes du prétendu magnétisme se reproduisant spontanément, les magnétiseurs s'en emparent à tort. 232

Système d'un fluide magnétique animal considéré comme faux et absurde. 233

Ce fluide magnétique animal appelé aussi fluide de la *volonté*, fluide *mental*, fluide de la *pensée*. 234

Le fluide magnétique animal n'a jamais été reconnu par les vrais savans. *Ib.*

Auteurs modernes qui ont imaginé ou adopté un fluide magnétique animal. 235

NOTICES succinctes sur *Bazile-Valentin*, — *Paracelse*, — *Goglénius*, — *Van-Helmont*, — *Mesmer*. 237

Phénomènes, traitemens et guérisons obtenus par le magnétisme animal, adressés par M. *le comte Louis* LE PELETIER D'AUNAY, à M. *le baron* D'HÉNIN DE CUVILLERS. 243

N° I. Guérison d'un ulcère. 244

Pag.

N° II. Guérison d'un ver solitaire par *madame Fagard.* 251

N° III. Traitement et cure de *Louise*, devenue somnambule. 256

N° IV. Divers traitemens magnétiques. 267

N° V. Traitement et guérison de madame le G***, par M. *le comte Louis d'Aunay.* 271

N° VI. Phénomènes curieux et traitemens du jeune MONNIER, âgé de onze ans, par M. *le comte Louis le Peletier d'Aunay.* 287

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

DU DEUXIÈME VOLUME.

Pag. 43, *lig.* 5, sine, *lisez :* fine.

61, *lig.* 4, obstacles, *lisez :* difficultés.

166, *lig.* 15, Ὑγίαξω, *lisez :* Ὑγίαζω.

Ib., *lig.* 27, l'article, *lisez :* l'un des numéros.

163, *lig.* 9, elléniste, *lisez :* Helléniste.

210, *lig.* 13, Pierre et Paul, *lisez :* saint Pierre et saint Paul.

FIN DE L'ERRATA.

Imprimerie de GUEFFIER, rue Guénégaud, n° 31